

# PRÉFACE

## SUR LES DEUX LIVRES DES PARALIPOMÈNES

OU

## DES CHRONIQUES.

Les deux livres des Paralipomènes, c'est-à-dire des choses omises, (appelés dans l'Hébreu livres des Jours, des Chroniques), portent ce nom, parce qu'ils fournissent un supplément aux livres des Rois. Le premier de ces livres donne (*ch.* 1-8) dans des tables généalogiques, auxquelles les Juifs tenaient généralement beaucoup, comme à un moyen de distinguer les tribus et de reconnaître l'origine du Messie, l'histoire depuis Adam jusqu'à David, dont les circonstances de la vie sont décrites dans ce qui suit jusqu'à la fin. Le second livre offre l'histoire de Salomon et de ses successeurs dans le royaume de Juda, jusqu'au retour de la captivité de Babylone. On ne sait qui a composé les livres des Paralipomènes; mais ils ne perdent rien pour cela de leur véracité; car quel qu'en ait pu être l'auteur, non-seulement il s'est servi des monuments historiques les plus dignes de foi, en partie composés par les prophètes (*1. Par.* 29, 29. *2. Par.* 9, 29. 12, 15. 13, 22. 16, 11, 20, 34. 26, 22. 32, 32.), mais il a encore en sa faveur le témoignage prouvant qu'il fut véritablement un écrivain éclairé de Dieu et guidé par son Esprit, puisque tant la synagogue que l'Eglise catholique ont dans tous les temps compté ses livres parmi les livres inspirés. Saint Jérôme dit d'ailleurs de ces livres: « Ces livres sont d'une telle importance, que celui qui sans eux prétendrait posséder la science des Ecritures, se ferait illusion. En effet, au moyen de tous ces noms isolés et de ces séries de mots, sont touchés les récits historiques omis dans les livres des Rois, et une infinité de questions sur les Evangiles y trouvent leur solution. »



# LES PARALIPOMÈNES

OU

## LES CHRONIQUES.

DANS L'HÉBREU DIBRE HAIAMIM.

---

---

### LIVRE PREMIER.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Généalogie depuis Adam jusqu'à Jacob.*

- |                                                                               |                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Adam, Seth, Enos,                                                          | 1. Adam, Seth <sup>1</sup> . Enos <sup>2</sup> , 1. Moys. 2, 7. 4, 25. 5, 6. 9.                 |
| 2. Cainan, Malaleel, Jared,                                                   | 2. Cainan, Malaléel, Jared,                                                                     |
| 3. Henoch, Mathusale, Lamech,                                                 | 3. Henoc, Mathusalé, Lamech,                                                                    |
| 4. Noe, Sem, Cham, et Japhet.                                                 | 4. Noé, Sem, Cham et Japhet.                                                                    |
| 5. Filii Japhet : Gomer et Magog, et Madai, et Javan, Thubal, Mosoch, Thiras. | 5. Les fils de Japheth <i>sont</i> Gomer, et Magog, et Madai, et Javan, Thubal, Mosoch, Thiras. |
| 6. Porro filii Gomer : Ascenez, et Riphath, et Thogorma.                      | 6. Les fils de Gomer : Ascénez, et Riphath <sup>3</sup> , et Thogorma.                          |

---

γ. 4. — <sup>1</sup> C'est-à-dire Adam engendra Setn, Setn engendra Enos, et ainsi de suite.

<sup>2</sup> \* Dans toute la suite des généalogies qui sont ici tracées, le principal but de l'auteur sacré est de faire connaître l'origine de Noé d'abord, puis celle d'Abraham, et enfin celle de David. C'est pourquoi, se contentant de toucher en passant les autres races, il s'attache de préférence à la postérité de Seth, d'où sortit Noé; puis, parmi les enfants de Noé, à celle de Sem, d'où était issu Abraham, et enfin parmi les descendants d'Abraham, à la postérité de Jacob dans la personne de Juda, de la tribu duquel était David. Comp. la remarq. sur 1. Moys. 5, 1.

γ. 6. — <sup>3</sup> Dans l'hébr. : Diphath. Relativement aux noms qui se présentent sous une autre forme que la forme ordinaire, il faut remarquer en général : 1° que quelques noms peuvent être mal écrits; 2° que quelques-uns sont écrits, sans in-correctio, de différentes manières; 3° que quelques personnages portent différents noms; 4° que quelques noms sont les mêmes quant à la signification, et ne diffèrent que dans les mots.

7. Les fils de Javan : Elisa et Tharsis, Céthim et Dodanim <sup>4</sup>.
8. Les fils de Cham : Chus et Mesraïm, et Phut, et Chanaan.
9. Les fils de Chus : Saba et Hévila, Sabatha, et Regma, et Sabathacha. Regma eut aussi pour fils Saba et Dadan.
10. Mais Chus engendra Nemrod; et celui-ci commença à être puissant sur la terre.
11. Mesraïm engendra Ludim, et Anamim, et Laabim, et Nephthuim,
12. Phétrusim, et Casluim, d'où sont sortis Philisthiim et Caphthorim.
13. Chanaan engendra Sidon, son aîné, et ensuite Héthéus,
14. Jébuséus, Amorrhéus et Gergéséus,
15. Hévéus, Aracéus, Sinéus.
16. Aradium, Samaréus et Hamathéus.
17. Les fils de Sem *sont* Elam, Assur, Arphaxad, Lud, Aram, Hus, Hul <sup>5</sup>, Gêther et Mosoch <sup>6</sup>. 1. *Moy.* 10, 22. 11, 10.
18. Arphaxad engendra Salé qui fut père d'Héber.
19. Héber eut deux fils, dont l'un fut nommé Phaleg, parce que la terre fut divisée de son temps; et le nom de son frère est Jectan.
20. Jectan engendra Elmodad, Saleph, Asarmoth et Jaré,
21. avec Adoram, Huzal et Décla,
22. comme aussi Hébal, Abimaël et Saba,
23. et encore Ophir, Hévila, et Jobab : tous ceux-là *étaient* fils de Jectan.
24. Sem <sup>7</sup> engendra donc Arphaxad, Salé,
25. Héber, Phaleg, Ragaü,
26. Sérug, Nachor, Tharé,
27. Abram : celui-ci est le même qu'Abraham. 1. *Moy.* 17, 5. 11, 26.
28. Les enfants d'Abraham *sont* Isaac et Ismahél.
7. Filii autem Javan : Elisa et Tharsis Cethim et Dodanim.
8. Filii Cham : Chus et Mesraim, et Phut, et Chanaan.
9. Filii autem Chus : Saba, et Hcvila, Sabatha, et Regma, et Sabathacha. Porro filii Regma : Saba, et Dadan.
10. Chus autem genuit Nemrod : iste cepit esse potens in terra.
11. Mesraim vero genuit Ludim, et Anamim, et Laabim, et Nephthuim,
12. Phctrusim quoque et Casluim : de quibus egressi sunt Philisthiim, et Capthorim.
13. Chanaan vero genuit Sidonem primogenitum suum, Hethæum quoque,
14. et Jebusæum, et Amorrhæum, et Gergesæum,
15. Hevæumque et Aracæum, et Sinæum;
16. Aradium quoque, et Samaræum, et Hamathæum.
17. Filii Sem : Ælam, et Assur, et Arphaxad, et Lud, et Aram, et Hus, et Hul, et Gether, et Mosoch.
18. Arphaxad autem genuit Sale, qui et ipse genuit Heber.
19. Porro Heber nati sunt duo filii, nomen unū Phaleg, quia in diebus ejus divisa est terra; et nomen fratris ejus Jectan.
20. Jectan autem genuit Elmodad, et Saleph, et Asarmoth, et Jare,
21. Adoram quoque, et Huzal, et Decla,
22. Hebal etiam, et Abimael, et Saba necnon
23. et Ophir, et Hevila, et Jobab; omnes isti filii Jectan :
24. Sem, Arphaxad, Sale,
25. Heber, Phaleg, Ragau,
26. Serug, Nachor, Thare,
27. Abram, iste est Abraham.
28. Filii autem Abraham, Isaac et Ismahel.

ŷ. 7. — <sup>4</sup> Dans l'hébr. : Rodanim.

ŷ. 17. — <sup>5</sup> Hus et Hul étaient petits-fils, mais dans les Ecritures les petits-fils sont également désignés sous le nom de fils.

<sup>6</sup> Son autre nom est Mas.

ŷ. 24. — <sup>7</sup> Suivent maintenant les descendants de Sem par la ligne d'Arphaxad (ŷ. 17. 18.).

29. Et hæ generationes eorum. Primogenitus Ismahelis, Nabaioth, et Cedar, et Adbeel, et Mabsam,

30. et Masma, et Duma, Massa, Hadad, et Thema,

31. Jethur, Naphis, Cedma; hi sunt filii Ismahelis.

32. Filii autem Ceturæ concubinae Abraham, quos genuit: Zamran, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc, et Sue. Porro filii Jecsan: Saba, et Dadan. Filii autem Dadan: Assurim, et Latussim, et Laomim.

33. Filii autem Madian: Ephra, et Ephher, et Henoch, et Abida, et Eldaa; omnes hi, filii Ceturæ.

34. Genuit autem Abraham Isaac: cujus fuerunt filii Esau et Israel.

35. Filii Esau: Eliphaz, Rahuel, Jehus, Ihelom, et Core.

36. Filii Eliphaz: Theman, Omar, Sephi, Gathan, Cenez, Thamma, Amalec.

37. Filii Rahuel: Nahath, Zara, Samma, Meza.

38. Filii Seir: Lotan, Sobal, Sebeon, Ana, Dison, Eser, Disan.

39. Filii Lotan: Hori, Homam. Soror autem Lotan fuit Thamna.

40. Filii Sobal: Alian, et Manahath, et Ebal, Sephi, et Onam. Filii Sebeon: Aia et Ana. Filii Ana: Dison.

41. Filii Dison: Hamram, et Eseban, et Jethran, et Charan.

42. Filii Eser: Balaan, et Zavan, et Jacan. Filii Dison: Hus et Aran.

43. Isti sunt reges, qui imperaverunt in terra Edom, ante-

29. Et voici leur postérité: Ismahël eut Nabaioth, l'aîné de tous, Cédar, Adbéel, Mabsam, 1. Moys. 25, 13.

30. Masma, Duma, Massa, Hadad et Théma,

31. Jéthur, Naphis, Cedma: ce sont là les fils d'Ismahël.

32. Mais les enfants qu'eut Abraham de Ceturâ, sa concubine<sup>8</sup>, furent Zamran, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué. Les fils de Jecsan furent Saba et Dadan. Ceux de Dadan<sup>9</sup>, Assurim, Latussim et Laomim.

35. Les enfants de Madian sont Ephra, Ephher, Hénoch, Abida et Eldaa, tous ceux-là étaient enfants de Cétura. 1. Moys. 25, 4.

34. Abraham engendra de Sara Isaac, qui eut deux fils, Esaü et Israël. 1. Moys. 25, 19.

35. Les fils d'Esaü sont Eliphaz, Rahuel, Jéhus, Ihéлом et Coré. 1. Moys. 36, 11.

36. Ceux d'Eliphaz: Théman, Omar, Séphi, Gathan, Cénez, Thamma, Amalec<sup>10</sup>.

37. Ceux de Rahuel: Nahath, Zara, Samma, Meza.

38. Les fils de Seïr<sup>11</sup> sont Lotan, Sobal, Sébéon, Ana, Dison, Eser, Disan.

39. Ceux de Lotan: Hori et Homam. Or la sœur de Lotan était Thamna.

40. Les enfants de Sobal étaient Alian, Manahath, Ebal, Sephi et Onam. Ceux de Sébéon: Aïa et Ana. Ceux d'Ana: Dison.

41. Les fils de Dison étaient Hamram, Eséban, Jéthraun et Charan.

42. Ceux d'Eser: Balaan, Zavan, Jacan. Ceux de Dison: Hus et Aran

43. Voici les rois qui régnerent au pays d'Edom, avant qu'il y eût un roi établi sur

ÿ. 32. — <sup>8</sup> une des femmes du second ordre qu'eut Abraham (1. Moys. 25, 1. 6.). Dieu permit aux patriarches d'avoir plusieurs femmes, en partie parce qu'ils auraient eu peine à se contenter, contre la coutume générale de leur temps, d'un mariage unique (Matth., 19, 8.), en partie parce que la polygamie était un moyen de procurer et d'assurer la multiplication du peuple d'Israël, laquelle devait être un type de la grande multiplication des enfans de Dieu dans les temps à venir.

<sup>9</sup> Le texte hébreu n'a rien relativement à ces derniers.

ÿ. 36. — <sup>10</sup> Cela est tiré de 1. Moys. 36, 12., et il devrait y avoir Thamna, mère d'Amalec; car Thamna était une des femmes d'Eliphaz, et elle lui donna Amalec.

ÿ. 38. — <sup>11</sup> Séïr n'est pas Esaü, mais un Horéen, un des habitans primitifs du pays de Séïr (d'Edom). Sa généalogie se trouve ici à cause de Thamna (ÿ. 39.), mère d'Amalec.

ies enfants d'Israël <sup>12</sup> : Balé, fils de Béor, dont la ville s'appelait Dénaba.

44. Balé étant mort, obab, fils de Zaré, de Bosra, régna en sa place

45. Après la mort de Jobab, Husam, qui était du pays de Théman <sup>13</sup>, succéda à la couronne.

46. Husam étant mort aussi, Adad, fils de Badad, régna en sa place. Ce fut lui qui défit les Madianites dans le pays de Moab. Sa ville s'appelait Avith.

47. Après la mort d'Ada, Semla, qui était de Masréca, lui succéda au royaume.

48. Semla étant mort aussi, Saül de Rohoboth, ville située sur le fleuve <sup>14</sup> régna en sa place.

49. Et après la mort de Saül, Balanan, fils d'Achobor, régna au lieu de lui.

50. Celui-ci mourut aussi, et Adad régna en sa place. Sa ville s'appelait Phaü, et sa femme se nommait Méétabel, fille de Matred, qui était fille de Mézaab.

51. Après la mort d'Adad, le pays d'Edom n'eut plus de rois, mais des gouverneurs <sup>15</sup>, savoir : le gouverneur Thamna, le gouverneur Alva, le gouverneur Jétheth,

52. le gouverneur Oolibama, le gouverneur Ela, le gouverneur Phinon,

53. le gouverneur Cénez, le gouverneur Théman, le gouverneur Mabsar,

54. le gouverneur Magdiel, le gouverneur Hiram : ce furent là les gouverneurs du pays d'Edom.

quam esset rex super filios Israel, Bale filius Beor : et nomen civitatis ejus, Denaba.

44. Mortuus est autem Bale, et regnavit pro eo Jobab filius Zare de Bosra.

45. Cumque et Jobab fuisset mortuus, regnavit pro eo Husam de terra Themanorum.

46. Obiit quoque et Husam, et regnavit pro eo Adad filius Badad, qui percussit Madian in terra Moab : et nomen civitatis ejus Avith.

47. Cumque et Adad fuisset mortuus, regnavit pro eo Semla de Masreca.

48. Sed et Semla mortuus est, et regnavit pro eo Saul de Rohoboth, quæ juxta amnem sita est.

49. Mortuo quoque Saul regnavit pro eo Balanan filius Achobor.

50. Sed et hic mortuus est, et regnavit pro eo Adad : cujus urbis nomen fuit Phaü, et appellata est uxor ejus Meetabel filia Matred filia Mezaab.

51. Adad autem mortuo, duces pro regibus in Edom esse cœperunt : dux Thamna, dux Alva, dux Jetheth,

52. dux Oolibama, dux Ela, dux Phinon,

53. dux Cenez, dux Theman, dux Mabsar,

54. dux Magdiel, dux Hiram : hi duces Edom.

## CHAPITRE II.

### Enfants de Jacob et de Juda.

1. Or les fils d'Israël sont Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon,

2. Dan, Joseph, Benjamin, Nephthali, Gad et Aser.

1. Filii autem Israel : Ruben, Simeon, Levi, Juda, Issachar et Zabulon,

2. Dan, Joseph, Benjamin, Nephthali, Gad et Aser.

γ. 43. — <sup>12</sup> \* Voy. 1. Moys. 36, 45 et la remarq.

γ. 45. — <sup>13</sup> \* Théman, la principale ville de l'Idumée.

γ. 48. — <sup>14</sup> Litt. : qui est près du fleuve, — de l'Euphrate.

γ. 51. — <sup>15</sup> \* Dans l'hébr. : Et Adad mourut, et Edom eut des *Allouphim* (des chefs de Mille *χιλιαρχοι*) ; l'*Allouph* de Thiunnéah, l'*Allouph* d'Alva, l'*Allouph* de Jétheth. — Comp. 1. Moys. 36, 45 et la note.

3. Filii Juda : Her, Onan, et Sela; hi tres nati sunt ei de filia Sue Chananitide. Fuit autem Her primogenitus Juda, malus coram Domino, et occidit eum.

4. Tamar autem nurus ejus peperit ei Phares et Zara; omnes ergo filii Juda, quinque.

5. Filii autem Phares : Hesron et Hamul.

6. Filii quoque Zaræ : Zamri, et Ethan, et Eman, Chalchal quoque, et Dara, simul quinque.

7. Filii Charmi : Achar, qui turbavit Israel, et peccavit in furto anathematis.

8. Filii Ethan : Azarias.

9. Filii autem Hesron qui nati sunt ei : Jerameel, et Ram, et Calubi.

10. Porro Ram genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Nahasson, principem filiorum Juda.

11. Nahasson quoque genuit Salma, de quo ortus est Booz.

12. Booz vero genuit Obed, qui et ipse genuit Isai.

13. Isai autem genuit primogenitum Eliab, secundum Abinadab, tertium Simmaa,

14. quartum Nathanael, quintum Raddai,

15. Sextum Asom, septimum David;

16. quorum sorores fuerunt, Sarvia, et Abigail. Filii Sarviæ : Abisai, Joab, et Asael, tres.

17. Abigail autem genuit Amasa, cujus pater fuit Jether Ismahelites.

18. Caleb vero filius Hesron accepit uxorem nomine Azuba, de

3. Les fils de Juda *sont* Her, Onan et Sela. Il eut ces trois d'une Chananéenne, fille de Sué. Mais Her, qui était l'aîné de Juda, fut méchant en la présence du Seigneur, et Dieu le frappa de mort<sup>1</sup>. *Moy.* 38, 3, 46, 12.

4. Tamar, belle-fille de Juda, eut aussi de lui Pharès et Zara. Juda n'eut donc en tout que cinq fils. *Pl. b.* 4, 1. *Matth.* 1, 3.

5. Pharès eut deux fils, Hesron et Hamul.

6. Les fils de Zara *furent* aussi au nombre de cinq, *savoir* : Zamri<sup>2</sup>, Ethan, Eman, Chalchal et Dara.

7. Charmi<sup>3</sup> n'eut d'enfant qu'Achar<sup>4</sup>, qui troubla Israël, et pécha par un larcin de l'anathème. *Jos.* 7, 1.

8. Ethan n'eut *aussi* d'enfant qu'Azarias.

9. Les fils qu'eut Hesron sont Jéréméel, Ram<sup>5</sup> et Calubi. *Ruth,* 4, 19.

10. Ram engendra Aminadab; Aminadab engendra Nahasson, prince des fils de Juda. *4. Moy.* 1, 7.

11. Nahasson engendra aussi Salma<sup>6</sup>, duquel est venu Booz.

12. Or Booz engendra Obed, lequel engendra Isai.

13. Isai eut pour fils aîné Eliab, le second fut Abinadab, le troisième Simmaa, 1. *Rois,* 16, 6, 8, 9, 17, 12.

14. le quatrième, Nathanael, le cinquième, Raddai;

15. le sixième, Asom, et le septième, David<sup>7</sup>.

16. Leurs sœurs étaient Sarvia et Abigail. Les fils de Sarvia *furent* trois : Abisai, Joab et Asael<sup>8</sup>.

17. Abigail fut mère d'Amasa, dont le père était Jéther, Ismahélite. 2. *Rois,* 17, 25.

18. Or Caleb<sup>9</sup>, fils d'Hesron, épousa une femme qui se nommait Azuba, dont il eut

ŷ. 3. — <sup>1</sup> Voy. la remarque sur 1. *Moy.* 38, 7, 10.

ŷ. 6. — <sup>2</sup> Dans *Jos.* 7, 1, 17, 18, il est appelé Zabdi.

ŷ. 7. — <sup>3</sup> fils de Zamri. *Jos.* 7, 1.

<sup>4</sup> autrement nommé Achan.

ŷ. 9. — <sup>5</sup> autrement Aram.

ŷ. 11. — <sup>6</sup> ou Salmon. Voy. *Ruth,* 4, 20.

ŷ. 15. — <sup>7</sup> Le huitième (1. *Rois,* 16, 10.) était, au rapport des anciens Juifs, seulement son fils adoptif. D'autres autrement. — <sup>8</sup> Selon d'autres, un des enfants d'Isai n'eut point de postérité, ce qui a été cause que son nom a été effacé des tables généalogiques.

ŷ. 16. — <sup>8</sup> Personnages célèbres dans l'histoire de David, et qui sont toujours appelés fils de Sarvia, sans que le nom de leur père soit indiqué, apparemment parce que leur mère était sœur de David.

ŷ. 18. — <sup>9</sup> ou Calubi (ŷ. 9.).

Jérioth<sup>10</sup>; et ses fils furent Jazer, Sobab et Ardon.

19. Mais Caleh, après la mort d'Azuba, épousa Ephrata, dont il eut Hur.

20. Hur engendra Uri; et Uri engendra Bézéléel.

21. Ensuite Hesron prit pour femme la fille de Machir, père de Galaad. Il avait soixante ans quand il l'épousa, et il eut d'elle Ségub. 4. *Moys.* 32, 40. *Jos.* 13, 30.

22. Ségub eut aussi pour fils Jaïr; et il fut seigneur de vingt-trois villes dans la terre de Galaad. 4. *Moys.* 32, 40. 5. *Moys.* 3, 14. *Jos.* 13, 14. *Jug.* 10, 4.

23. Et il prit Gessur<sup>11</sup> et Aram<sup>12</sup>, villes de la terre de Jaïr, comme aussi Canath, avec les soixante villages de sa dépendance qui valaient des villes. Tous ces lieux appartenaient aux enfants de Machir, père de Galaad<sup>13</sup>.

24. Après la mort d'Hesron, Caleh épousa Ephrata. Mais Hesron avait encore eu une femme, nommée Abia, de laquelle il eut un fils nommé Ashur, qui fut père de Thécuā<sup>14</sup>.

25. Mais Jéraméel, premier-né du même Hesron, eut pour fils aîné Ram et ensuite Buna, Aram, Asom et Achia.

26. Et Jéraméel épousa encore une autre femme nommée Atara, qui fut mère d'Onam.

27. Ram, fils aîné de Jéraméel, eut aussi pour fils Moos, Jamïn et Achar.

28. Onam eut pour fils Séméï et Jada. Les fils de Séméï sont Nadab et Abisur.

29. Abisur épousa une femme nommée Abihail, de laquelle il eut deux enfants, Ahobban et Molid.

30. Nadab fut père de Saled et d'Apphaïm, dont le premier mourut sans enfants.

31. Mais Apphaïm eut un fils nommé Jési,

qua genuit Jerioth : fueruntque filii ejus Jazer, et Sobab, et Ardon.

19. Cumque mortua fuisset Azuba, accepit uxorem Caleb, Ephrata : quæ peperit ei Hur.

20. Porro Hur genuit Uri : et Uri genuit Bezeleel.

21. Post hæc ingressus est Hesron ad filiam Machir patris Galaad, et accepit eam cum esset annorum sexaginta : quæ peperit ei Segub.

22. Sed et Segub genuit Jaïr, et possedit viginti tres civitates in terra Galaad.

23. Cepitque Gessur, et Aram, oppida Jaïr : et Canath, et viculus ejus sexaginta civitatum; omnes isti, filii Machir patris Galaad.

24. Cum autem mortuus esset Hesron, ingressus est Caleb ad Ephrata. Habuit quoque Hesron uxorem Abia, quæ peperit ei Ashur patrem Thecuæ.

25. Nati sunt autem filii Jerameel primogeniti Hesron, Ram primogenitus ejus, et Buna, et Aram, et Asom, et Achia.

26. Duxit quoque uxorem alteram Jerameel, nomine Atara, quæ fuit mater Onam.

27. Sed et filii Ram primogeniti Jerameel, fuerunt Moos, Jamïn et Achar.

28. Onam autem habuit filios Semei, et Jada. Filii autem Semei : Nadab, et Abisur.

29. Nomen vero uxoris Abisur, Abihail, quæ peperit ei Ahobban, et Molid.

30. Filii autem Nadab fuerunt, Saled, et Apphaim. Mortuus est autem Saled absque liberis.

31. Filius vero Apphaim, Jési :

<sup>10</sup> Selon l'hébr. : Caleh engendra avec Azuba et Jérioth etc.

ŷ. 23. — <sup>11</sup> Voy. *Jos.* 13, 2.

<sup>12</sup> D'autres trad. : Et Gessur et Aram prirent les villes de Jaïr. Aram, les Syriens.

<sup>13</sup> Dans l'hébr. et le latin, les mots : *omnes isti*, se rapportent à *viculi* villages; et l'expression : Tous ceux-ci étaient les enfants de Machir... signifie : tous ces villages étaient habités par les enfants de Machir.

ŷ. 24. — <sup>14</sup> Dans l'hébr. le verset porte : Et après la mort d'Hesron à Caleb-Ephrata, Abia, femme d'Hesron, lui enfanta Ashur etc.

qui Jesi genuit Sesan. Porro Sesan genuit Oholai.

32. Filii autem Jada fratris Semei : Jether et Jonathan. Sed et Jether mortuus est absque liberis.

33. Porro Jonathan genuit Phaleth, et Ziza. Isti fuerunt filii Jerameel.

34. Sesan autem non habuit filios, sed filias; et servum Ægyptium nomine Jeraa.

35. Deditque ei filiam suam uxorem : quæ peperit ei Ethei.

36. Ethei autem genuit Nathan, et Nathan genuit Zabab.

37. Zabab quoque genuit Ophlal, et Ophlal genuit Obed,

38. Obed genuit Jehu, Jehu genuit Azariam,

39. Azarias genuit Helles, et Helles genuit Elasa,

40. Elasa genuit Sisamoi, Sisamoi genuit Sellum,

41. Sellum genuit Icamia, et Icamia autem genuit Elisama.

42. Filii autem Caleb fratris Jerameel : Mesa primogenitus ejus, ipse est pater Ziph : et filii Marésa patris Hebron.

43. Porro filii Hebron, Core, et Taphua, et Recem, et Samma.

44. Samma autem genuit Raham, patrem Jercaam, et Recem genuit Sammai.

45. Filius Sammai, Maon : et Maon pater Bethsur.

46. Epha autem concubina Caleb peperit Haran, et Mosa, et Gezez. Porro Haran genuit Gezez.

47. Filii autem Jahaddai, Regom, et Joathan, et Gesan, et Phalet, et Epha, et Saaph.

qui fut père de Sésan, et Sésan, d'Oholaï <sup>15</sup>.

32. Les fils de Jada, frère de Séméï, furent Jéthér et Jonathan. Jéthér mourut aussi sans enfants.

33. Mais Jonathan eut Phaleth et Ziza. Voilà quels ont été les fils de Jérameél.

34. Pour Sésan, il n'eut point de garçons, mais des filles, et un esclave égyptien, nommé Jérea,

35. à qui il donna sa fille en mariage : et elle accoucha d'Ethéï.

36. Ethéï fut père de Nathan; et Nathan, père de Zabab.

37. Zabab eut pour fils Ophlal, et Ophlal engendra Obed.

38. Obed engendra Jéhu, et Jéhu, Azarias.

39. Azarias engendra Hellès, et Hellès, Elasa.

40. Elasa engendra Sisamoi, et Sisamoi engendra Sellum.

41. Sellum engendra Icamia, et Icamia, Elisama.

42. Or les enfants de Caleb <sup>16</sup>, frère de Jérameél furent Mésa, son aîné, prince de Ziph, et les descendants de Marésa, père d'Hébron <sup>17</sup>.

43. Les fils d'Hébron furent Coré, Taphua, Récem et Samma.

44. Samma engendra Raham, père de Jercaam, et Récem engendra Sammaï.

45. Sammaï eut un fils nommé Maon, et Maon fut père de Bethsur.

46. Or Epha, seconde femme de Caleb, fut mère de Haran, de Mosa et de Gézez. Et Haran eut un fils nommé aussi Gézez.

47. Les enfants de Jahaddaï <sup>18</sup> furent Regom, Joathan, Gésan, Phalet, Epha et Saaph.

ŷ. 31. — <sup>15</sup> une fille (ŷ. 34. 35.).

ŷ. 42. — <sup>16</sup> Voy. pl. h. note 9.

<sup>17</sup> \* Ziph, Marésa et Hébron sont tout à la fois des noms d'hommes et des noms de villes. Il en est de même de plusieurs autres noms propres qui se lisent dans les généalogies rapportées dans les premiers chapitres du premier livre des Paralipomènes. Cela porte à croire que ces premiers habitants de la terre promise prirent le nom de leurs villes, ou donnèrent à leurs villes le nom qu'ils portaient eux-mêmes. Peut-être aussi les descendants de certains personnages donnèrent-ils les noms de leurs pères aux villes dont ils furent les possesseurs. Cette remarque fait comprendre la difficulté qu'il y a de connaître et de déterminer à quoi se rapportent quelques noms qui se lisent dans l'Écriture, puisque le même mot peut désigner également et un homme et une ville. Comp. pl. h. la remarque sur 1, 6.

ŷ. 47. — <sup>18</sup> Selon quelques-uns un seul et même nom avec Mosa.

48. Maacha, concubine de Caleb, lui donna aussi Saber et Tharana.

49. Mais Saaph, père de Madména, engendra Sué, père de Machbéna et de Gabaa. Caleb eut aussi une fille nommée Achsa.

50. Ceux-ci <sup>19</sup> furent encore de la postérité de Caleb <sup>20</sup>, étant descendus de Hur, fils aîné de sa femme Ephrata, savoir : Sobal, père de Cariathiarim <sup>21</sup>,

51. Salma, père de Bethléhem, Hariph, père de Bethgader.

52. Or Sobal, père de Cariathiarim, qui jouissait de la moitié du pays où il demeurait, eut des fils <sup>22</sup>.

53. Et des familles qui s'établirent dans Cariathiarim sont descendus les Jéthréens, les Aphuthéens, les Sémathéens, les Maséréens, desquels sont venus les Saraïtes et les Esthaolithes.

54. Les enfants <sup>23</sup> de Salma furent Bethléhem et Nétophathi, qui sont la gloire de la maison de Joab; et la moitié du pays que l'on nommait le lieu de repos, fut habitée par les descendants de Sarai <sup>24</sup>.

55. Il y faut joindre les familles des docteurs de la loi, qui demeurent à Jabès, et qui se retirent sous des tentes où ils chantent les louanges de Dieu avec la voix et sur les instruments. Ce sont eux qu'on nomme Cinéens, qui sont descendus de Calor <sup>25</sup>, chef de la maison de Réchab <sup>26</sup>.

48. Concubina Caleb Maacha, peperit Saber, et Tharana.

49. Genuit autem Saaph pater Madmena, Sue patrem Machbena, et patrem Gabaa. Filia vero Caleb, fuit Achsa.

50. Hi erant filii Caleb, filii Hur primogeniti Ephrata, Sobal, pater Cariathiarim.

51. Salma pater Bethleem, Hariph pater Bethgader.

52. Fuerunt autem filii Sobal patris Cariathiarim. Qui videbat dimidium requietionum.

53. Et de cognatione Cariathiarim, Jethrei, et Aphuthei, et Semathei, et Maserei. Ex his egressi sunt Saraïtae, et Esthaolithæ.

54. Filii Salma, Bethlehem, et Netophathi, coronæ domus Joab, et dimidium requietionis Sarai.

55. Cognationes quoque scribarum habitantium in Jabes, canentes atque resonantes, et in tabernaculis commorantes. Hi sunt Cinæi, qui venerunt de Calore patris domus Rechab.

γ. 50. — <sup>19</sup> Ceux qui suivent.

<sup>20</sup> Litt. : furent les fils de Caleb, — le jeune, qui était lui-même un fils de Hur, fils de Caleb (γ. 19.).

<sup>21</sup> habitant de cette ville. Le mot père désigne fréquemment le fondateur des villes où la postérité du fondateur s'était fixée.

γ. 52. — <sup>22</sup> Litt. : ... père de Cariathiarim, eut des enfants, et il vit la moitié des lieux de repos, — il posséda la moitié du bien de ses aïeux. D'autres autrement.

γ. 54. — <sup>23</sup> Voy. note 21 et γ. 51.

<sup>24</sup> D'autres trad. l'hébr. : la moitié des Manahathéens et des Sargéens. — \* D'aut. encore traduisent tout le verset : Les enfants de Sama furent Bethléhem, et Nétophate, Hatéroth, Beth, Joab, Chassi, Ménacht et Athsorhi; noms propres dont la Vulgate a pris la signification. De Sacy.

55. — <sup>25</sup> Dans l'hébr. : Chamath (chaleur).

<sup>26</sup> Les Cinéens ou Réchabites, descendants du beau-frère de Moïse (*Jug.* 1, 16.), vivaient toujours sous des tentes (*Jérém.* 35, 2-8.), et avaient par conséquent bien le temps, grâce à leur vie de pasteurs, de s'adonner à la méditation des choses ivines et aux louanges de Dieu, ce qui est cause qu'ils sont ici appelés des docteurs de la loi et des chantres sacrés. — \* L'hébr. porte : Et les familles des Soerim (scribes, docteurs), habitants de Jabès, sont les Tirhatim, les Chimhatim, Souchatim : ceux-ci sont les Cinéens descendants de Chamath, père de la main de Réchab. — Au lieu des noms de familles ou de nations, la Vulgate a mis leur signification.

## CHAPITRE III.

*Généalogie de David.*

1. David vero hos habuit filios, qui ei nati sunt in Hebron: primogenitum Amnon ex Achinoam Jezrahelitide, secundum Daniel de Abigail Carmelitide,

2. tertium Absalom filium Maacha filiae Tholmai regis Gessur, quartum Adoniam filium Aggith,

3. quintum Saphatiam ex Abital, sextum Jethraham de Eglâ uxore sua.

4. Sex ergo nati sunt ei in Hebron, ubi regnavit septem annis et sex mensibus. Triginta autem et tribus annis regnavit in Jerusalem.

5. Porro in Jerusalem nati sunt ei filii, Simmaa, et Sobab, et Nathan, et Salomon, quatuor de Bethsabée filia Ammiel,

6. Jébaar quoque, et Elisama, 7. et Eliphaleth, et Noge, et Nepheg, et Japhia,

8. necnon Elisama, et Eliada, et Elipheleth, novem :

9. omnes hi, filii David, absque filiis concubinarum : habueruntque sororem Thamar.

10. Filius autem Salomonis, Roboam : cujus Abia filius genuit Asa. De hoc quoque natus est Josaphat,

11. pater Joram : qui Joram genuit Ochoziam, ex quo ortus est Joas :

12. et hujus Amasias filius genuit Azariam. Porro Azariæ filius Joathan

13. procreavit Achaz patrem Ezechie, de quo natus est Manasses.

14. Sed et Manasses genuit Amon patrem Josiæ.

15. Filii autem Josiæ fuerunt,

1. Voici les enfants de David, qui lui sont nés à Hébron : L'aîné fut Amnon, fils d'Achinoam, de Jezrahel ; le second, Daniel<sup>1</sup>, fils d'Abigail, du Carmel ; 2. *Rois*, 3, 2.

2. le troisième, Absalom, fils de Maacha, qui était fille de Tholmai, roi de Gessur ; le quatrième, Adonias, fils d'Aggith ;

3. le cinquième, Saphatias, fils d'Abital ; le sixième, Jéthraham, fils d'Eglâ, son épouse.

4. Ainsi David eut six fils à Hébron, où il régna sept ans et demi. Mais il régna trente-trois ans à Jérusalem.

5. Et les enfants qu'il eut à Jérusalem furent Sinmaa, Sobab, Nathan, Salomon, tous quatre fils de Bethsabée, fille d'Ammiel. 2. *Rois*, 5, 14.

6. Il eut encore Jébaar et Elisama,

7. Eliphaleth, Nogé, Népheg et Japhia,

8. comme aussi Elisama, Eliada et Eliphéleth, c'est-à-dire neuf<sup>2</sup>.

9. Ce sont là tous les enfants de David, sans compter les enfants de ses concubines. Et ils eurent une sœur nommée Thamar.

10. Or Salomon fut père de Roboam, qui eut pour fils Abia, lequel engendra Asa, duquel est venu Josaphat,

11. père de Joram, qui engendra Ochozias, et de celui-ci naquit Joas.

12. Joas eut pour fils Amasias, père d'Azarias ; et le fils d'Azarias fut Joathan,

13. qui engendra Achaz, père d'Ezéchiâs, qui eut pour fils Manassé.

14. Manassé engendra Amon, père de Josias,

15. dont les fils sont Johanan, l'aîné ; le

† 1. — <sup>1</sup> Son autre nom est Chéléab (2. *Rois*, 3, 2.).

† 2. — <sup>2</sup> sans les quatre de Bethsabée. Dans 2. *Rois*, 5, 14. ils sont au nombre de onze. Il y a apparence que deux d'entre eux étaient morts auparavant sans enfants.

second Joakim, le troisième, Sédécias, le quatrième, Sellum.

16. De Joakim sont venus Jéchonias et Sédécias. *Math.* 1, 11.

17. Les fils de Jéchonias furent Asir, Salathiel<sup>3</sup>,

18. Melchiram, Phadaïa, Sennésér et Jécémia, Sama, et Nadabia<sup>4</sup>.

19. De Phadaïa sont venus Zorobabel et Séméi. Zorobabel engendra Mosolla et Hananie<sup>5</sup> avec Salomith, leur sœur;

20. et encore ces cinq autres, Hasaban, Ohol, Barachias, Hasadias et Josabhesed.

21. Hananias eut pour fils Phaltias, qui fut père de Jéséïas, dont le fils nommé Raphaïa fut père d'Arnan, duquel est venu Obdia, qui eut pour fils Séchéniás.

22. Le fils de Séohénias fut Séméia, duquel sont sortis Hattus, Jégaal, Baria, Naaria et Saphat, qui font six<sup>6</sup>.

23. Naaria eut trois fils, Elhoénaï, Ezéchias et Erricam.

24. Elhoénaï en eut sept, Oduia<sup>7</sup>, Eliasub, Phéléïa, Accub, Johanán, Dalaïa et Anani.

primogenitus Johanán, secundus Joakim, tertius Sedecias, quartus Sellum.

16. De Joakim natus est Jechonias, et Sedecias.

17. Filii Jechoniæ fuerunt, Asir, Salathiel,

18. Melchiram, Phadaia, Senneser, et Jecemia, Sama, et Nadabia.

19. De Phadaia orti sunt Zorobabel et Semei. Zorobabel genuit Mosollam, Hananiam, et Salomith sororem eorum :

20. Hasaban quoque, et Ohol, et Barachian, et Hasadian, Josabhesed, quinque.

21. Filius autem Hananiæ, Phaltias pater Jeseiæ, cujus filius Raphaia; hujus quoque filius, Arnán, de quo natus est Obdia, cujus filius fuit Sechenias.

22. Filius Secheniæ, Semeia : cujus filii, Hattus, et Jegaal, et Baria, et Naaria, et Saphat, sex numero.

23. Filius Naariæ, Elioenai, et Ezechias, et Erricam, tres.

24. Filii Elioenai, Oduia, et Eliasub, et Phéleia, et Accub, et Johanán, et Dalaiá, et Anani, septem.

ŷ. 17. — <sup>3</sup> Selon l'hébr. : fils d'Asir.

ŷ. 18. — <sup>4</sup> Ceux-ci sont proprement les petits-fils de Jéchonias, les fils de Salathiel : pour la même raison Zorobabel (ŷ. 19.) pouvait être appelé fils de Phadaïa et fils (petit-fils) de Salathiel.

ŷ. 19. — <sup>5</sup> Un de ces deux enfants portait aussi le nom d'Abiud. *Math.* 1, 13.

ŷ. 22. — <sup>6</sup> descendants de Séchéniás.

ŷ. 24. — <sup>7</sup> Oduia est le douzième depuis Zorobabel. En comptant vingt-cinq ans seulement pour chaque génération, les douze générations forment un espace de 300 ans après Zorobabel. Et comme ce chef des Israélites, pour le retour de la captivité, ne mourut point avant l'an 545 av. J.-C., il s'ensuit que les généalogies du 1<sup>er</sup> livre des Paralipomènes vont bien jusqu'à l'an 215 avant l'ère chrétienne. C'est dire par là même que les livres des Paralipomènes, du moins dans leur entier, ne peuvent être l'ouvrage d'Esdras, contemporain de Zorobabel. Esdras cependant peut avoir composé ces livres jusqu'à son temps; ce qui suit aura été ajouté plus tard.

## CHAPITRE IV.

*Autres descendants de Juda. Postérité de Siméon.*

1. Filii Juda : Phares, Hesron, et Charmi, et Hur, et Sobal.

2. Raia vero filius Sobal genuit Jahath, de quo nati sunt Ahumai et Laad; hæ cognationes Sarathi.

3. Ista quoque stirps Etam : Jezrahel, et Jesema, et Jedebos. Nomen quoque sororis eorum, Asalephuni.

4. Phanuel autem pater Gedor, et Ezer pater Hosa; isti sunt filii Hur primogeniti Ephrata patris Bethléhem.

5. Assur vero patri Thecuæ erant duæ uxores, Halaa, et Naara.

6. Peperit autem ei Naara, Oozam, et Hopher, et Themani, et Ahastari; isti sunt filii Naara.

7. Porro filii Halaa, Sereth, Isaar, et Ethnan.

8. Cos autem genuit Anob, et Soboba et cognationem Aharehel filii Arum.

9. Fuit autem Jabes inclytus præ fratribus suis, et mater ejus vocavit nomen illius Jabes, dicens : Quia peperit eum in dolore.

1. Les descendants <sup>1</sup> de Juda sont Pharès, Hesron, Charmi, Hur et Sobal <sup>2</sup>. 1. *Moy.* 38, 29. 46, 12. *Pl. h.* 2, 4. *Matth.* 1, 3.

2. Raia, fils de Sobal, engendra Jahath, père d'Ahumai et de Laad, d'où les Sarathites sont sortis <sup>3</sup>.

3. Voici encore la postérité d'Etam <sup>4</sup> : Jezrahel, Jéséma et Jédébos, qui eurent une sœur nommée Asalephuni.

4. Phanuel fut père de Gédor <sup>5</sup>; et Ezer, père d'Hosa. Ce sont là les descendants d'Hur, fils aîné d'Ephrata <sup>6</sup> et père de Bethléhem <sup>7</sup>.

5. Assur <sup>8</sup>, père <sup>9</sup> de Thécuæ, eut deux femmes, savoir : Halaa et Naara

6. De Naara il eut Oozam et Hépher, et les Thémانيens, et les Ahastariens, qui sont tous descendus de Naara.

7. Les fils de Halaa sont Séreth, Isaar et Ethnan.

8. Cos <sup>10</sup> engendra Anob et Soboba; et c'est de lui que sont venus tous ceux qui portent le nom d'Aharehel, fils d'Arum.

9. Mais Jabès devint plus illustre que ses frères; et ce fut sa mère qui lui donna le nom de Jabès, en disant : C'est parce que je l'ai mis au monde avec beaucoup de douleur <sup>11</sup>.

ŷ. 1. — <sup>1</sup> Litt. : Les fils, — les descendants. L'auteur sacré cite dans ce chapitre les fondateurs de plusieurs localités dans la tribu de Juda, afin de faire connaître à leurs descendants, qui étaient revenus de la captivité de Babylone, le lieu de leur demeure, et de les rassurer eux-mêmes.

\* <sup>2</sup> La suite des descendants de Juda, telle qu'elle est ici présentée, offre de notables divergences avec celle qu'on lit plus haut 2. 4. Ces divergences s'expliquent par les raisons que donne l'auteur dans la note 1. et ci-dessus 1, 6. — Selon quelques-uns, la généalogie de Juda est tracée dans les deux endroits par deux lignes collatérales.

ŷ. 2. — <sup>3</sup> c'est-à-dire de ceux-ci sont venus les habitants de Sareth ou Saraa.

ŷ. 3. — <sup>4</sup> c'est-à-dire à Etam habitaient ceux qui suivent.

ŷ. 4. — <sup>5</sup> de ceux qui habitaient Gédor.

<sup>6</sup> d'Ephrata et de Caleb.

<sup>7</sup> Bethléhem est aussi appelée Ephrata, parce que l'aïeule de son fondateur portait ce nom.

ŷ. 5. — <sup>8</sup> *Voy. pl. h.* 2, 24.

<sup>9</sup> fondateur.

ŷ. 8. — <sup>10</sup> Jabès doit avoir été un fils de Cos, qui s'appelait aussi Othoniël (ŷ. 13.).

ŷ. 9. — <sup>11</sup> Jabès, proprement Jaëbetz, signifie : qui cause de la douleur.

10. Or Jabès invoqua le Dieu d'Israël, en disant : Si vous voulez bien répandre sur moi vos bénédictions, et étendre les bornes de mes terres; et si votre bras m'était favorable, en empêchant que je ne succombe sous la malice des hommes<sup>12</sup>. Et Dieu lui accorda ce qu'il avait demandé.

11. Caleb<sup>13</sup>, frère de Sua, engendra Mahir, qui fut père d'Esthon.

12. Esthon engendra Béthrapha, Phessé et Téhinna, qui fut le père de la ville de Naas. Ce sont ceux-ci qui ont peuplé la ville de Récha.

13. Cénéz eut pour fils Othoniel<sup>14</sup> et Saraïa. Othoniel fut père d'Hathath et de Maonathi.

14. Maonathi engendra Ophra; Saraïa engendra Joab, le père de la Vallée des ouvriers<sup>15</sup>, car il y avait là toutes sortes d'ouvriers.

15. Les enfants de Caleb, fils de Jéphoné<sup>16</sup>, sont Hir, Ela et Naham. Ela fut père de Cénéz.

16. Les fils de Jaléléel<sup>17</sup> furent Ziph, Zipha, Thiria et Asraël.

17. Ceux d'Ezra<sup>18</sup> étaient Jéther, Méréd, Epher et Jalon. Il eut encore<sup>19</sup> Marie, Sammaï et Jesba, père d'Esthamo.

18. Sa femme fut Judaïe, qui engendra Jared, père de Gédor, et Héber, père de Socho, et Icuthiel, père de Zanoé. Et tous ceux-là descendent aussi<sup>20</sup> de Béthie, fille de Pharaon, qui épousa Méréd<sup>21</sup>.

19. Et les fils de sa femme Odaïe<sup>22</sup>, sœur de Naham, père de Céïla, sont Garmi et Esthamo, qui était de Machathi.

10. Invocavit vero Jabes Deum Israël, dicens : Si benedicens benedixeris mihi, et dilataveris terminos meos, et fuerit manus tua mecum, et feceris me a malitia non opprimi. Et præstitit Deus quæ precatu est.

11. Caleb autem frater Sua genuit Mahir, qui fuit pater Esthon.

12. Porro Esthon genuit Bethrapha, et Phesse, et Tehinna patrem urbis Naas : hi sunt viri Recha.

13. Filii autem Cenez, Othoniel, et Saraia. Porro filii Othoniel, Hathath, et Maonathi.

14. Maonathi genuit Ophra, Saraia autem genuit Joab patrem Vallis artificum : ibi quippe artifices erant.

15. Filii vero Caleb filii Jephronæ, Hir, et Ela, et Naham. Filii quoque Ela : Cenez.

16. Filii quoque Jaleleel : Ziph, et Zipha, Thiria, et Asrael.

17. Et filii Ezra, Jether, et Méréd, et Epher, et Jalon, genuitque Mariam, et Sammai, et Jesba, patrem Esthamo.

18. Uxor quoque ejus Judaia peperit Jared patrem Gedor, et Heber patrem Socho, et Icuthiel patrem Zanoë; hi autem filii Bethiæ filiæ Pharaonis, quam accepit Méréd.

19. Et filii uxoris Odaïæ sororis Naham patris Ceila, Garmi, et Esthamo, qui fuit de Machathi.

ÿ. 10. — <sup>12</sup> je vous serai particulièrement reconnaissant. Il est ordinaire, dans le langage biblique, que la proposition corrélatrice d'un serment soit omise.

ÿ. 11. — <sup>13</sup> un descendant de Juda, dont le père est inconnu, différent de Caleb dont il a été parlé ci-dessus, de même que de celui dont il s'agit au ÿ. 15.

ÿ. 13. — <sup>14</sup> Voy. Jos. 15, 17, 18. Jug. 1, 13.

ÿ. 14. — <sup>15</sup> de ceux qui y habitaient.

ÿ. 15. — <sup>16</sup> le fameux Caleb, qui vivait du temps de Moÿse. 4. Moÿs. 13, 7. Jos. 14, 6.

ÿ. 16. — <sup>17</sup> dont le père est inconnu.

ÿ. 17. — <sup>18</sup> qui était aussi un descendant de Juda; son père est inconnu.

<sup>19</sup> Qui? Vraisemblablement Méréd. Voy. ÿ. 18. — \* « Encore » n'est pas dans le texte hébreu.

ÿ. 18. — <sup>20</sup> Litt. : sont les fils, — les fils propres ou adoptifs.

<sup>21</sup> Les ÿ. 17 et 18 semblent avoir souffert. — \* On ne voit pas bien par la suite du contexte de qui Judaïa était femme, si c'était de Caleb, de Méréd, de Jesba ou d'Esthamo; mais il semble par le reste du verset que Méréd ayant épousé Béthia, égyptienne, fille de Pharaon, dont il eut Marie, Sammaï et Jesba, père d'Esthamo, il eut aussi d'une autre femme païenne, qu'il prit, peut-être Judaïa, Jared père de Gédor, et Héber, père de Socho, et Jathiel, père de Zanoé. Tel paraît être le vrai sens de ce verset, dont l'obscurité vient de l'omission de quelques mots. D. CALMET.

ÿ. 19. — <sup>22</sup> qui tirait aussi son origine de Juda.

20. Filii quoque Simon, Amnon, et Rinna filius Hanan, et Thilon. Et filii Jesi, Zoheth, et Benzoheth.

21. Filii Sela, filii Juda : Her pater Lecha, et Laada pater Maresa, et cognationes domus operantium byssum in domo Juramenti.

22. Et qui stare fecit solem, virique Mendacii, et Securus, et Incendens, qui principes fuerunt in Moab, et qui reversi sunt in Labem; hæc autem verba vetera.

23. Hi sunt figuli habitantes in plantationibus, et in sepibus, apud regem in operibus ejus, commorantique sunt ibi.

24. Filii Simeon : Namuel et Jamin, Jarib, Zara, Saul.

25. Sellum filius ejus, Mapsam filius ejus, Masma filius ejus.

26. Filii Masma : Hamuel filius ejus, Zachur filius ejus, Semei filius ejus.

27. Filii Semei sedecim, et filiarum sex : fratres autem ejus non ha-

20. Les fils de Simon *sont* Amnon et Rinna, qu'il eut de Hanan<sup>23</sup>, et Thilon. Et les fils de Jesi *sont* Zoheth et Benzoheth.

21. Les fils de Sela, fils de Juda, *sont* Her, père de Lécha, et Laada, père de Maresa, et les familles de ceux qui travaillent aux ouvrages de fin lin dans la maison du Jurément<sup>24</sup>. 1. *Moy.* 28, 5.

22. Et celui qui a fait arrêter le soleil<sup>25</sup>, et les hommes de mensonge<sup>26</sup>, et le Certain<sup>27</sup>, et le Brûlant<sup>28</sup>, qui commandèrent dans Moab, et qui revinrent à Lahem<sup>29</sup>. Or c'est *ce que nous apprenons* de l'ancienne tradition<sup>30</sup>.

23. Ce sont là les potiers<sup>31</sup> qui demeuraient dans les plantations et dans les haies chez le roi<sup>32</sup>, où ils travaillaient pour lui, et qui y sont établis<sup>33</sup>.

24. Les fils de Simeon<sup>34</sup> *sont* Namuel, Jamin, Jarib, Zara et Saul, 1. *Moy.* 46, 10.

25. dont le fils<sup>35</sup> fut Sellum, père de Mapsam, lequel eut Masma pour fils.

26. Le fils de Masma fut Hamuel, celui d'Hamuel fut Zachur, et celui de Zachur fut Séméï.

27. Séméï eut seize garçons et six filles : mais ses frères n'eurent pas beaucoup d'en-

γ. 20. — <sup>23</sup> Dans l'hébr. : Benhanan.

γ. 21. — <sup>24</sup> Dans l'hébr. : à Beth-Asbea, nom de ville, qui était vraisemblablement située en Egypte. Sens : Les descendants des ouvriers en lin tiraient leur origine de Sela. — \* Dans l'hébr. le verset porte : Les fils de Schelah, fils de Juda, furent Her, père de Lécha, et Léhéda, père de Marescha, et les familles de Beth-Habodath-Gabbutz et de Beth-Haschébahah. — Les derniers mots sont des noms de lieux dont la Vulgate a rendu la signification. D. CALMET.

γ. 22. — <sup>25</sup> Dans l'hébr. : jokim. La Vulgate a traduit ces noms propres, de même que ceux qui suivent, par leur signification.

<sup>26</sup> Dans l'hébr. : et les hommes de Cozeba.

<sup>27</sup> Dans l'hébr. : et Joas.

<sup>28</sup> Dans l'hébr. : et Saraph

<sup>29</sup> qui se rendirent maîtres durant leur séjour en Egypte de quelques localités de Moab, mais qui retournèrent à Lahem, en Egypte (γ. 23. 40).

<sup>30</sup> \* c'est-à-dire des anciens monuments, des anciennes listes généalogiques. — Les Hébreux, de même que tous les anciens peuples d'Orient et encore ceux de nos jours, conservaient avec le plus grand soin les tables généalogiques de leur famille. Ces tables non-seulement constataient l'ancienneté et la noblesse de leur race, mais elles faisaient connaître à quelle tribu chaque famille appartenait, et par là servaient comme de titres publics pour leurs possessions. On sait que, d'après la loi de Moïse, les biens fonds compris dans le territoire d'une tribu, ne devaient point être annexés au territoire d'une autre tribu, *Voy. pl. b. 9, 35 note.*

γ. 23. — <sup>31</sup> c'est-à-dire ils étaient potiers, et ils etc.

<sup>32</sup> dans les plantations et dans les haies, — sens des mots hébreux Nethahim et Gedherah. — Auprès du roi en Egypte.

<sup>33</sup> Dans l'hébr. : où ils demeuraient à son service.

γ. 24. — <sup>34</sup> \* Comp. 1. *Moy.* 46, 10; 4. *Moy.* 26, 12. — La diversité des noms s'explique ici comme ci-dessus γ. 1. — La suite de la généalogie est tracée par les chefs de familles dans des lignes différentes, sans que la parenté des chefs de familles entre eux soit marquée d'une manière plus précise.

γ. 25. — <sup>35</sup> de Saül.

fants, et toute leur postérité ne put égaler le nombre des enfants de Juda <sup>30</sup>.

28. Ils s'établirent dans Bersabée, dans Molada, dans Hasarsuhai,

29. dans Bala, dans Asom, dans Tholad,

30. dans Bathuel <sup>37</sup>, dans Horma et dans Siceleg,

31. dans Bethmarchaboth, dans Hasarsusim, dans Bethberaï et dans Saarim : ce sont les villes qu'ils possédèrent jusqu'au règne de David.

32. Ils eurent encore des bourgs au nombre de cinq, qui peuvent passer pour villes, savoir : Etam, Aen, Remmon, Thochen et Asan.

33. Et avec cela tous les villages qui sont aux environs de ces villes, jusqu'à Baal <sup>38</sup>. Voilà le pays que les descendants de Siméon ont habité, et la distribution de leurs demeures <sup>39</sup>.

34. Mosobab <sup>40</sup>, Jemlech, et Josa, fils d'Amasias,

35. Johel et Jéhu, fils de Josabia, qui fut fils de Saraïa, fils d'Asiel,

36. Elioénaï, Jacoba, Isuhaïa, Asaïa, Adiel, Ismiel, et Banaïa,

37. Ziza, fils de Séphéï, fils d'Allon, fils d'Idaïa, fils de Semri, fils de Samaïa.

38. Tous ceux-là devinrent les chefs célèbres de plusieurs maisons, et ils se multiplièrent extrêmement dans les familles qui sortirent d'eux.

39. Ils partirent pour se rendre maîtres de Gador <sup>41</sup> et s'étendirent jusqu'à l'orient de la vallée, afin de chercher des pâturages à leurs troupeaux.

40. Ils en trouvèrent de fertiles et d'excellents, et une terre très-spacieuse, paisible et abondante, où quelques gens de la postérité de Cham s'étaient établis <sup>42</sup>.

41. Ceux-ci que nous avons nommés plus haut, vinrent donc les attaquer sous le

buerunt filios multos, et universa cognatio non potuit adæquare summam filiorum Juda.

28. Habitaverunt autem in Bersabee, et Molada, et Hasarsuhai, 29. et in Bala, et in Asom, et in Tholad,

30. et in Bathuel, et in Horma, et in Siceleg,

31. et in Bethmarchaboth, et in Hasarsusim, et in Bethberai, et in Saarim; et civitates eorum usque ad regem David.

32. Villæ quoque eorum : Etam, et Aen, Remmon, et Thochen, et Asan, civitates quinque.

33. Et universi viculi eorum per circuitum civitatum istarum usque ad Baal; hæc est habitatio eorum et sedium distributio.

34. Mosobab quoque et Jemlech, et Josa filius Amasæ,

35. et Johel, et Jehu filius Josabæ filii Saraïæ filii Asiel,

36. et Elioenai, et Jacoba, et Isuhaia, et Asaia, et Adiel, et Ismiel, et Banaia.

37. Ziza quoque filius Sephei filii Allon filii Idaia filii Semri filii Samaia.

38. Isti sunt nominati principes in cognationibus suis, et in domo affinitatum suarum multiplicati sunt vehementer.

39. Et profecti sunt ut ingrederentur in Gador usque ad orientem vallis, et ut quærerent pascua gregibus suis.

40. Inveneruntque pascuas uberes, et valde bonas, et terram latissimam et quietem et fertilem, in qua ante habitaverant de stirpe Cham.

41. Hi ergo venerunt, quos supra descripsimus nominatim, in

ŷ. 27. — <sup>36</sup> \* par un effet de la malédiction prononcée contre Siméon et Lévi par leur père (Voy. 1. Moys. 49, 7.).

ŷ. 30. — <sup>37</sup> \* Peut-être la fameuse Béthulie (Jos. 19, 4; Judith. 6, 7.).

ŷ. 33. — <sup>38</sup> s'étendant jusqu'à Baal. Voy. Jos. 19, 8.

<sup>39</sup> Dans l'hébr. : et leur généalogie.

ŷ. 34. — <sup>40</sup> un autre Siméonite (ŷ. 24.), de même que ceux qui suivent.

ŷ. 39. — <sup>41</sup> Voy. Jos. 15, 58. Les Siméonites n'avaient pas assez d'espace dans le petit district qui leur avait été concédé sur le territoire de la tribu de Juda : ce fut là le motif qui les engagea à entreprendre la conquête de Gador. La même raison occasionna une autre migration (ŷ. 42, 43.).

ŷ. 40. — <sup>42</sup> Philistins ou Chananéens; selon d'autres, Egyptiens.

## LIVRE I. CHAPITRE V.

diebus Ezechiae regis Juda : et percusserunt tabernacula eorum, et habitatores qui inventi fuerant ibi, et deleverunt eos usque in presentem diem : habitaveruntque pro eis, quoniam uberrimas pascuas ibidem reppererunt.

42. De filiis quoque Simeon abierunt in montem Seir viri quingenti, habentes principes Phalthiam et Naariam et Raphaïam et Oziel filios Jesi :

43. et percusserunt reliquias, quæ evadere potuerant, Amalecitarum, et habitaverunt ibi pro eis usque ad diem hanc.

règne d'Ezéchias, roi de Juda : ils renversèrent leurs tentes, et tuèrent les habitants qu'ils y trouvèrent; et ils en sont demeurés jusqu'à présent les maîtres, s'y étant établis en leur place, à cause des pâturages très-gras qu'ils y trouvèrent.

42. Quelques autres de la même tribu de Siméon, au nombre de cinq cents, s'en allèrent à la montagne de Séir<sup>43</sup>, sous la conduite de Phalthias, de Naarias, de Raphaïas et d'Oziel, enfants de Jesi.

43. Et ayant défait les restes des Amalécites qui avaient pu échapper, ils se rendirent maîtres du pays, où ils sont demeurés jusqu'à ce jour<sup>44</sup>.

## CHAPITRE V.

### *Généalogie de Ruben, de Gad, et de la demi-tribu de Manassé.*

1. Filii quoque Ruben primogeniti Israel (ipse quippe fuit primogenitus ejus : sed cum violasset thorum patris sui, data sunt primogenita ejus filiis Joseph filii Israel, et non est ille reputatus in primogenitum.

2. Porro Juda, qui erat fortissimus inter fratres suos, de stirpe ejus principes germinati sunt : primogenita autem reputata sunt Joseph.)

3. Filii ergo Ruben primogeniti

1. Voici les enfants de Ruben, fils aîné d'Israël (c'est lui qui était son aîné; mais parce qu'il déshonora le lit nuptial de son père, son droit d'aînesse<sup>1</sup> fut donné aux enfants de Joseph<sup>2</sup>, qui était aussi fils d'Israël, et Ruben ne fut plus considéré comme l'aîné. 1. *Moy.* 35, 22. 49, 4.

2. Or Juda était le plus vaillant de tous ses frères<sup>3</sup>, et des princes sont sortis de sa race<sup>4</sup>, mais le droit d'aînesse fut conservé à Joseph.)

3. Voici donc *quels furent* les fils de Ru-

γ. 42. — <sup>43</sup> dans l'Idumée.

γ. 43. — <sup>44</sup> C'est ici la dernière fois qu'il est fait mention des Amalécites dans l'histoire. Dieu avait plusieurs fois ordonné aux Israélites de les exterminer (2. *Moy.* 17, 8-16.) et fait prédire leur extermination (4. *Moy.* 24, 20.), comme étant les ennemis irréconciliables de son peuple. Comp. 5. *Moy.* 25, 17-19. *Jug.* 3, 12. 13: 6, 1-5. 33. 7, 12-22. 1. *Rois.* 15, 28. 18.

γ. 1. — <sup>1</sup> Sur le droit d'aînesse voy. 1. *Moy.* 25, 31 et les remarq. Selon D. Calmet, il n'est pas entièrement certain que la dignité sacerdotale y fut exclusivement attachée.

<sup>2</sup> sous le rapport des possessions, Joseph ayant reçu un double héritage, à savoir deux portions pour ses deux fils. Voy. 1. *Moy.* 49 et 48. Par rapport à la dignité et à la puissance, Juda fut toujours considéré comme l'aîné, et c'est pourquoi dans ces généalogies sa race est à la tête de toutes les autres.

γ. 2. — <sup>3</sup> Litt. : était le plus fort, — sous le rapport de la dignité et de la puissance. Voy. la note précédente.

<sup>4</sup> Dans l'hébr. : et de lui devait sortir le prince (le chef) des armées et en même temps le Messie. Voy. 1. *Moy.* 49, 8. 10. *Pl. b.* 28, 4. — <sup>\*</sup> Litt. : Assurément Juda est un héros parmi ses frères; et quant au chef, il est de lui; mais le droit d'aînesse appartient à Joseph.

ben, qui était l'aîné d'Israël, Enoch, Phallu, Esron et Carmi<sup>5</sup>. 1. *Moy.* 46, 9. 2. *Moy.* 6, 14. 4. *Moy.* 26, 5.

4. Joël<sup>6</sup> eut pour fils Samaïa, père de Gog, dont le fils fut Séméï.

5. Micha fut fils de Séméï, Réïa fut fils de Micha, et Baal fut fils de Réïa.

6. Béera, son fils, l'un des chefs de la tribu de Ruben, fut emmené captif par Theglathphalasar, roi des Assyriens. 4. *Rois*, 15, 29.

7. Ses frères et toute sa parenté, dans le dénombrement qui en fut fait par familles, se trouvaient avoir pour chefs Jéhïel et Zacharie.

8. Bala, fils d'Azaz, qui était fils de Samma, fils de Joel, s'établit dans Aroer, et s'étendit jusqu'à Nébo et Béelméon<sup>7</sup>.

9. Il poussa ses habitations jusqu'au pays oriental, jusqu'à l'entrée du désert, et jusqu'au fleuve de l'Euphrate, à cause de la grande quantité de bestiaux qu'ils possédaient dans la terre de Galaad.

10. Du temps de Saül ils combatturent contre les descendants d'Agar<sup>8</sup>; et les ayant taillés en pièces, ils demeurèrent dans leurs tentes, et s'établirent dans tout le pays qui est à l'orient de Galaad.

11. Les enfants de Gad s'établirent vis-à-vis d'eux dans le pays de Basan, jusqu'à Selcha.

12. Joel était à la tête<sup>9</sup>, et Saphan tenait le second rang, et Janai et Saphat dans Basan.

13. Leurs frères étaient Michel, Mosollam, Sébé, Jorai, Jachan, Zié et Héber, qui font sept en tout, et qui eurent chacun leur maison et leur postérité.

14. Ceux-ci furent fils d'Abihail, qui était fils d'Huri, fils de Jara, fils de Galaad, fils de Michel, fils de Jésési, fils de Jeddo, fils de Buz.

Israel : Enoch, et Phallu, Esron, et Carmi.

4. Filii Joel : Samaia filius ejus, Gog filius ejus, Semei filius ejus,

5. Micha filius ejus, Reia filius ejus, Baal filius ejus,

6. Beera filius ejus, quem captivum duxit Theglathphalasar rex Assyriorum, et fuit princeps in tribu Ruben.

7. Fratres autem ejus, et universa cognatio ejus, quando numerabantur per familias suas, habuerunt principes Jehiel et Zachariam.

8. Porro Bala filius Azaz, filii Samma, filii Joel, ipse habitavit in Aroer usque ad Nebo et Beelmeon.

9. Contra orientalem quoque plagam habitavit usque ad introitum eremi, et flumen Euphraten. Multum quippe jumentorum numerum possidebant in terra Galaad.

10. In diebus autem Saul præliati sunt contra Agareos, et interfecerunt illos, habitaveruntque pro eis in tabernaculis eorum, in omni plaga, quæ respicit ad orientem Galaad.

11. Filii vero Gad e regione eorum habitaverunt in terra Basan usque Selcha :

12. Joel in capite, et Saphan secundus : Janai autem, et Saphat, in Basan.

13. Fratres vero eorum secundum domos cognationum suarum, Michael, et Mosollam, et Sebe, et Jorai, et Jachan, et Zie, et Heber, septem.

14. Hi filii Abihail, filii Huri, filii Jara, filii Galaad, filii Michael, filii Jesesi, filii Jeddo, filii Buz.

γ. 3. — <sup>5</sup> Entre Carmi et Joël il manque plusieurs générations.

γ. 4. — <sup>6</sup> dont le père est inconnu. Selon quelques-uns c'était Charmi ou Hénoch.

γ. 8. — <sup>8</sup> Voy. *Jos.* 13, 9; 4. *Moy.* 32, 38.

γ. 10. — <sup>9</sup> Litt. : contre les Agaréens, — les Arabes, ainsi appelés probablement à cause d'Agar, mère d'Ismaël.

γ. 12. — <sup>9</sup> L'auteur sacré donne un fragment de la généalogie de deux descendants de Gad qui vivaient du temps de Joathan et de Jéroboam (γ. 17.). Cet extrait généalogique fut, selon toute apparence, inséré dans ce livre, parce qu'on voulait surtout connaître l'origine des familles et des personnes qui étaient revenues de la captivité de Babylone.

15. Fratres quoque filii Abdiel, filii Guni, princeps domus in familiis suis.

16. Et habitaverunt in Galaad, et in Basan, at in viculis ejus, et in cunctis suburbanis Saron, usque ad terminos.

17. Omnes hi numerati sunt in diebus Joathan regis Juda, et in diebus Jeroboam regis Israel.

18. Filii Ruben, et Gad, et dimidiæ tribus Manasse, viri bellatores, scuta portantes et gladios, et tendentes arcum, eruditique ad prælia, quadraginta quatuor millia, et septingenti sexaginta, procedentes ad pugnam.

19. Dimicaverunt contra Agaræos : Ituræi vero, et Naphis, et Nodab,

20. præbuerunt eis auxilium. Traditique sunt in manus eorum Agarei, et universi qui fuerant cum eis, quia Deum invocaverunt cum præliarentur : et exaudivit eos, eo quod credidissent in eum.

21. Ceperuntque omnia quæ possederant, camelorum quinquaginta millia, et ovium ducenta quinquaginta millia, et asinos duomillia, et animas hominum centum millia.

22. Vulnerati autem multi corruerunt : fuit enim bellum Domini. Habitaveruntque pro eis usque ad transmigrationem.

23. Filii quoque dimidiæ tribus Manasse possederunt terram a finibus Basan usque Baal, Hermon, et Sanir, et montem Hermon, in gens quippe numerus erat.

24. Et hi fuerunt principes domus cognationis eorum, Ephèr,

15. Leurs frères furent encore les fils d'Abdiel, fils de Guni, qui firent *chacun* une maison et une branche <sup>10</sup>.

16. Ils s'établirent dans le pays de Galaad, dans Basan et les bourgades qui en dépendent et dans tous les villages de Saron <sup>11</sup>, depuis un bout jusqu'à l'autre.

17. Tous ceux-ci se trouvent dans le dénombrement <sup>12</sup> qui fut fait du temps de Joathan, roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël <sup>13</sup>.

18. Les enfants de Ruben, de Gad et de la demi tribu de Manassé, furent des gens très-guerriers, qui portaient le bouclier et l'épée, qui savaient se servir de l'arc, et qui étaient très-expérimentés au combat. Quand ils marchaient en bataille, ils étaient au nombre de quarante-quatre mille sept cent soixante.

19. Ils eurent guerre contre les Agaréens, à qui les Ituréens avec ceux de Naphis et de Nodab,

20. donnèrent du secours <sup>14</sup>. Et Dieu leur livra entre les mains ces Agaréens avec tous les gens de leur parti, parce qu'ils eurent soin de l'invoquer dans le combat : ainsi il les exauça, parce qu'ils avaient cru en lui.

21. Ils se rendirent donc maîtres de tout ce que possédaient ces peuples, *c'est-à-dire* de cinquante mille chameaux, de deux cent cinquante mille brebis, et de deux mille ânes, et firent cent mille prisonniers,

22. sans compter aussi un grand nombre de blessés qui périrent dans le combat, parce que la bataille fut furieuse, et que le Seigneur y présidait. Et ils demeurèrent dans ce pays jusqu'à ce qu'ils en furent transférés.

23. La demi tribu de Manassé occupa aussi toutes les terres qui sont depuis les extrémités de Basan jusqu'à Baal, Hermon et Sanir, et posséda même la montagne d'Hermon, parce qu'ils étaient en fort grand nombre.

24. Voici ceux qui furent chefs de leurs diverses familles : Ephèr, Jési, Eliel, Ezriel,

γ. 15. — <sup>10</sup> Litt. : les frères aussi, fils d'Abdiel. — Sous-entendez : étaient de la tribu de Gad. Dans l'hébr. le verset porte : Achi, fils d'Abdiel, fils de Gouni, était le chef de la maison de leurs pères. — \* Achi signifie : mon frère.

γ. 16. — <sup>11</sup> une plaine dans le pays à l'est du Jourdain. Jos. 12, 18. Selon d'autres c'est le Sarion, le Liban (5. Moys. 3, 9.).

γ. 17. — <sup>12</sup> furent portés sur les registres, vraisemblablement à l'occasion de quelque guerre qui éclata.

<sup>13</sup> c'est-à-dire que leurs familles et leurs descendants sont enregistrés dans les recensements faits à deux époques différentes : sous Joathan, roi de Juda, et sous Jéroboam, roi d'Israël.

γ. 20. — <sup>14</sup> Selon l'hébr. toutes ces peuplades étaient aussi avec les Agaréens.

Jérémie, Odoïa et Jédiel, tous gens braves et très-forts, qui acquirent beaucoup de réputation parmi ceux de leur maison qu'ils commandaient.

25. Cependant ils abandonnèrent le Dieu de leurs pères, et commirent un adultère en suivant les dieux de ces peuples, que Dieu même avait exterminés en leur présence.

26. Mais enfin le Dieu d'Israël fit marcher contre eux Phul, roi des Assyriens, et Theglathphalasar, roi d'Assur, fit enlever la tribu de Ruben avec la tribu de Gad, et la demi-tribu de Manassé, et les emmena à Lahéla, à Habor, et à Ara sur le fleuve de Gozan, où ils sont toujours demeurés jusqu'à ce jour. 4. Rois, 15, 19. 29.

et Jesi, et Eliel, et Ezriel, et Jérémie, et Odoïa, et Jédiel, viri fortissimi et potentes, et nominati duces in familiis suis.

25. Reliquerunt autem Deum patrum suorum, et fornicati sunt post deos populorum terræ, quos abstulit Deus coram eis;

26. et suscitavit Deus Israel spiritum Phul regis Assyriorum, et spiritum Theglathphalasar regis Assur : et transtulit Ruben, et Gad, et dimidium tribum Manasse, et adduxit eos in Lahela, et in Habor, et Ara et fluvium Gozan, usque ad diem hanc.

## CHAPITRE VI.

### *Les descendants de Lévi et d'Aaron.*

1. Les fils de Lévi furent Gerson, Caath et Mérari. 1. Moys. 46, 11. Pl. b. 23, 6.

2. Les fils de Caath sont Amram, Isaar, Hébron et Oziel.

3. Les fils d'Amram sont Aaron, Moysé et Marie. Les fils d'Aaron sont Nadab et Abiu, Eléazar et Ithamar.

4. Eléazar engendra Phinées, et Phinées engendra Abisué,

5. Abisué engendra Bocci, et Bocci engendra Ozi.

6. Ozi engendra Zaraïas, et Zaraïas engendra Méraïoth.

7. Méraïoth engendra Amarias, et Amarias engendra Achitob.

8. Achitob engendra Sadoc, et Sadoc engendra Achimaas.

9. Achimaas engendra Azarias, et Azarias engendra Johanan<sup>1</sup>.

10. Johanan engendra Azarias : ce fut lui qui exerça le sacerdoce dans le temple que Salomon fit bâtir à Jérusalem<sup>2</sup>.

11. Or Azarias engendra Amarias, et Amarias engendra Achitob.

12. Achitob engendra Sadoc, et Sadoc engendra Sellum<sup>3</sup>.

1. Filii Levi : Gerson, Caath, et Merari.

2. Filii Caath : Amram, Isaar, Hebron, et Oziel.

3. Filii Amram : Aaron, Moyses, et Maria : Filii Aaron : Nadab et Abiu, Eleazar et Ithamar.

4. Eleazar genuit Phinees, et Phinees genuit Abisue.

5. Abisue vero genuit Bocci, et Bocci genuit Ozi.

6. Ozi genuit Zariaiam, et Zariaias genuit Meraiioth.

7. Porro Meraiioth genuit Amariam, et Amarias genuit Achitob.

8. Achitob genuit Sadoc, et Sadoc genuit Achimaas,

9. Achimaas genuit Azariam, Azarias genuit Johanan,

10. Johanan genuit Azariam; ipse est qui sacerdotio functus est, in domo quam ædificavit Salomon in Jerusalem.

11. Genuit autem Azarias Amariam, et Amarias genuit Achitob,

12. Achitob genuit Sadoc, et Sadoc genuit Sellum,

§. 9. — <sup>1</sup> qui était aussi appelé Joïada. Voy. 4. Rois, 11, 4.

§. 10. — <sup>2</sup> On le prend pour le prêtre qui s'opposa au roi Ozias, lorsqu'il entreprit d'offrir de l'encens. Voy. 2. Par. 26, 17. 18.

§. 12. — <sup>3</sup> ou Mosallan. Voy. pl. b. 9, 11.

13. Sellum genuit Helciam, et Helcias genuit Azariam,
14. Azarias genuit Saraïam, et Saraïas genuit Josedec.
15. Porro Josedec egressus est, quando transtulit Dominus Judam et Jerusalem per manus Nabuchodonosor.
16. Filii ergo Levi : Gerson, Caath et Merari.
17. Et hæc nomina filiorum Gerson : Lobni, et Semei.
18. Filii Caath : Amram, et Isaar, et Hebron, et Oziel.
19. Filii Merari : Moholi et Musi. Has autem cognationes Levi secundum familias eorum.
20. Gerson, Lobni filius ejus, Jahath filius ejus, Zamma filius ejus,
21. Joah filius ejus, Addo filius ejus, Zara filius ejus, Jethrai filius ejus.
22. Filii Caath, Aminadab filius ejus, Core filius ejus, Asir filius ejus,
23. Elcana filius ejus, Abiasaph filius ejus, Asir filius ejus.
24. Thahath filius ejus, Uriel filius ejus, Ozias filius ejus, Saul filius ejus.
25. Filii Elcana, Amasai et Achimoth,
26. et Elcana : Filii Elcana, Sophai filius ejus, Nahath filius ejus,
27. Eliab filius ejus, Jeroham filius ejus, Elcana filius ejus.
28. Filii Samuel, primogenitus Vasseni, et Abia.
29. Filii autem Merari, Moholi : Lobni filius ejus, Semei filius ejus, Oza filius ejus,
30. Sammaa filius ejus, Haggia filius ejus, Asaia filius ejus.
13. Sellum engendra Helcias, et Helcias engendra Azarias.
14. Azarias engendra Saraïas, et Saraïas engendra Josédéc.
15. Or Josédéc sortit *du pays* quand le Seigneur transféra Juda et Jérusalem<sup>4</sup>, par le ministère de Nabuchodonosor.
16. Les fils de Lévi furent donc Gerson, Caath et MÉRARI. 2. *Moys.* 6, 16.
17. Les fils de Gerson furent Lobni et Séméi.
18. Les fils de Caath furent Amram, Isaar, Hébron et Oziel.
19. Les fils de MÉRARI furent Moholi et Musi. Mais voici quelle a été la postérité de Lévi prise selon les différentes familles<sup>5</sup>.
20. Gerson eut pour fils<sup>6</sup> Lobni; le fils de Lobni fut Jahath; le fils de Jahath fut Zamma.
21. Le fils de Zamma fut Joah; le fils de Joah fut Addo; le fils d'Addo fut Zara; le fils de Zara fut Jéthrai.
22. Les fils de Caath sont ceux-ci<sup>7</sup> : Aminadab, fils de Caath; Coré fils d'Aminadab; Asir, fils de Coré.
23. Elcana fils d'Asir; Abiasaph fils d'Elcana; Asir, fils d'Abiasaph.
24. Thahath, fils d'Asir; Uriel, fils de Thahath; Ozias, fils d'Uriel; Saül, fils d'Ozias.
25. Les fils d'Elcana furent Amasai, Achimoth
26. et Elcana. Les fils d'Elcana furent Sophai, fils d'Elcana, Nahath, fils de Sophai.
27. Eliab, fils de Nahath; Jérham, fils d'Eliab; Elcana, fils de Jérham.
28. Les enfants de Samuel furent Vasseni<sup>8</sup>, qui était l'aîné, et Abia.
29. Les enfants de MÉRARI sont Moholi; son fils Lobni; Séméi, fils de Lobni; Oza, fils de Séméi;
30. Sammaa, fils d'Oza; Haggia, fils de Sammaa; Asaïa, fils d'Haggia.

ŷ. 15. — <sup>4</sup> c'est-à-dire en même temps que les autres, allant en captivité. D'autres autrement.

ŷ. 19. — <sup>5</sup> Dans l'hébr. : selon ses pères, selon chacune de ses maisons.

ŷ. 20. — <sup>6</sup> Litt. : Gerson, Lobni son fils; Jahath son fils, Lobni, et ainsi de suite pour les autres.

ŷ. 22. — <sup>7</sup> Litt. : Les fils de Caath : son fils fut Aminadab, qui eut pour fils Coré, qui eut pour fils Asir.

ŷ. 28. — <sup>8</sup> Voy. 1. *Rois*, 8, 2., où son autre nom est Johel. — <sup>\*</sup> L'hébreu est ici défectueux, et par sa défectuosité il a donné lieu à la traduction plus défectueuse encore de la Vulgate. Il porte : *Et filii Samuel, primogenitus, et secundus et Abia*, avec l'article déterminatif devant *primogenitus et secundus*. Il est manifeste qu'il manque le nom du premier né, qui s'appelait *Johel*, et que la conjonction *et* doit être retranchée devant *Abia*; en sorte que le verset doit être rétabli comme il suit : *Et filii Samuel, primogenitus Johel, et secundus Abia*. — Ce qui est conforme à ce qu'on lit. 1. *Rois*, 8, 2.

31. Ce sont ceux-ci \* à qui David donna l'intendance sur les chantres <sup>10</sup> de la maison du Seigneur, depuis que l'arche eut été mise en son lieu <sup>11</sup>. 2. *Rois*, 6, 17.

32. Ils accomplissaient leur ministère, en chantant devant le tabernacle de l'alliance, jusqu'à ce que Salomon eut bâti le temple du Seigneur dans Jérusalem; et ils entraient en office chacun selon l'ordre de leurs familles.

33. Or voici les noms de ceux qui servaient avec leurs enfants. Dans la postérité de Caath, Héman faisait l'office de chantre <sup>12</sup>. Il était fils de Johel, fils de Samuel,

34. fils d'Elcana, fils de Jéroham, fils d'Eliel, fils de Thohu,

35. fils de Suph, fils d'Elcana, fils de Mahath, fils d'Amasai,

36. fils d'Elcana, fils de Johel, fils d'Azarias, fils de Sophonias,

37. fils de Thahath, fils d'Asir, fils d'Abiasaph, fils de Coré,

38. fils d'Isaar, fils de Caath, fils de Lévi, fils d'Israël.

39. Son frère <sup>13</sup> Asaph était à sa droite <sup>14</sup>, il était fils de Barachias, fils de Samaa,

40. fils de Michel, fils de Basaïa, fils de Melchias,

41. fils d'Athanai, fils de Zara, fils d'Adaïa,

42. fils d'Ethan, fils de Zamma, fils de Séméï,

43. fils de Jeth, fils de Gersom, fils de Lévi.

44. Les enfants de MÉRARI leurs frères tenaient la gauche, *savoir*: Ethan, fils de Cusi, fils d'Abdi, fils de Maloch,

45. fils d'Hasabias, fils d'Amasias, fils d'Helcias,

46. fils d'Amasai, fils de Boni, fils de Somer,

47. fils de Moholi, fils de Musi, fils de MÉRARI, fils de Lévi.

48. Les autres LÉVITES <sup>15</sup>, leurs frères,

31. Isti sunt, quos constituit David super cantores domus Domini, ex quo collocata est arca :

32. et ministrabant coram tabernaculo testimonii, canentes donec edificaret Salomon domum Domini in Jerusalem : stabant autem juxta ordinem suum in ministerio.

33. Hi vero sunt, qui assistebant cum filiis suis, de filiis Caath: Heman cantor filius Johel, filii Samuel,

34. filii Elcana, filii Jeroham, filii Eliel, filii Thohu,

35. filii Suph, filii Elcana, filii Mahath, filii Amasai,

36. filii Elcana, filii Johel, filii Azariæ, filii Sophoniæ,

37. filii Thahath, filii Asir, filii Abiasaph, filii Core,

38. filii Isaar, filii Caath, filii Levi, filii Israel.

39. Et frater ejus Asaph, qui stabat a dextris ejus, Asaph filius Barachiæ, filii Samaa,

40. filii Michael, filii Basaïa, filii Melchiæ,

41. filii Athanai, filii Zara, filii Adaïa,

42. filii Ethan, filii Zamma, filii Semei,

43. filii Jeth, filii Gersom, filii Levi.

44. Filii autem Merari fratres eorum, ad sinistram, Ethan filius Cusi, filii Abdi, filii Maloch,

45. filii Hasabiæ, filii Amasiæ, filii Helciæ,

46. filii Amasai, filii Boni, filii Somer,

47. filii Moholi, filii Musi, filii Merari, filii Levi.

48. Fratres quoque eorum Le-

γ. 31. — \* ceux qui vont suivre.

<sup>10</sup> en général sur les musiciens.

<sup>11</sup> lorsqu'elle cessa de passer d'un lieu à un autre, mais qu'elle eut été portée par David sur le mont Sion.

γ. 33. — <sup>12</sup> Héman était un homme sage (3. *Rois*, 4, 13.), et chef d'un chœur de musiciens, à savoir de celui du milieu (γ. 39 note), comme Ethan était chef du chœur de gauche, et Asaph du chœur de droite. — Plusieurs psalmes portent dans leurs titres les noms de ces trois personnages, soit qu'ils en fussent les auteurs, soit qu'ils leur fussent adressés pour être exécutés par eux. — Selon quelques-uns, Ethan est le même qui *pl. b.* 25, 1-6. est aussi appelé *Idithun*.

γ. 39. — <sup>13</sup> c'est-à-dire, parent d'Héman (γ. 33.) de la famille de Gerson, était etc.

<sup>14</sup> Il y avait trois chœurs de musique, au milieu, à droite et à gauche (note 12).

γ. 48. — <sup>15</sup> Litt. : Les Lévites leurs frères, — les autres Lévites etc.

vite, qui ordinati sunt in cunctum ministerium tabernaculi domus Domini.

49. Aaron vero, et filii ejus adolebant incensum super altare holocausti, et super altare thymiamatis, in omne opus Sancti sanctorum : et ut precarentur pro Israel, juxta omnia quæ præceperat Moyses servus Dei.

50. Hi sunt autem filii Aaron : Eleazar filius ejus, Phinees filius ejus, Abisue filius ejus,

51. Bocci filius ejus, Ozi filius ejus, Zarahie filius ejus,

52. Méraioth filius ejus, Amarias filius ejus, Achitob filius ejus.

53. Sadoc filius ejus, Achimaas filius ejus.

54. Et hæc habitacula eorum per vicos atque confinia, filiorum scilicet Aaron, juxta cognationes Caathitarum : ipsis enim sorte contigerant.

55. Dederunt igitur eis Hebron in terra Juda, et suburbana ejus per circuitum :

56. agros autem civitatis, et villas, Caleb filio Jephone.

57. Porro filiis Aaron dederunt civitates ad confugiendum, Hebron, et Lobna et suburbana ejus,

58. Jether quoque et Esthemo cum suburbanis suis, sed et Helon et Dabir cum suburbanis suis,

59. Asan quoque et Bethsemes et suburbana eorum.

60. De tribu autem Benjamin, Gabee et suburbana ejus, et Almath cum suburbanis suis, Anathoth quoque cum suburbanis suis; omnes civitates, tredecim, per cognationes suas.

étaient aussi destinés à tout ce qui était du service du tabernacle de la maison du Seigneur <sup>16</sup>.

49. Mais Aaron et ses fils offraient tout ce qui se brûlait <sup>17</sup> sur l'autel des holocaustes et sur l'autel des parfums, pour tout ce qui regardait les fonctions du sanctuaire <sup>18</sup>; et ils priaient pour Israël, suivant en tout l'ordre que Moïse, serviteur de Dieu, leur avait prescrit.

50. Or voici quels étaient les fils d'Aaron <sup>19</sup>: Eléazar, son fils; Phinéés, fils d'Eléazar; Abisué, fils de Phinéés;

51. Bocci, fils d'Abisué; Ozi, fils de Bocci; Zarahie, fils d'Ozi;

52. Méraioth, fils de Zarahie; Amarias, fils de Méraioth; Achitob, fils d'Amarias;

53. Sadoc, fils d'Achitob, Achimaas, fils de Sadoc.

54. Et voici les lieux où demeuraient ces enfants d'Aaron, savoir les bourgades et les environs qui leur échurent par sort, en commençant par les familles de la branche de Caath.

55. On leur donna donc Hébron, dans la tribu de Juda, et tous les faubourgs qui l'environnent <sup>20</sup>:

56. mais les terres qui en relèvent avec les villages, furent données à Caleb, fils de Jéphoné. *Jos.* 21, 12.

57. On donna aussi aux enfants d'Aaron pour villes de refuge <sup>21</sup> Hébron et Lobna, avec ses faubourgs;

58. comme aussi Jéther et Esthémé avec leurs faubourgs; et même Hélon et Dabir avec leurs faubourgs;

59. et encore Asan et Bethsémès avec leurs faubourgs.

60. On leur donna aussi de la tribu de Benjamin, Gabée avec ses faubourgs, Almath avec ses faubourgs, comme aussi Anathoth avec ses faubourgs : le tout faisant treize <sup>22</sup> villes partagées entre leurs familles.

<sup>16</sup> c'est-à-dire, faisaient le service.

γ. 49. — <sup>17</sup> faisaient brûler les victimes et les parfums.

<sup>18</sup> dans le Saint et le Saint des saints.

γ. 50. — <sup>19</sup> \* Leurs noms sont déjà indiqués au commencement du chapitre, depuis γ. 3. jusqu'à γ. 16. Mais ici la liste ne va que jusqu'à Achimas, qui exerçait les fonctions sacerdotales sous Salomon, tandis que plus haut, au commencement du chapitre, elle se prolonge jusqu'à la captivité de Babylone.

γ. 55. — <sup>20</sup> \* dans un rayon de mille coudées. Et ainsi de tout ce qui est compris sous le nom de faubourgs dans le reste de ce chapitre. Voy. 4. *Moys.* 35, 5 et les remarq.

γ. 57. — <sup>21</sup> Parmi les villes désignées, il n'y avait qu'Hébron qui fût une ville de refuge ou libre. Voy. *Jos.* 20, 7. 8.

γ. 60. — <sup>22</sup> Voy. *Jos.* 21, 13 et suiv. Il n'y en a ici que onze d'énumérées. Jétha et Gabaa sont omises, peut-être par l'inadvertance du copiste.

61. On donna aussi en partage aux autres qui restaient de la postérité de Caath, dix villes de la demi-tribu de Manassé, pour être leur partage.

62. Les descendants de Gersom divisés en plusieurs branches, eurent treize villes de la tribu d'Issachar, de la tribu d'Aser, de la tribu de Nephthali, et de la tribu de Manassé dans Basan.

63. On donna aux descendants de Mérari, divisés en plusieurs branches, douze villes qui leur échurent par sort dans la tribu de Ruben, dans la tribu de Gad, et dans la tribu de Zabulon.

64. Les enfants d'Israël donnèrent aussi aux Lévités diverses villes avec leurs faubourgs ;

65. et ces villes leur furent données par sort dans la tribu des enfants de Juda, dans la tribu des enfants de Siméon, dans la tribu des enfants de Benjamin ; et ils les nommèrent chacun en leurs noms <sup>23</sup>.

66. *On en donna* de même à ceux qui étaient de la famille de Caath : et il y eut quelques-unes de leurs villes qui étaient de la tribu d'Ephraïm <sup>24</sup>.

67. On leur donna donc pour villes de refuge <sup>25</sup> Sichem avec ses faubourgs, dans la montagne d'Ephraïm, et Gazer avec ses faubourgs ;

68. Jecmaam aussi avec ses faubourgs, et de même Béthhoron ;

69. Hélon aussi avec ses faubourgs, et encore Gethremmon de la même sorte.

70. *On donna* de plus dans la demi-tribu de Manassé, Aner, avec ses faubourgs, et Baalam avec ses faubourgs à ceux qui restaient encore de la maison de Caath.

71. Ceux de la branche de Gersom eurent de même dans la demi-tribu de Manassé, Gaulon en Basan avec ses faubourgs, et Astharoth avec ses faubourgs.

72. Dans la tribu d'Issachar ils eurent Cedès avec ses faubourgs, et Dabéreth avec ses faubourgs ;

73. comme aussi Ramoth avec ses faubourgs, et Anem avec ses faubourgs.

61. Filiis autem Caath residuis de cognatione sua, dederunt ex dimidia tribu Manasse in possessionem urbes decem.

62. Porro filiis Gersom per cognationes suas, de tribu Issachar, et de tribu Aser, et de tribu Nephthali, et de tribu Manasse in Basan, urbes tredecim.

63. Filiis autem Merari per cognationes suas, de tribu Ruben, et de tribu Gad, et de tribu Zabulon, dederunt sorte civitates duodecim.

64. Dederunt quoque filii Israel Levitis civitates, et suburbana carum :

65. dederuntque per sortem, ex tribu filiorum Juda, et ex tribu filiorum Simeon, et ex tribu filiorum Benjamin, urbes has quas vocaverunt nominibus suis,

66. et his qui erant de cognatione filiorum Caath, fueruntque civitates in terminis eorum de tribu Ephraim.

67. Dederunt ergo eis urbes ad confugiendum, Sichem cum suburbanis suis in monte Ephraim, et Gazer cum suburbanis suis,

68. Jecmaam quoque cum suburbanis suis, et Bethhoron similiter,

69. necnon et Helon cum suburbanis suis, et Gethremmon in eundem modum.

70. Porro ex dimidia tribu Manasse, Aner et suburbana ejus, Baalam et suburbana ejus : his videlicet, qui de cognatione filiorum Caath reliqui erant.

71. Filiis autem Gersom, de cognatione dimidiæ tribus Manasse, Gaulon in Basan et suburbana ejus, et Astharoth cum suburbanis suis.

72. De tribu Issachar, Cedès et suburbana ejus, et Dabereth cum suburbanis suis,

73. Ramoth quoque et suburbana ejus, et Anem cum suburbanis suis.

γ. 65. — <sup>23</sup> en leurs noms de famille.

γ. 66. — <sup>24</sup> en partie ; car leurs villes étaient aussi en partie situées dans la demi-tribu de Manassé et dans la tribu de Dan.

γ. 67. — <sup>25</sup> Parmi les villes qui suivent, il n'y a que Sichem qui fût une ville de refuge. Voy. note 21.

74. De tribu vero Aser : Masal cum suburbanis suis, et Abdon similiter,

75. Hucac quoque et suburbana ejus, et Rohob cum suburbanis suis.

76. Porro de tribu Nephthali, Cedès in Galilæa et suburbana ejus, Hamon cum suburbanis suis, et Cariathaim et suburbana ejus.

77. Filiis autem Merari residuis: de tribu Zabulon, Remmono et suburbana ejus, et Thabor cum suburbanis suis :

78. trans Jordanem quoque ex adverso Jericho contra orientem Jordanis, de tribu Ruben, Bosor in solitudine cum suburbanis suis, et Jassa cum suburbanis suis,

79. Cademoth quoque et suburbana ejus, et Mephaat cum suburbanis suis.

80. Necnon et de tribu Gad : Ramoth in Galaad et suburbana ejus, et Manaim cum suburbanis suis,

81. sed et Hesebon cum suburbanis suis, et Jezer cum suburbanis suis.

74. Dans celle d'Aser, *ils eurent* Masal avec ses faubourgs, et Abdon de même ;

75. Hucac aussi avec ses faubourgs, et Rohob avec ses faubourgs.

76. Dans la tribu de Nephthali *ils eurent* Cédès en Galilée et ses faubourgs, Hamon avec ses faubourgs, Cariathaim et ses faubourgs.

77. Ceux qui restaient de la branche de Mérari eurent, dans la tribu de Zabulon, Remmono avec ses faubourgs, et Thabor avec ses faubourgs.

78. Au-delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, à l'orient de ce fleuve, ils eurent, dans la tribu de Ruben, Bosor qui est dans le désert avec ses faubourgs, et Jassa avec ses faubourgs ;

79. Cademoth aussi avec ses faubourgs, et Méphaat avec ses faubourgs ;

80. comme aussi dans la tribu de Gad, Ramoth de Galaad et ses faubourgs, et Manaim avec ses faubourgs ;

81. et de plus, Hésébon avec ses faubourgs, et Jézer avec ses faubourgs <sup>26</sup>.

## CHAPITRE VII.

### *Généalogie des six autres enfants de Jacob.*

1. Porro filii Issachar : Thola, et Phua, Jasub, et Simeron, quatuor.

2. Filii Thola : Ozi et Raphaia, et Jériel, et Jemaï, et Jebsem, et Samuel, principes per domos cognationum suarum. De stirpe Thola viri fortissimi numerati sunt in diebus David, viginti duo millia sexcenti.

3. Filii Ozi : Izrahia, de quo

1. Issachar eut quatre enfants : Thola, Phua, Jasub et Siméon. 1. *Moy.* 46, 43.

2. Thola eut pour fils Ozi, Raphaïa, Jériel, Jémaï, Jebsem et Samuel, *qui furent* tous chefs de diverses branches ou maisons. Et dans le dénombrement qui fut fait sous David, il se trouva vingt-deux mille six cents hommes de la maison de Thola, tous gens braves et très-forts.

3. Ozi eut pour fils Izrahia <sup>1</sup>, duquel sont

†. 81. — <sup>26</sup> \* Les prêtres étaient ainsi disséminés au milieu du peuple dans toute les tribus. Leur présence y maintenait l'ordre, la moralité et la piété, et ils exerçaient avec les fonctions sacrées, les fonctions de juges et la profession de médecins.

†. 3. — <sup>1</sup> \* Ozi eut vraisemblablement plus d'un fils, mais les autres sont omis comme étant moins connus. En effet, il est certain que dans ces neuf chapitres de généalogies, les noms d'un grand nombre des descendants sont passés sous silence : il eût été trop long de les énumérer tous. *Comp. pl. h. 1, 6. note.*

venus Michel, Obadia, Johel et Jésia, tous cinq très-illustres.

4. Ils eurent avec eux, à cause de leurs diverses branches et familles<sup>2</sup>, jusqu'à trente-six mille hommes, très-braves et toujours prêts à combattre, parce qu'ils avaient eu *chacun* plusieurs femmes, et beaucoup d'enfants.

5. Et les parents de ceux-ci, en y comprenant toute la maison d'Issachar, se trouvèrent monter dans le dénombrement qui en fut fait, jusqu'à quatre-vingt-sept mille hommes, tous très-forts et propres pour la guerre.

6. Les fils de Benjamin<sup>3</sup> étaient Béla, Béchor et Jadiel, au nombre de trois<sup>4</sup>.

7. Béla eut cinq fils : Esbon, Ozi, Oziel, Jérimoth et Uraï, qui furent chefs d'autant de familles, remplies d'hommes très-forts pour le combat, dont le nombre se trouva monter à vingt-deux mille treize-quatre.

1. *Moys.* 46, 21.

8. Les fils de Béchor furent Zamira, Joas, Eliézer, Elioénaï, Amri, Jérimoth, Abia, Anathoth et Almath, tous fils de Béchor.

9. Le dénombrement de ceux-ci, selon leurs diverses branches, d'où sont descendues différentes familles, monta à vingt mille deux cents, tous braves et propres à la guerre.

10. Les descendants de Jadihel sont Balan, qui eut pour fils Jéhus, Benjamin, Aod, Chanana, Zéthan, Tharsis et Ahisahar.

11. Tous ceux-ci descendent de Jadihel, et sont chefs d'autant de maisons, remplies d'hommes très-braves, dont le dénombrement monta à dix-sept mille deux cents, lorsqu'ils allaient au combat.

12. Sépham et Hapham sont les fils de Hir<sup>5</sup>, et Hasim est fils d'Aher<sup>6</sup>.

13. Les fils de Nephthali furent Jasiel,

nati sunt Michael, et Obadia, et Johel, et Jesia, quinque omnes principes.

4. Cumque eis per familias et populos suos, accincti ad prælium, viri fortissimi, triginta sex millia : multas enim habuerunt uxores, et filios.

5. Fratres quoque eorum per omnem cognationem Issachar, robustissimi ad pugnandum, octoginta septem millia numerati sunt.

6. Filii Benjamin : Bela, et Bechor, et Jadiel, tres.

7. Filii Bela : Esbon, et Ozi, et Oziel, et Jerimoth, et Urai, quinque principes familiarum, et ad pugnandum robustissimi : numerus autem eorum, viginti duo millia et triginta quatuor.

8. Porro filii Bechor : Zamira, et Joas, et Eliézer, et Elioenai, et Amri, et Jerimoth, et Abia, et Anathoth, et Almath : omnes hi, filii Bechor.

9. Numerati sunt autem per familias suas principes cognationum suarum, ad bella fortissimi, viginti millia et ducenti.

10. Porro filii Jadihel : Balan. Filii autem Balan : Jéhus et Benjamin, et Aod, et Chanana, et Zéthan, et Tharsis, et Ahisahar;

11. omnes hi filii Jadihel, principes cognationum suarum, viri fortissimi, decem et septem millia et ducenti, ad prælium procedentes.

12. Sepham quoque et Hapham filii Hir : et Hasim filii Aher.

13. Filii autem Nephthali : Ja-

§. 4. —<sup>2</sup> Dans l'hébr. : selon les pères de leurs maisons, selon chacune de leurs maisons.

§. 6. —<sup>3</sup> Lévi ni Benjamin ne furent pas compris dans le dénombrement qui fut fait sous David (*Pl.* 6, 21, 6.). Il est vraisemblable qu'il s'agit ici d'un recensement particulier des trois tribus de Benjamin, d'Issachar et d'Aser, ou que par recensement, il faut entendre le dénombrement des troupes de ces tribus, qui prirent part à quelque une des guerres que David eut à soutenir.

<sup>4</sup> Les descendants des autres fils de Benjamin (*Comp.* 8, 1, 4. *Moys.* 26, 38 et suiv.) étaient morts ou avaient péri à la guerre (*Jug.* 20.), en sorte que du temps de David (§. 2.), il n'en restait plus que ces trois.

§. 12. —<sup>5</sup> c'est-à-dire d'Uraï, comme il est appelé ci-dessus (§. 7.).

<sup>6</sup> c'est-à-dire Hasim descend avec ses fils d'Aher, qui du reste est inconnu.

siel, et Guni, et Jezer, et Sellum, filii Bala.

14. Porro filius Manasse, Esriel : concubinaque ejus Syra peperit Machir patrem Galaad.

15. Machir autem accepit uxores filii suis Haphhim et Saphan : et habuit sororem nomine Maacha : nomen autem secundi, Salphaad, natæque sunt Salphaad filia.

16. Et peperit Maacha uxor Machir filium, vocavitque nomen ejus Phares : porro nomen fratris ejus, Sares : et filii ejus, Ulam et Recen.

17. Filius autem Ulam, Badan : hi sunt filii Galaad, filii Machir, filii Manasse.

18. Soror autem ejus Regina peperit Virumdecorum, et Abiezer, et Mohoda.

19. Erant autem filii Semida, Abin, et Sechem, et Leci, et Aniam.

20. Filii autem Ephraim : Suthala, Bared filius ejus, Thahath filius ejus, Elada filius ejus, Thahath filius ejus, hujus filius Zabab,

21. et hujus filius Suthala, et hujus filius Ezer et Elad : occiderunt autem eos viri Geth indigenæ, quia descenderant ut invaderent possessiones eorum.

Guni, Jézer et Sellum, qui venaient tous de Bala <sup>7</sup>. 1. *Moy.* 46, 24.

14. Esriel fut fils de Manassé, qui eut encore d'une Syrienne, sa concubine, Machir, père de Galaad <sup>8</sup>.

15. Machir prit des femmes pour ses fils Haphhim et Saphan ; et il eut une sœur nommée Maacha. Salphaad fut son petit-fils, qui n'eut que des filles <sup>9</sup>.

16. Et Maacha, femme de Machir, accoucha d'un fils qu'elle nomma Pharès, qui eut aussi un frère nommé Sarès, père d'Ulam et de Récen.

17. Ulam fut père de Badan ; et tous ceux-là sont fils de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé.

18. Sa sœur qui s'appelait Reine <sup>10</sup>, eut un fils nommé le Beau <sup>11</sup>, outre Abiézer et Mohola.

19. Sémidia fut père d'Ahin, de Séchem, de Léci, et d'Aniam.

20. D'Ephraïm sont sortis Suthala, Bared, son fils ; Thahath, son fils ; Elada, son fils ; Thahath, son fils ; Zabab, son fils ;

21. Suthala, fils de Zabab ; Ezer et Elad, fils de Suthala : mais les habitants de Geth les tuèrent tous, parce qu'ils étaient venus <sup>12</sup> ravager leurs terres.

7. 13. — <sup>7</sup> c'est-à-dire étaient petits-fils de Bala, qui engendra Nephthali.

8. 14. — <sup>8</sup> Esriel était arrière-petit-fils de Manassé, qui eut pour fils Machir, qui eut pour fils Galaad, qui eut pour fils Esriel (Asriel) ; c'est ainsi que l'on concilie ce passage avec 4. *Moy.* 26, 29. 30. 31.

9. 15. — <sup>9</sup> Le texte semble avoir ici souffert. *Comp.* 4. *Moy.* 26, 33. — \* L'hébreu porte litt. 7. 12 : les Schuphim et les Huphim furent fils de Her, et les Huschim furent fils d'Aher. — Ce qui montre que les mots Schuphim et Huschim, qui sont au pluriel, sont non pas des noms d'hommes, mais de familles. — 7. 15. Et Machir prit une femme des Huphim et des Schuphim (ou pour les Huphim etc.), et le nom de sa sœur était Maacha etc. — 7. 16. Et Maacha, épouse de Machir, mit au monde un fils etc. — Il y a ici plusieurs difficultés ; les Huphim et les Schuphim seraient dits tout à la fois être fils de Hir et de Machir ; mais la remarque faite sur le 7. 12 fait voir qu'il en est autrement. Quant à Maacha, qui est donnée comme l'épouse et la sœur de Machir, on peut dire : 1° que sa sœur signifie simplement sa parente ; 2° qu'il a pu y avoir deux personnes de même nom. *Voy.* ch. 1. note.

10. 18. — <sup>10</sup> Dans l'hébr. le verset porte : Et sa sœur Molechet mit au monde Ischhoud. — La Vulgate a traduit les noms propres par leur signification.

11. Dans l'hébr. : Jsch-hud.

12. 21. — <sup>12</sup> pendant leur séjour en Egypte. — \* Nous n'avons, dans l'écriture, aucune lumière sur cet événement, si ce n'est par ce qu'il en est dit ici. — On suppose que les Philistins, qui vivaient de rapine, s'étant jetés dans le pays de Gessen, où habitaient les Israélites, les enfants d'Ephraïm qu'ils rencontrèrent d'abord, ou qui s'opposèrent les premiers à leur invasion, succombèrent dans le combat. — Selon d'autres, les Ephraïmites eux-mêmes firent irruption, par repréailles, sur le territoire des Philistins, et ils y périrent. Cette incursion des Ephraïmites jetterait quelque jour sur ce qui est marqué 7. 24. Il y en a enfin qui rapportent cette défaite

22. C'est pourquoi Ephraïm, leur père, les pleura durant plusieurs jours; et ses frères vinrent pour le consoler.

23. Ensuite il s'approcha de sa femme; et elle conçut, et eut un fils qu'elle nomma Béria<sup>13</sup>, parce qu'il était né dans l'affliction de sa famille.

24. Ephraïm eut aussi une fille nommée Sara, qui bâtit la ville basse et la ville haute de Béthhoron, et Ozensara.

25. Il eut encore pour fils Rapha et Réseph, et Thalé, duquel est venu Thaan,

26. qui fut père de Laadan, dont le fils fut Ammiud, lequel engendra Elizama,

27. duquel sortit Nun, qui fut père de Josué.

28. Leurs possessions et leurs demeures furent Béthel avec ses dépendances<sup>14</sup>, Noran du côté de l'orient, et Gazer avec ce qui en relève du côté de l'occident, comme aussi Sichein et ses dépendances jusqu'à Aza, et tout ce qui en dépend.

29. La tribu d'Ephraïm fut aussi bornée par celle de Manassé, où il y avait Bethsan et ses dépendances, Thanac et ses dépendances, Mageddo et ses dépendances, Dor et ses dépendances : ce sont les lieux où demeurèrent les fils de Joseph, fils d'Israël.

30. Les enfants d'Aser furent Jemna, Jésusa, Jessui et Baria, avec Sara leur sœur. 1. Moys. 46, 17.

31. Les fils de Baria furent Heber et Melchiel : c'est lui qui est père de Barsaïth.

32. Héber engendra Jéphlat, Somer, et Hotham, avec Suaa, leur sœur.

33. Les fils de Jéphlat furent Phosech, Chamaal et Asoth : ce sont là les fils de Jéphlat.

34. Les fils de Somer sont Ahi, Roaga, Haba et Aram.

35. Ceux de Helem, son frère, sont Supha et Jemna, et Sellès, et Amal.

36. Les fils de Supha sont Sué, Harnapher, Suel, Béri et Jamra,

22. Luxit igitur Ephraim pater eorum multis diebus, et venerunt fratres ejus ut consolarentur eum.

23. Ingressusque est ad uxorem suam : quæ concepit, et peperit filium, et vocavit nomen ejus Bertia, eo quod in malis domus ejus ortus esset :

24. filia autem ejus fuit Sara, quæ ædificavit Bethhoron inferiorem et superiorem, et Ozensara.

25. Porro filius ejus Rapha, et Reseph, et Thale, de quo natus est Thaan,

26. qui genuit Laadan : hujus quoque filius Ammiud, qui genuit Elizama,

27. de quo ortus est Nun, qui habuit filium Josue.

28. Possessio autem eorum et habitatio, Bethel cum filiabus suis, et contra orientem Noran, ac occidentalem plagam Gazer et filiarum ejus, Sichein quoque cum filiabus suis, usque ad Asa cum filiabus ejus.

29. Juxta filios quoque Manasse, Bethsan et filias ejus, Tanach et filias ejus, Mageddo et filias ejus, Dor et filias ejus : in his habitaverunt filii Joseph, filii Israel.

30. Filii Aser : Jemna, et Jesua, et Jessui, et Baria, et Sara soror eorum.

31. Filii autem Baria : Heber, et Melchiel : ipse est pater Barsaïth.

32. Heber autem genuit Jephlat, et Somer, et Hotham, et Suaa sororem eorum.

33. Filii Jephlat : Phosech, et Chamaal, et Asoth : hi filii Jephlat.

34. Porro filii Somer : Ahi et Roaga, et Haba, et Aram.

35. Filii autem Helem fratris ejus : Supha, et Jemna, et Selles, et Amal.

36. Filii Supha : Sue, Harnapher, et Sual et Beri, et Jamra,

des enfants d'Ephraïm par les Philistins au temps des juges. Dans cette hypothèse, il faudrait dire qu'il manque à la généalogie d'Ephraïm plusieurs membres (Voy. la remarq. sur y. 3.).

y. 23. — <sup>13</sup> c'est-à-dire dans le mal.

y. 28. — <sup>14</sup> Litt. : avec ses filles, — avec les villes, ses filles, — de sa dépendance, et ainsi des mêmes locutions qui suivent.

37. Bosor, et Hod, et Samma, et Salusa, et Jethran, et Bera.

38. Filii Jether : Jephone, et Phaspha, et Ara.

39. Filii autem Olla : Arce, et Haniel, et Resia.

40. Omnes hi filii Aser, principes cognationum, electi atque fortissimi duces ducum : numerus autem eorum ætatis quæ apta esset ad bellum viginti sex millia.

37. Bosor, Hod, Samma, Salusa, Jethran et Béra.

38. Les fils de Jéther sont Jéphoné, Phaspha et Ara.

39. Les fils d'Olla sont Aréc, Haniel et Résia.

40. Tous ceux-ci sont les descendants d'Aser et chefs d'autant de familles, hommes distingués et considérés comme les plus braves d'entre ceux qui commandaient les armées. Le nombre de ceux qui étaient en âge de porter les armes, montait à vingt-six mille.

## CHAPITRE VIII.

### *Généalogie de Benjamin et de Saül*

1. Benjamin autem genuit Bale primogenitum suum, Asbel secundum, Ahara tertium,

2. Nohaa quartum, et Rapha quintum.

3. Fueruntque filii Bale : Addar, et Gera, et Abiud,

4. Abisue quoque et Naaman, et Ahoë,

5. sed et Gera, et Séphuphan et Huram.

6. Hi sunt filii Ahod, principes cognationum habitantium in Gabaa, qui translati sunt in Manahath.

7. Naaman autem, et Achia, et Gera ipse transtulit eos, et genuit Oza, et Ahiud.

8. Porro Saharaïm genuit in regione Moab, postquam dimisit Husim et Bara uxores suas.

9. Genuit autem de Hodès uxore sua Jobab, et Sebia, et Mosa, et Molcholm,

1. Benjamin <sup>1</sup> engendra Balé, son aîné; Asbel, le second; Ahara, le troisième; 1. *Moy. 46, 21. Pl. h. 7, 6.*

2. Nohaa le quatrième, et Rapha, le cinquième.

3. Les fils de Balé furent Addar, Géra et Abiud,

4. Abisué, Naaman et Ahoé;

5. comme aussi Géra, Séphuphan et Huram.

6. Ceux-ci sont fils d'Ahod <sup>2</sup> et chefs d'autant de familles qui demeurèrent à Gabaa et qui furent transportées à Manahath <sup>3</sup>.

7. Ce furent Naaman et Achia, et Géra lui-même qui les emmenèrent : et il fut père d'Oza et d'Ahiud.

8. Or Saharaïm <sup>4</sup> ayant renvoyé ses femmes Husim et Bara, eut des enfants dans le pays des Moabites <sup>5</sup>.

9. Il eut donc de Hodès, son épouse, Jobab, Sébia, Mosa et Molcholm,

† 1. — <sup>1</sup> La généalogie de Benjamin est donnée d'une manière encore plus complète, à cause de Saül, premier roi du peuple élu, et du grand nombre de Benjamites qui revinrent de la captivité de Babylone.

† 6. — <sup>2</sup> qui était fils de Géra. *Jug. 3, 15.*

<sup>3</sup> dans la tribu de Juda.

† 8. — <sup>4</sup> On ne sait de qui il tirait son origine.

<sup>5</sup> \* L'hébreu ne dit point que Saharaïm eut des enfants, après avoir renvoyé ses femmes. On peut le traduire : †. 7.... Et Nahaman, et Achia et Géra : ce fut lui qui les emmena; et il engendra Oza et Achiud. †. 8. Et Saharaïm engendra dans les champs de Moab, après qu'il les eut envoyés (*otam*, au masculin, à savoir *Nahaman, Achia et Géra*) de Huschim et de Baara, ses femmes. †. 9. Il eut aussi de Chodesah etc. -- Nahaman, Achia, etc., étaient fils d'Aod (†. 6.).

10. avec Jéhus, Séchia et Marma, qui furent tous ses enfants, et chefs d'autant de familles différentes.

11. Méhusim engendra <sup>6</sup> Abitob et Elphaal.

12. Les enfants d'Elphaal sont Héber, Misaam et Samad, qui bâtit Ono et Lod, avec les lieux qui en dépendent.

13. Baria et Sama <sup>7</sup> furent chefs des branches qui s'établirent à Aialon, et ce furent eux qui chassèrent les habitants de Geth.

14. Ahio, Sésac, Jérimoth,

15. Zabadia, Arod et Héder,

16. Michel, Jespha et Joha sont les enfants de Baria.

17. Et Zabadia, Mosollam, Hézéci, et Héber,

18. Jésamari, Jezlia et Jobab, sont encore les enfants d'Elphaal.

19. Jacim, Zéchri, Zabdi,

20. Elioénaï, Séléthai, Eliel,

21. Adaïa, Baraïa et Samarath sont les enfants de Séméï.

22. Jephtham, Héber, Eliel,

23. Abdon, Zechri, Hanan,

24. Hanania, Elam, Anathothia,

25. Jephdaïa et Phanuel sont les enfants de Sésac,

26. Samsari, Sohoria, Otholia,

27. Jersia, Elia et Zéchri sont les enfants de Jéroram.

28. Ce sont là les premiers pères et les chefs des familles qui s'établirent à Jérusalem <sup>8</sup>.

29. Mais Abigabaon <sup>9</sup> s'établit dans Gabaon : sa femme se nommait Maacha. *Pl. b. 9, 35.*

30. Son fils aîné était Abdon, et les autres, Sur, Cis, Baal et Nadab ;

31. comme aussi Géder, Ahio, Zacher et Macelloth,

10. Jehus quoque, et Sechia, et Marma; hi sunt filii ejus, principes in familiis suis.

11. Mehusim vero genuit Abitob, et Elphaal.

12. Porro filii Elphaal : Heber, et Misaam, et Samad : hic edificavit Ono, et Lod, et filias ejus.

13. Baria autem et Sama, principes cognationum habitantium in Aialon : hi fugaverunt habitatores Geth.

14. Et Ahio, et Sesac, et Jerimoth,

15. et Zabadia, et Arod, et Heder,

16. Michael quoque, et Jespha, et Joha, filii Baria,

17. et Zabadia, et Mosollam, et Hezeci, et Heber,

18. et Jesamari, et Jezlia, et Jobab, filii Elphaal,

19. et Jacim, et Zechri, et Zabdi,

20. et Elioenai, et Selethai, et Eliel,

21. et Adaia, et Baraia, et Samarath, filii Semei.

22. Et Jephtham, et Héber, et Eliel,

23. et Abdon, et Zechri, et Hanan,

24. et Hanania, et Elam, et Anathothia,

25. et Jephdaia, et Phanuel, filii Sesac,

26. et Samsari, et Sohoria, et Otholia,

27. et Jersia, et Elia, et Zechri, filii Jeroram;

28. hi patriarchæ, et cognationum principes, qui habitaverunt in Jerusalem;

29. in Gabaon autem habitaverunt Abigabaon, et nomen uxoris ejus Maacha :

30. filiusque ejus primogenitus Abdon, et Sur, et Cis, et Baal, et Nadab.

31. Gedor quoque, et Ahio, et Zacher, et Macelloth :

ŷ. 11. — <sup>6</sup> \* Dans l'hébr. : Et de Chuschim ii engendra (à savoir Sabaraim engendra) Abitob, etc.

ŷ. 13. — <sup>7</sup> Comme note 4.

ŷ. 28. — <sup>8</sup> \* sans doute après le retour de la captivité; car sous Josué Jérusalem était encore au pouvoir des Jébuséens (*Jos. 13, 63.*).

ŷ. 29. — <sup>9</sup> \* Abigabaon, c'est-à-dire le père de Gabaon, appelé d'ailleurs Jochiel (*Pl. b. 9, 35.*).

32. et Macelloth genuit Samaa : habitaveruntque ex adverso fratrum suorum in Jerusalem cum fratribus suis.

33. Ner autem genuit Cis, et Cis genuit Saul. Porro Saul genuit Jonathan, et Melchisua, et Abinadab, et Esbaal.

34. Filius autem Jonathan, Meribbaal : et Meribbaal genuit Micha.

35. Filii Micha Phithon, et Melech, et Tharaa, et Ahaz ;

36. et Ahaz genuit Joada : et Joada genuit Alamath, et Azmoth, et Zamri : porro Zamri genuit Mosa,

37. et Mosa genuit Banaa, cujus filius fuit Rapha, de quo ortus est Elasa, qui genuit Asel.

38. Porro Asel sex filii fuerunt his nominibus, Ezricam, Bocru, Ismahel, Saria, Obdia, et Hanan ; omnes hi filii Asel.

39. Filii autem Esec fratris ejus, Ulam primogenitus, et Jehus secundus, et Eliphalet tertius.

40. Fueruntque filii Ulam viri robustissimi, et magno robore tendentes arcum : et multos habentes filios ac nepotes, usque ad centum quinquaginta. Omnes hi, filii Benjamin.

32. qui engendra Samaa ; et tous ceux-ci s'établirent à Jérusalem avec ceux de la même branche, à l'opposite de leurs frères <sup>10</sup>.

33. Ner engendra Cis <sup>11</sup>, et Cis engendra Saül. Saül engendra Jonathas, Melchisua, Abinadab et Esbaal.

34. Le fils de Jonathan fut Méribbaal, Méribbaal fut père de Micha.

35. Les fils de Micha furent Phithon, Mélech, Tharaa et Ahaz.

36. Ahaz engendra Joada ; Joada engendra Alamath, Azmoth et Zamri : Zamri engendra Mosa ;

37. Mosa engendra Banaa, dont le fils fut Rapha, duquel est venu Elasa, qui engendra Asel.

38. Asel eut six fils, dont voici les noms : Ezricam, Bocru, Ismahel, Saria, Obdia et Hanan, tous fils d'Asel.

39. Les enfants d'Esec, son frère, étaient Ulam, l'aîné de tous ; Jehus, le second, et Eliphalet, le troisième.

40. Les enfants d'Ulam furent des hommes très-robustes, et qui avaient une très-grande force pour tirer de l'arc. Ils eurent un grand nombre de fils et de petits-fils, jusqu'à cent cinquante. Tous ceux-là sont de la postérité de Benjamin.

## CHAPITRE IX.

### *Habitants de Jérusalem et de Gabaon.*

1. Universus ergo Israel dinumeratus est : et summa eorum scripta est in Libro regum Israel, et Juda : translaticque sunt in Babylonem propter delictum suum.

2. Qui autem habitaverunt primi

1. Voici donc le dénombrement de tout Israël <sup>1</sup>. Et le nombre auquel il se montait a été écrit dans le Livre des rois d'Israël et de Juda. Et ils furent transportés à Babylone à cause de leurs péchés.

2. Or ceux qui s'établirent les premiers

γ. 32. — <sup>10</sup> \* Voy. la remarq. sur γ. 28.

γ. 33. — <sup>11</sup> \* Ner portait aussi le nom d'Abiel (1. Rois, 9, 1.).

γ. 1. — <sup>1</sup> \* Il veut dire : J'ai jusque-là transcrit des actes publics le nombre de ces hommes auxquels se rattachait, par son origine, chacune des tribus avant la transmigration. — Et ils furent transportés à Babylone à cause de leurs péchés. Lors du schisme de Jéroboam, un grand nombre des habitants des dix tribus fidèles à Dieu, s'étaient réunis à la tribu de Juda ; et un grand nombre d'autres s'étaient réfugiés sur son territoire lorsque Téglathphalasar mit fin au royaume d'Israël. Tous ces Israélites, de même que ceux de la tribu de Juda, furent conduits en captivité à Babylone à cause de leurs péchés.

dans leurs biens et dans leurs villes <sup>2</sup>, furent les Israélites, les prêtres, les Lévites, et les Nathinéens <sup>3</sup>.

3. Il s'en établit à Jérusalem plusieurs de la tribu de Juda, de la tribu de Benjamin, et même des tribus d'Ephraïm et de Manassé <sup>4</sup>.

4. Othéï, fils d'Ammiud <sup>5</sup>, fils d'Amri, fils d'Omraï, fils de Boni, l'un des fils de Phares, fils de Juda;

5. Asaïa, fils aîné de Siloni <sup>6</sup>, et ses autres fils;

6. Jehuel, l'un des enfants de Zara, et les autres de la même maison, *montant au nombre de six cent quatre-vingt-dix*.

7. De la tribu de Benjamin : Salo, fils de Mosollam, fils d'Oduia, fils d'Asana;

8. et Jobania, fils de Jérôham, avec Ela, fils d'Ozi, fils de Mochori, et Mosollam, fils de Saphatias, fils de Rahuel, fils de Jebanias;

9. et encore tous les parents de ceux-ci divisés en diverses branches, *jusqu'au nombre de neuf cent cinquante-six*. Tous ceux-ci furent chefs de diverses branches dans les maisons dont ils étaient descendus.

10. De la famille sacerdotale, il y eut Jedaïa, Joiarib et Jachin;

11. comme aussi Azarias, fils d'Helcias, fils de Mosollam, fils de Sadoc, fils de Maraïoth, fils d'Achitob, pontife de la maison du Seigneur <sup>7</sup>.

12. Adaiâ qui était fils de Jérôham, fils de Phassur, fils de Melchias; et Maasai qui était fils d'Adiel, fils de Jezra, fils de Mosollam, fils de Mosollamith, fils d'Emmer,

13. avec encore leurs parents, qui ont été chefs de plusieurs autres familles, *montant au nombre de mille sept cent soixante*, tous hommes forts et robustes pour s'acquitter de tout le service qu'ils avaient à rendre dans la maison de Dieu.

in possessionibus, et in urbibus suis: Israel, et sacerdotes, et Levite, et Nathineï.

3. Commorati sunt in Jerusalem de filiis Juda, et de filiis Benjamin, de filiis quoque Ephraim, et Manasse.

4. Othei filius Ammiud, filii Amri, filii Omrai, filii Boni, de filiis Phares filii Juda.

5. Et de Siloni: Asaia primogenitus, et filius ejus.

6. De filiis autem Zara: Jehuel, et fratres eorum, sexcenti nonaginta.

7. Porro de filiis Benjamin: Salo filius Mosollam, filii Oduia, filii Asana:

8. et Jobania filius Jeroham: et Ela filius Ozi, filii Mochori: et Mosollam filius Saphatiæ, filii Rahuel, filii Jebaniæ,

9. et fratres eorum per familias suas, nongenti quinquaginta sex. Omnes hi, principes cognationum per domos patrum suorum.

10. De sacerdotibus autem: Jedaïa, Joiarib, et Jachin:

11. Azarias quoque filius Helciæ, filii Mosollam, filii Sadoc, filii Maraïoth, filii Achitob, pontifex domus Dei.

12. Porro Adaias filius Jeroham, filii Phassur, filii Melchiæ. et Maasai filius Adiel, filii Jezra, filii Mosollam, filii Mosollamith, filii Emmer;

13. fratres quoque eorum principes per familias suas, mille septingenti sexaginta, fortissimi robore ad faciendum opus ministerii in domo Dei.

ÿ. 2. — <sup>2</sup> \* savoir au retour de la captivité. — Suit maintenant le catalogue de ceux qui, après la captivité, vinrent de nouveau s'établir dans le pays de Chanaan. Comp. 2. Esdr. 11, 4 et suiv.

<sup>3</sup> c'est-à-dire ceux qui avaient été donnés pour le sanctuaire, les serviteurs du sanctuaire, destinés au plus bas service du lieu Saint. Voy. Jos. 9, 23. 1. Esdr. 2, 43.

ÿ. 3. — <sup>4</sup> \* Non-seulement Juda, mais encore les restes des autres tribus eurent, par le décret de Cyrus, la permission de retourner dans le pays de leurs pères (Voy. la note sur ÿ. 1.).

ÿ. 4. — <sup>5</sup> C'est vraisemblablement Athaïas, fils d'Aziam. Voy. 2. Esdr. 11, 4. Encore ici on voit entre les noms qui y sont cités et que l'on retrouve ailleurs, une divergence qu'il faut expliquer de quelque une des manières qu'on a indiquées (Voy. ch. 1. note 2.).

ÿ. 5. — <sup>6</sup> Selon quelques-uns Siloni est Séla, ou quelqu'un de ses descendants (4. Rois, 26, 20.).

ÿ. 11. — <sup>7</sup> Dans l'hébr. : un chef de la maison de Dieu.

14. De Levitis autem : Semeia filius Hassub, filii Ezricam, filii Hasebia, de filiis Merari.

15. Bacbacar quoque carpentarius, et Galal, et Mathania filius Micha, filii Zechri, filii Asaph :

16. et Obdia filius Semeia, filii Galal, filii Idithun : et Barachia filius Asa, filii Elcana, qui habitavit in atris Netophati.

17. Janitores autem : Sellum, et Accub, et Telmon, et Ahimam, et frater eorum Sellum princeps,

18. usque ad illud tempus, in porta regis ad orientem, observabant per vices suas de filiis Levi.

19. Sellum vero filius Core, filii Abiasaph, filii Core, cum fratribus suis, et domo patris sui, hi sunt Coritæ super opera ministerii, custodes vestibulorum tabernaculi : et familiæ eorum per vices castrorum Domini custodientes introitum.

20. Phinees autem filius Eleazari, erat dux eorum coram Domino.

21. Porro Zacharias filius Mosollamia, janitor portæ tabernaculi testimonii.

22. Omnes hi electi in ostiarios per portas, ducenti duodecim : et descripti in villis propriis : quos constituerunt David, et Samuel Videns, in fide sua,

23. tam ipsos, quam filios eorum, in ostiis domus Domini, et in tabernaculo, vicibus suis.

24. Per quatuor ventos erant ostiarii : id est ad orientem, et ad occidentem, et ad aquilonem, et ad austrum.

25. Fratres autem eorum in vi-

14. Des Lévites, *il y eut* Séméïa fils d'Has-sub, fils d'Ezricam, fils d'Hasébia, l'un des fils de Mérari :

15. Bacbacar, charpentier <sup>8</sup>, Galal et Mathania, fils de Micha, fils de Zéchri, fils d'Asaph ;

16. avec Obdia, fils de Séméïas, fils de Galal, fils d'Idithun ; et Barachia, fils d'Asa, fils d'Elcana, qui avait choisi sa demeure dans les faubourgs de Nétophati <sup>9</sup>.

17. Les portiers *étaient* Sellum, Accub, Telmon et Ahimam ; et leur frère Sellum était le chef <sup>10</sup>.

18. Jusqu'à ce temps-là, des enfants de Lévi avaient gardé tour à tour la porte du roi qui était à l'orient <sup>11</sup>.

19. Sellum, fils de Coré, fils d'Abiasaph, fils de Coré, *était là* avec ses frères et toute la maison de son père, c'est-à-dire les Corites établis sur les ouvrages qui regardent le ministère, ayant la garde des portes du tabernacle <sup>12</sup>, chacune de leurs familles gardait à son tour l'entrée du camp du Seigneur.

20. Or Phinéés <sup>13</sup>, fils d'Eléazar, était leur chef devant le Seigneur.

21. Zacharie, fils de Mosollamia, était chargé de la porte du tabernacle du témoignage.

22. Tous ces officiers destinés à la garde des portes du temple *étaient au nombre* de deux cent douze <sup>14</sup>, couchés chacun sur le rôle de leur ville <sup>15</sup>. David et le prophète Samuel, le Voyant, les établirent par un effet de leur foi <sup>16</sup>,

23. tant eux que leurs enfants, afin de garder chacun à leur tour les portes de la maison du Seigneur, et celles de son sanctuaire.

24. Les portiers étaient logés selon le regard des quatre vents, c'est-à-dire à l'orient, à l'occident, au septentrion et au midi.

25. Et leurs frères demeuraient dans leurs

ŷ. 15. — <sup>8</sup> \* Bacbacar était Lévite, et il exerçait un métier manuel. Saint Paul était corroyeur et faisait des tentes. Chez les Juifs, de même que chez les autres nations de l'antiquité, les arts mécaniques n'avaient rien d'avilissant.

ŷ. 16. — <sup>9</sup> des Nétophatéens dans la tribu de Juda.

ŷ. 17. — <sup>10</sup> surintendant.

ŷ. 18. — <sup>11</sup> par laquelle le roi se rendait de son palais au temple.

ŷ. 19. — <sup>12</sup> même avant la construction du temple.

ŷ. 20. — <sup>13</sup> \* un homonyme du grand Phinéés, aussi fils d'Eléazar, dont il est fait mention 4. *Moyss.* 25, 11.

ŷ. 22. — <sup>14</sup> qui se relevaient les uns les autres.

<sup>15</sup> portés sur les tablettes généalogiques.

<sup>16</sup> \* On rétablit, dans le service et la garde du temple, l'ordre qu'avait institué David, mais dont Samuel avait déjà donné l'idée.

bourgades; mais ils venaient chacun à leur tour les jours de sabbat pour faire leur office <sup>17</sup>, depuis le commencement de la semaine jusqu'à la fin.

26. Ces quatre Lévites <sup>18</sup> avaient l'intendance sur tous les portiers; et ils étaient encore chargés du soin de toutes les chambres <sup>19</sup> du trésor de la maison du Seigneur.

27. Ils demeuraient autour du temple du Seigneur, chacun dans leur département, afin que quand l'heure était venue, ils en ouvrirent eux-mêmes les portes dès le matin.

28. Il y avait aussi quelques-uns de leurs frères qui avaient soin de toutes les choses qui servaient au ministère; car on apportait toutes ces choses par compte, et on les remportait de même.

29. C'était d'entre ceux qui avaient en garde tout ce qui servait au sanctuaire, qu'on en prenait quelques-uns pour avoir soin de la farine, du vin, de l'huile, de l'encens et des aromates.

30. Mais ceux qui étaient de la famille sacerdotale, composaient les parfums de plusieurs aromates mêlés ensemble <sup>20</sup>.

31. Le Lévite Mathathias, fils aîné de Sellum, descendant de Coré, avait l'intendance sur tout ce qu'on faisait frire dans la poêle. 3. *Moy.* 7, 12. 8, 28.

32. Quelques-uns de la branche de Caath, leurs frères, avaient la charge des pains qu'on exposait devant le Seigneur, afin d'en préparer toujours de nouveaux tous les jours de sabbat <sup>21</sup>.

33. C'étaient les premiers d'entre les familles des Lévites, qui demeuraient près du temple <sup>22</sup>, afin de pouvoir plus librement remplir jour et nuit les fonctions de leur ministère.

34. Les chefs des Lévites, qui étaient les princes dans leurs familles, demeurèrent à Jérusalem.

35. Mais <sup>23</sup> Jéhiel, père de Gabaon, de-

culis morabantur, et veniebant in sabbatis suis de tempore usque ad tempus.

26. His quatuor Levitis creditus erat omnis numerus janitorum, et erant super exedras, et thesauros domus Domini.

27. Per gyrum quoque templi Domini morabantur in custodiis suis: ut cum tempus fuisset, ipsi mane aperirent fores.

28. De horum genere erant et super vasa ministerii: ad numerum enim et inferebantur vasa, et efferebantur.

29. De ipsis et qui credita habebant utensilia sanctuarii, prærant similia, et vino, et oleo, et thuri, et aromatibus:

30. Filii autem sacerdotum unguenta ex aromatibus conficiebant.

31. Et Mathathias Levites primogenitus Sellum Coritæ, præfectus erat eorum quæ in sartagine frigebantur.

32. Porro de filiis Caath fratribus eorum, super panes erant propositionis, ut semper novos per singula sabbata præpararent.

33. Hi sunt principes cantorum per familias Levitarum, qui in exedris morabantur, ut die ac nocte jugiter suo ministerio deservirent.

34. Capita Levitarum, per familias suas principes, manserunt in Jerusalem.

35. In Gabaon autem commo-

γ. 25. — <sup>17</sup> quand le service changeait, et que leur tour arrivait.

γ. 26. — <sup>18</sup> \* ceux qui sont nommés γ. 17.

<sup>19</sup> des magasins.

γ. 30. — <sup>20</sup> \* Voyez sur le privilège réservé aux prêtres de faire les parfums sacrés 2. *Moy.* 30, 38.

γ. 32. — <sup>21</sup> \* Comp. 2. *Moy.* 35, 13. 30; 3. *Moy.* 24, 5-8.

γ. 33. — <sup>22</sup> Litt. : dans les chambres. — Dans l'hébr. : qui étaient libres (exempts) du service des chambres.

γ. 35. — <sup>23</sup> Des Lévites l'auteur sacré retourne à la tribu de Benjamin, et il nous donne de nouveau la généalogie de Saül, afin d'arriver de lui à David. C'est ce grand roi, duquel le Messie devait sortir, ainsi que ses descendants, qu'il a surtout en vue. C'est à cause de lui qu'il a donné beaucoup des généalogies qui précèdent; de même que ces généalogies elles-mêmes avaient en très-grande partie pour but de faire connaître aux Juifs qui revenaient de la captivité leur origine et les lieux de leur demeure. On ne doit point être surpris des lacunes et des omissions qui s'y

ratu sunt, pater Gabaon Jehiel, et nomen uxoris ejus Maacha.

36. Filius primogenitus ejus Abdon, et Sur, et Cis, et Baal, et Ner, et Nadab,

37. Gedor quoque, et Ahie, et Zacharias, et Macelloth.

38. Porro Macelloth genuit Samaan : isti habitaverunt e regione fratrum suorum in Jerusalem, cum fratribus suis.

39. Ner autem genuit Cis : et Cis genuit Saul : et Saul genuit Jonathan, et Melchisua, et Abinadab, et Esbaal.

40. Filius autem Jonathan, Meribbaal : et Meribbaal genuit Micha.

41. Porro filii Micha, Phithon, et Melech, et Tharaa, et Ahaz.

42. Ahaz autem genuit Jara, et Jara genuit Alamath, et Azmoth, et Zamri. Zamri autem genuit Mosa.

43. Mosa vero genuit Banaa : cujus filius Raphaia, genuit Elasa : de quo ortus est Asel.

44. Porro Asel sex filios habuit his nominibus, Ezricam, Bocru, Ismahel, Saria, Obdia, Hanan ; hi sunt filii Asel.

meura dans Gabaon ; sa femme se nommait Maacha.

36. Abdon, son fils aîné, Sur, Cis, Baal, Ner et Nadab ;

37. comme aussi Gédor, Ahio, Zacharie et Macelloth,

38. qui fut père de Samaan ; tous ceux-ci demeurèrent à Jérusalem, eux et ceux de leur maison, vis-à-vis de leurs autres frères.

39. Ner fut père de Cis ; et Cis, père de Saül ; Saül engendra Jonathas, Melchisua, Abinadab et Esbaal. *Pl. h. 8, 33.*

40. Jonathas eut pour fils Méribbaal, qui fut père de Micha.

41. Les fils de Micha furent Phithon, Mélech, Tharaa et Ahaz.

42. Ahaz engendra Jara, et Jara engendra Alamath, Azmoth et Zamri ; Zamri engendra Mosa.

43. Mosa engendra Banaa, dont le fils nommé Raphaia, engendra Elasa, duquel est sorti Asel.

44. Asel eut six fils, dont voici les noms ; Ezricam, Bocru, Ismahel, Saria, Obdia, Hanan : ce sont là les fils d'Asel.

## CHAPITRE X.

### *Mort de Saül dans le combat contre les Philistins.*

Philistiim autem pugnabant contra Israel, fugeruntque viri Israel Palæsthinos, et ceciderunt vulnerati in monte Gelboe.

2. Cumque appropinquassent Philisthæi persequentes Saul, et filios ejus, percusserunt Jonathan, et Abinadab, et Melchisua, filios Saul.

3. Et aggravatum est prælium contra Saul, inveneruntque eum sagittarii, et vulneraverunt jaculis.

1. Or les Philistins ayant donné bataille contre Israël, les Israélites furent mis en fuite par les Philistins ; et un grand nombre d'entre eux furent tués sur la montagne de Gelboé. 1. *Rois, 31, 1.*

2. Les Philistins étant venus fondre sur Saül et sur ses enfants, ils tuèrent Jonathas, Abinadab et Melchisua, enfants de Saül.

3. Enfin tout le fort du combat tomba sur Saül. Les archers le reconnurent, et le percèrent de leurs flèches.

rencontrent, par cette raison, entre autres, que les familles étaient éteintes, ou n'étaient point rentrées dans leur pays, ce qui a été cause que l'écrivain sacré y a attaché moins d'importance.

4. Saül dit alors à son écuyer : Tire ton épée, et tue-moi, de peur que ces incircconcis ne viennent, et ne m'insultent. Son écuyer, tout effrayé, ne le voulut point faire. Ainsi Saül prit lui-même son épée, et se jeta dessus.

5. Ce que son écuyer avant vu, et regardant Saül *comme* mort, il se jeta aussi de même sur sa propre épée, et mourut <sup>1</sup>.

6. Telle fut la mort de Saül et de ses trois fils : et toute sa maison tomba avec lui <sup>2</sup>.

. Or les Israélites qui demeuraient à la campagne ayant vu *la défaite de l'armée*, s'enfuirent ; et comme Saül était mort aussi bien que ses enfants, ils abandonnèrent leurs villes, se dispersant de tous côtés. Ainsi les Philistins y vinrent, et s'y établirent.

8. Le jour d'après, les Philistins dépouillant les morts, trouvèrent Saül et ses fils étendus sur la montagne de Gelboé.

9. Et l'ayant dépouillé lui-même, ils lui coupèrent la tête, prirent ses armes, et les envoyèrent en leur pays, pour les faire voir de tous côtés, et les exposer à la vue du peuple dans les temples de leurs idoles.

10. Ils consacrèrent ses armes dans le temple de leur dieu, et attachèrent sa tête dans le temple de Dagon <sup>3</sup>.

11. Quand les habitants de Jabès de Galaad, eurent appris le traitement que les Philistins avaient fait à Saül,

12. les plus courageux d'entre eux s'étant rassemblés, s'en allèrent enlever les corps de Saül et de ses enfants, et les apportèrent à Jabès. Ils enterrèrent leurs os sous le chêne qui était à Jabès, et jeûnèrent pendant sept jours.

13. Ainsi mourut Saül, à cause de ses iniquités, parce qu'au lieu de garder le commandement que le Seigneur lui avait

4. Et dixit Saul ad armigerum suum : Evagina gladium tuum, et interfice me : ne forte veniant incircumcisi isti, et illudant mihi. Noluit autem armiger ejus hoc facere, timore perterritus : arripuit ergo Saul ense, et irruit in eum.

5. Quod cum vidisset armiger ejus, videlicet mortuum esse Saul, irruit etiam ipse in gladium suum, et mortuus est.

6. Interiit ergo Saul, et tres filii ejus, et omnis domus illius pariter concidit.

7. Quod cum vidissent viri Israel, qui habitabant in campstribus, fugerunt . et Saul ac filii ejus mortui, dereliquerunt urbes suas, et huc illucque dispersi sunt : veneruntque Philisthim, et habitaverunt in eis.

8. Die igitur altero detrahentes Philisthim spolia cæsorum, invenerunt Saul, et filios ejus jacentes in monte Gelboe.

9. Cumque spoliassent eum, et amputassent caput, armisque nudassent, miserunt in terram suam, ut circumferretur, et ostenderetur idolorum templis, et populis :

10. arma autem ejus consecraverunt in fano dei sui, et caput affixerunt in templo Dagon.

11. Hoc cum audissent viri Jabes Galaad, omnia scilicet quæ Philisthim fecerant super Saul,

12. consurrexerunt singuli virorum fortium, et tulerunt cadavera Saul et filiorum ejus : attuleruntque ea in Jabes, et sepelierunt ossa eorum subter quercum, quæ erat in Jabes, et jejunaverunt septem diebus.

13. Mortuus est ergo Saul propter iniquitates suas, eo quod prevaricatus sit mandatum Domini

ÿ. 5. — <sup>1</sup> On a remarqué sur le second livre des Rois (1. 6.) que tout le récit que l'Amalécite fit de la mort de Saül était une chose inventée, parce qu'il espérait se faire un mérite auprès de ce prince, en lui déclarant que c'était lui-même qui avait contribué à ôter la vie à son ennemi. Ce qu'on lit ici confirme cette conjecture. Il semble, en effet, qu'une circonstance si considérable n'eût pas été omise ni dans le premier livre des Rois, ni dans cet endroit des Paralipomènes.

ÿ. 6. — <sup>2</sup> Les uns tombèrent dans le combat et périrent, les autres déchurent de leur rang. Comp. 2. Rois, 2, 8 et suiv. ; 4, 2. 4. 7 ; 9, 7 ; 21, 5 et suiv.

ÿ. 10. — <sup>3</sup> Ils suspendirent le cadavre de Saül et de ses fils aux murs de Bethsan. Voy. 1. Rois, 31, 10. 12.

quod præceperat, et non custodierit illud : sed insuper etiam pythouissam consuluerit,

14. nec speraverit in Domino : propter quod interfecit eum, et transtulit regnum ejus ad David filium Isai.

fait<sup>4</sup>, il l'avait violé, qu'il avait de plus consulté une pythouisse, 2. *Moy.* 17, 14. 1. *Rois*, 15, 3. 1. *Rois*, 28, 8.

14. et qu'il n'avait point mis son espérance au Seigneur. C'est pour cela que Dieu le tua, et qu'il transféra son royaume à David, fils d'Isai.

## CHAPITRE XI.

### *Sacre de David. Prise de Jérusalem. Principaux guerriers de l'armée de David.*

1. Congregatus est igitur omnis Israel ad David in Hebron, dicens : Os tuum sumus, et caro tua.

2. Heri quoque, et nudiustertius, cum adhuc regnaret Saul, tu eras qui educebās, et introducebas Israel : tibi enim dixit Dominus Deus tuus : Tu pasces populum meum Israel, et tu eris princeps super eum.

3. Venerunt ergo omnes majores natu Israel ad regem in Hebron, et iniit David cum eis fœdus coram Domino : unxeruntque eum regem super Israel, juxta sermonem Domini, quem locutus est in manu Samuel.

4. Abiit quoque David, et omnis Israel, in Jerusalem, hæc est Jebus, ubi erant Jebusæi habitatores terræ.

5. Dixeruntque qui habitabant in Jebus ad David : Non ingredieris huc. Porro David cepit arcem Sion, quæ est civitas David,

6. dixitque : Omnis qui percusserit Jebusæum in primis, erit princeps et dux. Ascendit igitur primus Joab filius Sarviæ, et factus est princeps.

7. Habitavit autem David in arce, et idcirco appellata est civitas David.

1. Tout le peuple d'Israël vint donc<sup>4</sup> trouver David à Hébron, et lui dit : Nous sommes vos os et votre chair. 2. *Rois*, 5, 1.

2. Et ci-devant même, lorsque Saül régnait encore, c'était vous qui meniez Israël au combat et le rameniez; car c'est à vous que le Seigneur votre Dieu a dit : Vous serez le pasteur de mon peuple d'Israël, et vous en serez prince.

3. Tous les anciens d'Israël vinrent donc trouver le roi à Hébron; et le roi fit alliance avec eux devant le Seigneur; et ils le sacrèrent roi sur Israël, suivant la parole que le Seigneur avait dite par la bouche de Samuel.

4. David accompagné de tout Israël marcha ensuite vers Jérusalem, nommée autrement Jebus, dont les Jébuséens s'étaient rendus maîtres. 1. *Rois*, 5, 6.

5. Ceux qui demeuraient dans Jebus dirent alors à David : Vous n'entrerez point ici. Néanmoins David prit la forteresse de Sion, qui depuis fut appelée la cité de David.

6. Car il fit publier que quiconque battrait le premier les Jébuséens serait fait chef et général. Ainsi Joab, fils de Sarvia, monta le premier à l'assaut, et fut fait général.

7. David prit son logement dans la citadelle; et c'est ce qui la fit appeler la ville de David.

ŷ. 13. — <sup>4</sup> \* Le commandement soit d'attendre Samuel pour offrir à Dieu des sacrifices (1. *Rois*, 10, 8; 13, 8. 9.), soit d'exterminer les Amalécites avec leur roi et de détruire tous leurs biens (1. *Rois*, 15, 3 11 et suiv.).

ŷ. 1. — <sup>1</sup> \* successivement; car David pendant sept ans ne régna que sur la tribu de Juda. Isboseth, fils de Saül, régnait sur les autres tribus. Comp. 2. *Rois*, 5, 1 et suiv.

8. Il fit ensuite bâtir tout autour de la ville, depuis Mello <sup>2</sup>, et d'un bout jusqu'à l'autre; et Joab fit réparer <sup>3</sup> le reste de la ville.

9. David faisait tous les jours de nouveaux progrès, s'avancant et s'affermissant de plus en plus : et le Seigneur des armées était avec lui.

10. Voici les premiers d'entre les braves de David qui l'ont aidé à se faire roi sur tout Israël, suivant la déclaration que Dieu en avait faite *lui-même* au peuple d'Israël. 2. *Rois*, 23, 8.

11. Et voici le dénombrement des plus vaillants hommes de David : Jesbaam, fils d'Hachamoni, prince *ou chef* de trente. C'est lui qui ayant pris sa lance, en blessa trois cents tout en une fois.

12. Après lui Eléazar Ahoïtes, fils de Dodi <sup>4</sup>, était entre les trois plus vaillants.

13. C'est lui qui se trouva avec David à Phesdomim, quand les Philistins s'y assemblèrent pour donner bataille. La campagne était en ce lieu toute semée d'orge, et le peuple s'était enfui de devant les Philistins.

14. Mais ceux-ci firent ferme au milieu du champ, et le défendirent; et après qu'ils eurent battu les Philistins, Dieu donna une grande prospérité à son peuple.

15. Ce furent trois de ces trente braves, qui vinrent trouver David sur cette roche où il était près de la caverne d'Odollam, quand les Philistins vinrent camper dans la vallée de Raphaim.

16. David étant donc ainsi dans son fort, et les Philistins ayant mis des gens dans Bethlehem,

17. il se trouva pressé de la soif, et il dit : Oh ! si quelqu'un pouvait me donner de l'eau de la citerne de Bethléhem, qui est près de la porte !

18. A l'heure même ces trois hommes traversèrent le camp des Philistins, puisèrent de l'eau dans la citerne qui était à la porte de Bethléhem, et ils l'apportèrent à David, afin qu'il en bût; mais il ne voulut jamais *en boire*, et il aima mieux l'offrir au Seigneur,

19. en disant : A Dieu ne plaise que je

8. *Ædificavitque urbem in circuitu a Mello usque ad gyrum, Joab autem reliqua urbis extruxit.*

9. *Proficiebatque David vadens et crescens, et Dominus exercituum erat cum eo.*

10. *Hi principes virorum fortium David, qui adjuverunt eum ut rex fieret super omnem Israel, juxta verbum Domini, quod locutus est ad Israel.*

11. *Et iste numerus robustorum David : Jesbaam filius Hachamoni princeps inter triginta : iste levavit hastam suam super trecentos vulneratos una vice.*

12. *Et post eum Eleazar filius patruï ejus Ahoïtes, qui erat inter tres potentes.*

13. *Iste fuit cum David in Phesdomim, quando Philistiim congregati sunt ad locum illum in prælium : et erat ager regionis illius plenus hordeo, fugeratque populus a facie Philistinorum.*

14. *Hi steterunt in medio agri, et defenderunt eum : cumque percussissent Philisthæos, dedit Dominus salutem magnam populo suo.*

15. *Descenderunt autem tres de triginta principibus ad petram, in qua erat David, ad speluncam Odollam, quando Philistiim fuerant castrametati in valle Raphaim.*

16. *Porro David erat in præsidio, et statio Philistinorum in Bethlehem.*

17. *Desideravit igitur David, et dixit : O si quis daret mihi aquam de cisterna Bethlehem, quæ est in porta !*

18. *Tres ergo isti per media castra Philistinorum perrexerunt, et hauserunt aquam de cisterna Bethlehem, quæ erat in porta, et attulerunt ad David ut biberet : qui noluit, sed magis libavit illam Domino,*

19. *dicens : Absit ut in con-*

ÿ. 8. — <sup>2</sup> sur Mello voy. 2. *Rois*, 5, 9; 3. *Rois*, 9, 15. 24; 11, 27.

<sup>3</sup> Dans l'hébr. : *ranima*. D'autres trad. : rétablit.

ÿ. 12. — <sup>4</sup> Litt. : fils de son oncle, — de Jesbaam son oncle. Dans l'hébr. : *fils de Dodo*. — <sup>4</sup> Dodo en hébr. veut dire : son oncle.

specu Dei mei hoc faciam, et sanguinem istorum virorum bibam : quia in periculo animarum suarum attulerunt mihi aquam. Et ob hanc causam noluit bibere; hæc fecerunt tres robustissimi.

20. Abisai quoque frater Joab ipse erat princeps trium, et ipse levavit hastam suam contra trecentos vulneratos, et ipse erat inter tres nominatissimus,

21. et inter tres secundos inclutus, et princeps eorum : verumtamen usque ad tres primos non pervenerat.

22. Banaïas filius Joiadæ viri robustissimi, qui multa opera perpetrarat, de Cabseel : ipse percussit duos Ariel Moab : et ipse descendit, et interfecit leonem in media cisterna tempore nivis.

23. Et ipse percussit virum Ægyptium, cujus statua erat quaque cubitorum, et habebat lanceam ut lictorium textentium : descendit igitur ad eum cum virga, et rapuit hastam, quam tenebat manu; et interfecit eum hasta sua.

24. Hæc fecit Banaïas filius Joiadæ, qui erat inter tres robustos nominatissimus,

25. inter triginta primus, verumtamen ad tres usque non pervenerat : posuit autem eum David ad auriculam suam.

26. Porro fortissimi viri in exercitu, Asahel frater Joab, et Elchanan filius patris ejus de Bethlehem,

27. Sammoth Arorités, Helles Phalonites,

28. Ira filius Acces Thecutes, Abiezer Anathethites,

29. Sobbochai Husathites, Ilai Ahobites,

30. Maharai Netophathites, Heled filius Baana Netophathites,

31. Ethai filius Ribai de Gabaath filiorum Benjamin, Banaïa Pharathonites,

32. Hurai de torrente Gaas, Abiel Arbathites, Azmoth Bauramites, Eliaba Salabonites.

fasse cette faute en sa présence, et que je boive le sang de ces hommes qui m'ont apporté cette eau au péril de leur vie ! Ainsi cette raison l'empêcha d'en boire. Voilà ce que firent ces trois vaillants hommes.

20. Abisai, frère de Joab, était aussi le premier entre trois. Ce fut lui qui combattit avec une lance contre trois cents hommes qu'il tua; et il était fort renommé entre les trois.

21. On le regardait comme le plus illustre de ces trois seconds, et comme leur chef et leur prince. Néanmoins il n'égalait pas encore la valeur des trois premiers.

22. Banaïas de Cabseel, fils de Joiada, qui fut un homme très-vaillant, se signala par plusieurs grandes actions. Il tua les deux Ariel<sup>s</sup> de Moab; et étant descendu dans une citerne en un temps de neige, il y tua un lion.

23. Ce fut lui aussi qui tua un Egyptien haut de cinq coudées, qui portait une lance forte comme ces grands bois des tisserands. Il l'attaqua n'ayant qu'une baguette, et lui ayant arraché la lance qu'il tenait en sa main, il le tua de sa lance même.

24. Voilà ce que fit Banaïas, fils de Joiada. Il était aussi très-illustre entre les trois seconds, 2. Rois, 23, 23.

25. et le premier entre les trente. Néanmoins il n'égalait pas encore les trois premiers. David l'admit dans son conseil secret.

26. Mais les plus braves de ceux qui étaient dans le reste de l'armée, étaient Asahel, frère de Joab, et Elchanan de Bethlehem, fils de l'oncle paternel d'Asahel;

27. Sammoth d'Arori, et Hellès de Phaloni,

28. Ira de Thécuia, fils d'Accès, Abiézer d'Anathoth,

29. Sobbochai d'Husathi, Ilai d'Ahohi,

30. Maharai de Nétophath, Heled, fils de Baana, aussi de Nétophath.

31. Ethai, fils de Ribai, de Gabaath, de la tribu de Benjamin, Banaïa de Pharathon.

32. Hurai du torrent de Gaas, Abiel d'Arbath, Azmoth de Baürami, Eliaba de Salaboni.

†. 22. — 5 \* Comp. 2. Rois, 23, 20. — Ariel veut dire : lion de Dieu, grand lion.

33. De la maison d'Assem Gézonite, *il y avait* Jonathan, fils de Sagé d'Arari,  
 34. Abiam, fils de Sachar, *aussi* d'Arari,  
 35. Eliphah, fils d'Ur,  
 36. Ephér de Mécherath, Ahia de Phéloni,  
 37. Hesro du Carmel, Naaraï, fils d'Asbaï,  
 38. Joël, frère de Nathan; Mibahar, fils d'Agarai;  
 39. Sélec d'Ammoni, Naaraï de Béroth, écuyer de Joab, fils de Sarvia;  
 40. Ira de Jéthri, Gareb, *aussi* de Jéthri,  
 41. Urie, Héthéon, Zabad, fils d'Oholi;  
 42. Adina, fils de Siza, de la tribu de Ruben, et chef de cette tribu, lequel en avait encore trente avec lui;  
 43. Hanan, fils de Maacha, et Josaphat de Mathaï,  
 44. Ozia d'Astaroth, Samma et Jéhiel, fils d'Hotham d'Arori;  
 45. Jédihel, fils de Samri, et Joha, son frère, qui étaient de Thosa;  
 46. Eliel de Mahumi, avec Jéribaï, et Josaïa, enfants d'Elnaem, et Jethma de Moab, Eliel, et Obed, et Jasiel de Masobia <sup>6</sup>.
33. Filii Assem Gezonites, Jonathan filius Sage Ararites,  
 34. Abiam filius Sachar Ararites,  
 35. Eliphah filius Ur,  
 36. Ephér Mecherathites, Ahia Phelonites,  
 37. Hesro Carmelites, Naarai filius Asbai,  
 38. Joel frater Nathan, Mibahar filius Agarai.  
 39. Sélec Ammonites, Naarai Berothites armiger Joab filii Sarviae.  
 40. Ira Jethraeus, Gareb Jethraeus,  
 41. Urias Hethaeus, Zabad filius Oholi,  
 42. Adina filius Siza Rubenites princeps Rubenitarum, et cum eo triginta :  
 43. Hanan filius Maacha, et Josaphat Mathanites,  
 44. Ozia Astarothites, Samma et Jehiel filii Hotham Arorites,  
 45. Jedihel filius Samri, et Joha frater ejus Thosaites,  
 46. Eliel Mahumites, et Jeribai et Josaia filii Elnaem, et Jethma Moabites, Eliel, et Obed, et Jasiel de Masobia.

---

## CHAPITRE XII.

*Noms de ceux qui étaient avec David durant sa fuite devant Saül, et de ceux qui les premiers le reconnurent en qualité de roi de tout Israël.*

1. Ceux-ci vinrent aussi trouver David à Siceleg, lorsqu'il était encore obligé de fuir Saül, fils de Cis <sup>1</sup>; c'étaient des hommes très-forts et très-braves dans la guerre, 1. *Rois*, 27, 2.  
 2. qui tiraient de l'arc, et qui se servaient également des deux mains pour jeter des
1. Hi quoque venerunt ad David in Siceleg, cum adhuc fugeret Saul, filium Cis, qui erant fortissimi et egregii pugnatores,  
 2. tendentes arcum, et utraque manu fundis saxa jacentes, et di-

---

Ÿ. 46. — <sup>6</sup> \* Il se trouve dans ce catalogue d'autres noms et en plus grand nombre que dans 2. *Rois*, 23, vraisemblablement parce que dans le cours des années quelques-uns de ces héros moururent et furent remplacés par d'autres, et que des jeunes gens qui se distinguèrent par des actions d'éclat, furent adjoints au nombre primitif. Néanmoins, malgré leur grand nombre, ils ne laissaient pas d'être appelés « les trente » (*Pl. b. 12, 4. 18.*)

Ÿ. 1. — <sup>1</sup> \* Ce qui suit est le complément de ce qu'on lit 1. *Rois*, 27, 5-7.

rigentes sagittas : de fratribus Saul ex Benjamin.

3. Princeps Abiezer, et Joas, filii Samaa, Gabaathites, et Jaziel, et Phallet filii Azmoth, et Baracha, et Jehu Anathotites.

4. Samaïas quoque Gabaonites fortissimus inter triginta et super triginta. Jeremias, et Jeheziel, et Johanan, et Jezabad Gaderothites;

5. et Eluzai et Jerimuth et Baalia, et Samaria, et Saphatia Haruphites.

6. Elcana, et Jesia, et Azareel, et Joezer, et Jesbaam de Carehim;

7. Joela quoque, et Zabadia; filii Jeroham de Gedor,

8. Sed et de Gaddi transfugerunt ad David, cum lateret in deserto, viri robustissimi, et pugnatorez optimi, tenentes clypeum et hastam : facies eorum quasi facies leonis, et veloces quasi capreæ in montibus :

9. Ezer princeps, Obdias secundus, Eliab tertius,

10. Masmana quartus, Jeremias quintus,

11. Ethi sextus, Eliel septimus,

12. Johanan octavus, Elzebad nonus,

13. Jeremias decimus, Machbanai undecimus;

14. hi de filiis Gad principes exercitus : novissimus centum militibus præerat, et maximus, mille.

15. Isti sunt qui transierunt Jordanem mense primo, quando inundare consuevit super ripas suas : et omnes fugaverunt qui morabantur in vallibus ad orientalem plagam, et occidentalem.

16. Venerunt autem et de Benjamin, et de Juda, ad præsidium, in quo morabatur David.

pierres avec la fronde, ou pour tirer des flèches. Ils étaient parents de Saül<sup>2</sup> et de la tribu de Benjamin<sup>3</sup>.

3. Le premier d'entre eux était Abiezer, et ensuite Joas, tous deux fils de Samaa de Gabaath, Jaziel et Phallet, fils d'Azmoth, Baracha et Jehu d'Anathot;

4. Samaïas de Gabaon, le plus brave d'entre les trente<sup>4</sup>, et celui qui les commandait; Jérémie, Jéhéziel, Johanan, et Jézabad de Gaderoth;

5. Eluzai, Jérimuth, Baalia, Samaria, et Saphatia d'Haruphit;

6. Elcana, Jésia, Azaréel, Joézer, et Jesbaam de Carehim;

7. Joëla et Zabadia, fils de Jérham, qui était de Gedor.

8. Il y eut aussi des hommes très-forts et très-braves de la ville de Gaddi, qui vinrent se retirer près de David, lorsqu'il était caché dans le désert. Ils étaient très-vaillants dans le combat, se servant du bouclier et de la lance; ils avaient un visage de lion, et ils égalaient par leur vitesse les chèvres des montagnes.

9. Le premier d'entre eux était Ezer, le second Obdias, le troisième Eliab,

10. le quatrième Masmana, le cinquième Jérémie,

11. le sixième Ethi, le septième Eliel,

12. le huitième Johanan, le neuvième Elzébad,

13. le dixième Jérémie, le onzième Machbanai.

14. Tous ceux-ci étaient de la tribu de Gad, et avaient commandement dans l'armée. Le moindre commandait cent soldats, et le plus grand en avait mille sous sa conduite<sup>5</sup>.

15. Ce furent eux qui passèrent le Jourdain au premier mois<sup>6</sup>, lorsqu'il a accoutumé de se déborder sur ses rives, et qui mirent en fuite tous ceux qui demeuraient dans les vallées, tant à l'orient qu'à l'occident<sup>7</sup>.

16. Plusieurs aussi de la tribu de Benjamin et de la tribu de Juda vinrent trouver David dans la forteresse où il s'était retiré.

ŷ. 2. — <sup>2</sup> Litt. : Ils étaient d'entre les frères de Saül, — des parents etc.

<sup>3</sup> Plusieurs même des parents de Saül se jetèrent du côté de David. Ils avaient reconnu son innocence et se sentirent attirés par ses vertus.

ŷ. 4. — <sup>4</sup> <sup>4</sup> Voy. pl. h. 11, 46 et la note.

ŷ. 14. — <sup>5</sup> lorsque David arriva au trône; car à Siceleg David n'avait pas plus de 600 hommes.

ŷ. 15. — <sup>6</sup> au mois de mars.

<sup>7</sup> Pour aller rejoindre David, les Gadites, qui avaient leurs possessions au-delà du Jourdain, furent dans la nécessité de passer le fleuve.

17. Et lui étant sorti au-devant d'eux, leur dit : Si vous venez avec un esprit de paix pour me secourir, je ne veux avoir qu'un même cœur avec vous; mais si vous venez de la part de mes ennemis pour me surprendre, quoique je n'aie fait aucun mal, que le Dieu de nos pères en soit le témoin et le juge.

18. Alors Amasai, qui était le premier entre les trente, tout transporté en lui-même, lui répondit : Nous sommes à vous, ô David! et nous ne nous séparerons jamais de vous, ô fils d'Isaï! Que la paix soit avec vous, et qu'elle soit aussi avec ceux qui prennent votre défense : car votre Dieu vous a pris en sa protection. David les reçut donc, et leur donna commandement dans ses troupes.

19. Il y en eut de même de Manassé qui se retirèrent vers David, lorsqu'il marchait avec les Philistins contre Saül, quoiqu'il ne combattit pas avec eux, parce que les princes des Philistins ayant tenu conseil, le renvoyèrent, en disant : Il fera sa paix à nos dépens, et s'en retournera vers Saül, son maître, en nous trahissant <sup>8</sup>. 1. *Rois*, 29, 4.

20. Ce fut donc lorsqu'il revint à Siceleg que quelques-uns de Manassé se retirèrent vers lui, savoir : Ednas, Jozabad, Jédihel, Michel, Ednas, Jozabad, Eliu et Salathi, qui avaient mille hommes de cette tribu sous leur conduite,

21. Et ce furent eux qui donnèrent du secours à David pour arrêter les voleurs <sup>9</sup>; car ils étaient tous des hommes très-braves, et David leur donna commandement dans son armée.

22. Enfin il venait tous les jours un si grand nombre de personnes se joindre à ses troupes, que son armée devint très-puissante <sup>10</sup>.

23. Voici le nombre des chefs de l'armée qui vinrent trouver David à Hébron, pour lui transférer la couronne de Saül, suivant la parole du Seigneur. 2. *Rois*, 5, 3.

24. Ceux de la tribu de Juda portant le bouclier et la lance, montaient au nombre de six mille huit cents, tous gens prêts à combattre.

17. Egressusque est David obviam eis, et ait : Si pacifice venistis ad me ut auxiliemini mihi, cor meum jungatur vobis : si autem insidiamini mihi pro adversariis meis, cum ego iniquitatem in manibus non habeam, videat Deus patrum nostrorum, et judicet.

18. Spiritus vero induit Amasai principem inter triginta, et ait : Tui sumus o David, et tecum fili Isai : pax, pax tibi, et pax adiutoribus tuis; te enim adjuvat Deus tuus. Suscepit ergo eos David, et constituit principes turmarum.

19. Porro de Manasse transfugerunt ad David, quando veniebat cum Philisthim adversus Saul, ut pugnaret : et non dimicavit cum eis; quia inito consilio remiserunt eum principes Philistinorum, dicentes : Periculo capitis nostri revertetur ad dominum suum Saul.

20. Quando igitur reversus est in Siceleg, transfugerunt ad eum de Manasse, Ednas, et Jozabad, et Jédihel, et Michael, et Ednas : et Jozabad, et Eliu, et Salathi, principes millium in Manasse;

21. In præbuerunt auxilium David adversus latrunculos : omnes enim erant viri fortissimi, et facti sunt principes in exercitu.

22. Sed et per singulos dies veniebant ad David ad auxiliandum ei, usque dum fieret grandis numerus, quasi exercitus Dei.

23. Iste quoque est numerus principum exercitus, qui venerunt ad David, cum esset in Hébron, ut transferrent regnum Saul ad eum, juxta verbum Domini.

24. Filii Juda portantes clypeum et hastam, sex millia octingenti expediti ad prælium.

ÿ. 19. — <sup>8</sup> Il manquera de fidélité, il se tournera contre nous-mêmes, et par là ménagera son retour auprès de Saül.

ÿ. 21. — <sup>9</sup> les hordes des voleurs qui l'attaquaient, et qui pillèrent Siceleg. Voy. 1. *Rois*, 30, 1. 2.

ÿ. 22. — <sup>10</sup> Litt. : comme une armée de Dieu, — une très-grande armée.

25. De filiis Simeon, virorum fortissimorum ad pugnandum, septem millia centum.

26. De filiis Levi, quatuor millia sexcenti.

27. Joiada quoque princeps de stirpe Aaron, et cum eo tria millia septingenti.

28. Sadoc etiam puer egregiæ indolis, et domus patris ejus, principes viginti duo

29. De filiis autem Benjamin fratribus Saul, tria millia : magna enim pars eorum adhuc sequebatur domum Saul.

30. Porro de filiis Ephraim viginti millia octingenti, fortissimi robore, viri nominati in cognationibus suis.

31. Et ex dimidia tribu Manasse, decem et octo millia, singuli per nomina sua venerunt ut constituerent regem David.

32. De filiis quoque Issachar viri eruditi, qui noverant singula tempora ad præcipiendum quid facere deberet Israël, principes ducenti : omnis autem reliqua tribus eorum consilium sequebatur.

33. Porro de Zabulon qui egrediebantur ad prælium, et stabant in acie instructi armis bellicis, quinquaginta millia venerunt in auxilium, non in corde duplici.

25. Ceux de la tribu de Siméon, qui étaient très-braves dans le combat, montaient à sept mille cent.

26. De la tribu de Lévi, il y en avait quatre mille six cents.

27. Joiada, prince de la race d'Aaron<sup>11</sup>, amena avec lui trois mille sept cents hommes.

28. Sadoc, jeune homme d'un naturel excellent, y vint avec toute la maison de son père, où il y avait vingt-deux chefs de famille.

29. Il y vint aussi trois mille hommes de la tribu de Benjamin, d'où était Saül lui-même, quoique la plupart des autres suivissent encore la maison de ce prince<sup>12</sup>.

30. De la tribu d'Ephraïm, il y en eut vingt mille huit cents, tous gens très-robustes, qui s'étaient acquis beaucoup de réputation dans leur tribu.

31. Il y en eut dix-huit mille de la demitribu de Manassé qui vinrent en se joignant chacun avec ceux de leur maison, afin d'établir David sur le trône.

32. Il en vint aussi de la tribu d'Issachar, qui étaient des hommes sages et expérimentés, capables de discerner et de remarquer tous les temps, afin d'ordonner à Israël ce qu'il devait faire<sup>13</sup>. Les principaux de ceux-ci étaient au nombre de deux cent; et tout le reste de cette tribu suivait leur conseil.

33. Ceux de Zabulon, qui étaient gens aguerris, et qui étaient toujours bien armés et prêts à combattre, vinrent au nombre de cinquante mille offrir leur service à David, sans aucune duplicité de cœur.

ŷ. 27. — <sup>11</sup> chef de ceux de la race d'Aaron, qui s'étaient voués au service militaire. — \* Mais qui n'était pas grand prêtre. — Le grand prêtre était Abiathar, avec lequel David maintint Sadoc (ŷ. 8.), comme il est dit 2. Rois, 8, 17. Comp. pl. b. 16, 39.

ŷ. 29. — <sup>12</sup> \* Ainsi, même après la mort d'Abner et d'Isboseth, la plus grande partie de la tribu de Benjamin serait demeurée attachée à la famille de Saül, et se serait choisi un chef particulier. — L'hébr. peut se traduire : Et des enfants de Benjamin, frères de Saül (de la tribu de Saül), trois mille; et jusqu'à présent le grand nombre d'entre eux ont gardé la maison de Saül (et usque adhuc multitudo eorum custodientes custodiam domus Saul). — Les mots usque adhuc, jusqu'à présent, peuvent signifier jusqu'à la mort d'Isboseth, et à la reconnaissance de David par toutes les tribus. De cette manière disparaît la difficulté qui résulte de l'opposition de la tribu de Benjamin, qui refusa de reconnaître David et se choisit un chef à part : circonstance dont il n'est nulle part ailleurs fait mention dans l'Écriture.

ŷ. 32. — <sup>13</sup> \* En quoi consistait la sagesse des enfants d'Issachar? Selon quelques-uns, dans le discernement des temps, des saisons et des variations de l'atmosphère, car ils étaient agriculteurs; selon d'autres, dans la science de la politique, de l'histoire et des droits des gens; selon les rabbins enfin, dans l'habileté à fixer avec précision, d'après le cours de la lune, les temps, les mois et les fêtes célébrées parmi leur nation. — Il en est aussi qui veulent que les enfants d'Issachar eussent une prudence particulière dans la conduite des affaires de leur tribu et de leurs familles, et fussent plus que les autres gens de bon conseil : ce qui semble résulter assez clairement du texte même, puisque tout le reste de leur tribu suivait leur conseil.

34. Mille officiers de la tribu de Nephthali, suivis de trente-sept mille hommes armés de lances et de boucliers, *y vinrent de même* ;

35. comme aussi vingt-huit mille six cents de la tribu de Dan, tous gens guerriers.

36. Et quarante mille de ceMe d'Aser, marchant en bataille, et toujours prêts d'aller attaquer l'ennemi.

37. Il en vint encore cent vingt mille d'au-delà du Jourdain, tant des deux tribus de Ruben et de Gad, que de la demi-tribu de Manassé, qui étaient tous bien armés.

38. Tous ces braves guerriers qui ne demandoient qu'à combattre, vinrent avec un cœur parfait trouver David à Hébron, pour l'établir roi sur tout Israël. Enfin tout le reste d'Israël conspirait d'un même cœur à faire déclarer David leur roi <sup>13</sup>.

39. Ils demeurèrent là trois jours durant près de David, mangeant et buvant ce que leurs frères leur avaient préparé.

40. Mais de plus, tous les peuples des environs <sup>13</sup>, jusqu'aux tribus d'Issachar, de Zabulon et de Nephthali, apportaient des vivres sur des ânes, des chameaux, des mulets et des bœufs, pour les nourrir : ils apportaient de la farine, des figues, des raisins secs, du vin et de l'huile : et ils amenaient aussi des bœufs et des moutons, afin qu'ils eussent toutes choses en abondance ; car c'était une réjouissance générale en Israël.

34. Et de Nephthali, principes mille : et cum eis instructi clypeo et hasta, triginta et septem millia.

35. De Dan etiam præparati ad prælium, viginti octo millia sex centi.

36. Et de Aser egredientes ad pugnam, et in acie provocantes, quadraginta millia.

37. Trans Jordanem autem de filiis Ruben, et de Gad, et dimidia parte tribus Manasse, instructi armis bellicis, centum viginti millia.

38. Omnes isti viri bellatores expediti ad pugandum, corde perfecto venerunt in Hebron, ut constituerent regem David super universum Israel : sed et omnes reliqui ex Israel, uno corde erant, ut rex fieret David.

39. Fueruntque ibi apud David tribus diebus comedentes et bibentes : præparaverant enim eis fratres sui.

40. Sed et qui juxta eos erant, usque ad Issachar, et Zabulon, et Nephthali, afferbant panes in asinis, et camelis, et mulis, et bobus, ad vescendum : farinam, palathas, uvam passam, vinum, oleum, boves, arietes, ad omnem copiam ; gaudium quippe erat in Israel.

## CHAPITRE XIII.

### *L'arche est rapportée de Cariathiarim.*

1. Or David tint conseil avec les tribuns, les centeniers, et tous les principaux,

2. et parla *ainsi* à toute l'assemblée d'Israël : Si vous êtes de cet avis, et si ce que j'ai à vous proposer vient du Seigneur notre Dieu, envoyons à nos autres frères dans tout le pays d'Israël, aux prêtres et aux Lévités,

1. Iniit autem consilium David cum tribunis, et centurionibus, et universis principibus,

2. et ait ad omnem cœtum Israel : Si placet vobis : et a Domino Deo nostro egreditur sermo, quem loquor : mittamus ad fratres nostros reliquos in universas regio-

¶ 38. — <sup>13</sup> \* C'est ainsi que Dieu, quand les moments de sa providence sont vus, sait disposer non-seulement les événements, mais aussi les cœurs à l'accomplissement de ses desseins.

¶ 40. — <sup>13</sup> c'est-à-dire ceux qui habitaient le plus près d'eux, leurs frères.

nes Israel, et ad sacerdotes, et Levitas, qui habitant in suburbanis urbium, ut congregentur ad nos,

3. et reducamus arcam Dei nostri ad nos : non enim requisivimus eam in diebus Saul.

4. Et respondit universa multitudo ut ita fieret : placuerat enim sermo omni populo.

5. Congregavit ergo David cunctum Israel, a Sihor Ægypti, usque dum ingrediaris Emath, ut adduceret arcam Dei de Cariathiarim.

6. Et ascendit David, et omnis vir Israel, ad collem Cariathiarim, qui est in Juda, ut afferret inde arcam Domini Dei sedentis super cherubim, ubi invocatum est nomen ejus.

7. Imposueruntque arcam Dei super plaustrum novum, de domo Abinadab : Oza autem, et frater ejus, minabant plaustrum.

8. Porro David, et universus Israel, ludebant coram Deo omni virtute in canticis, et in citharis, et psalteriis, et tympanis, et cymbalis, et tubis.

9. Cum autem pervenissent ad arcam Chidon, tetendit Oza manum suam, ut sustentaret arcam : bos quippe lasciviens paululum inclinaverat eam.

10. Iratus est itaque Dominus contra Ozam, et percussit eum, eo quod tetigisset arcam : et mortuus est ibi coram Domino.

11. Contristatusque est David, eo quod divisisset Dominus Ozam : vocavitque locum illum : David Oza, usque in præsentem diem.

12. Et timuit Deum tunc tem-

qui demeurent dans les faubourgs des villes : afin qu'ils s'assemblent près de nous,

3. et que nous ramenions l'arche de notre Dieu chez nous, parce que nous ne nous sommes point assez mis en peine de l'honorer pendant le règne de Saül<sup>2</sup>.

4. Toute l'assemblée répondit en témoignant le désir qu'ils en avaient; car cette proposition avait fort plu à tout le peuple.

5. David fit donc assembler tout Israël, depuis le Sihor<sup>3</sup> d'Égypte, jusqu'à Emath<sup>4</sup>, afin que l'on ramenât l'arche de Cariathiarim. 2. *Rois*, 6, 2.

6. Et David, suivi de tout Israël, prit le chemin de la colline<sup>5</sup> de Cariathiarim<sup>6</sup> qui est dans la tribu de Juda, pour aller quérir l'arche du Seigneur Dieu assis sur les chérubins, où l'on a invoqué son nom<sup>7</sup>.

7. On mit donc l'arche de Dieu sur un chariot neuf pour l'amener de la maison d'Abinadab : Oza et son frère conduisaient le chariot.

8. Or David et tout Israël témoignaient leur joie devant l'arche, en chantant de toute leur force des cantiques, et jouant des harpes, des lyres, des tambours, des cymbales et des trompettes.

9. Mais lorsqu'on fut arrivé près de l'aire de Chidon, Oza qui vit qu'un des bœufs avait fait un peu pencher l'arche en regimbant, étendit sa main pour la soutenir.

10. Alors le Seigneur<sup>8</sup>, irrité contre Oza, le frappa pour avoir touché l'arche; et il tomba mort devant le Seigneur.

11. David fut affligé de ce que le Seigneur l'avait frappé<sup>9</sup>; et il appela ce lieu : La plaie<sup>10</sup> d'Oza, comme on le nomme encore aujourd'hui.

12. Il eut donc alors une grande crainte

ŷ. 2. —<sup>1</sup> Dans l'hébr. : dans les villes de leurs districts (de leurs pâturages); dans leurs villes et dans l'étendue de terrain qu'ils possédaient autour.

ŷ. 3. —<sup>2</sup> Durant les temps orageux de Saül, nous n'avons pas pu nous occuper de préparer pour l'arche un lieu sûr.

ŷ. 5. —<sup>3</sup> Depuis le torrent d'Égypte. Voy. *Jos.* 13, 3.

<sup>4</sup> Depuis l'extrémité la plus reculée au midi, jusqu'à l'extrémité la plus avancée au nord.

ŷ. 6. —<sup>5</sup> Dans l'hébr. : de Baala, allant à Cariathiarim.

<sup>6</sup> \* C'est là que fut laissée l'arche durant tout le règne de Saül.

<sup>7</sup> Voy. 2. *Rois*, 6, 2.

ŷ. 10. —<sup>8</sup> \* Comp. 2. *Rois*, 6, 7 et les remarq.

ŷ. 11. —<sup>9</sup> Litt. : de ce que le Seigneur avait divisé Oza — séparé son âme de son corps.

<sup>10</sup> ou bien la division.

du Seigneur, et il dit : Comment pourrai-je faire venir l'arche de Dieu chez moi ?

13. C'est la raison pour laquelle il ne voulut point la faire venir chez lui, c'est-à-dire dans la ville de David; mais il la fit détourner et conduire en la maison d'Obédédôm, de Geth.

14 L'arche de Dieu demeura donc dans la maison d'Obédédôm pendant trois mois : et le Seigneur bénit sa maison et tout ce qui lui appartenait.

poris, dicens : Quomodo possum ad me introducere arcam Dei ?

13. Et ob hæc causam non adduxit eam ad se, hoc est, in civitatem David, sed avertit in domum Obededom Gethæi.

14. Mansit ergo arca Dei in domo Obededom tribus mensibus : et benedixit Dominus domui ejus, et omnibus quæ habebat.

## CHAPITRE XIV.

*David reçoit d'Hiram du bois de construction et des ouvriers; ses femmes et ses enfants, et ses victoires sur les Philistins.*

1. Hiram, roi de Tyr, envoya aussi des ambassadeurs à David<sup>1</sup>, et de plus du bois de cèdre, des maçons et des charpentiers, pour lui bâtir une maison.

2. Et David reconnut que Dieu l'avait confirmé roi sur Israël, et qu'il l'avait élevé en autorité sur le peuple d'Israël<sup>2</sup>.

3. Et il épousa encore d'autres femmes à Jérusalem, dont il eut des fils et des filles.

4. Voici les noms des enfants qu'il eut à Jérusalem : Samua, et Sobad, Nathan et Salomon;

5. Jébahar, Elisua et Eliphalet;

6. Noga, Napheg et Japhia;

7. Elisama, Baahada et Eliphalet.

8. Or les Philistins ayant appris que David avait été sacré roi sur tout Israël, s'assemblèrent tous pour le venir attaquer : ce que David ayant su, il marcha au-devant d'eux. 2. *Rois*, 5, 17.

9. Les Philistins s'avancant, se répandirent dans la vallée de Raphaim.

1. Misit quoque Hiram rex Tyri nuntios ad David, et ligna cedrina, et artifices parietum, lignorumque : ut ædificarent ei domum.

2. Cognovitque David quod confirmasset eum Dominus in regem super Israel, et sublevatum esset regnum suum super populum ejus Israel.

3. Accepit quoque David alias uxores in Jérusalem : genuitque filios, et filias.

4. Et hæc nomina eorum, qui nati sunt ei in Jerusalem : Samua, et Sobad, Nathan, et Salomon,

5. Jebahan, et Elisua, et Eliphalet,

6. Noga quoque, et Napheg, et Japhia,

7. Elisama, et Baahada, et Eliphalet.

8. Audientes autem Philisthim eo quod unctus esset David in regem super universum Israel, ascenderunt omnes ut quærerent eum : quod cum audisset David, egressus est obviam eis.

9. Porro Philisthim venientes, diffusi sunt in valle Raphaim.

ÿ. 1. — <sup>1</sup> Ceci se passa, ainsi que les guerres des Philistins dont il est parlé plus bas, avant la translation de l'arche de Cariathiarim à Jérusalem.

ÿ. 2. — <sup>2</sup> Dans l'hébr. : à cause de son peuple d'Israël. — <sup>3</sup> Pour l'avantage et le saint d'Israël, le peuple du Seigneur. Ainsi les rois sont établis au-dessus des peuples, non pour eux-mêmes et dans leur intérêt personnel, mais afin de procurer le bonheur des peuples.

10. Consuluitque David Dominum, dicens : Si ascendam ad Philisthæos, et si trades eos in manu mea? Et dixit ei Dominus : Ascende, et tradam eos in manu tua.

11. Cumque illi ascendissent in Baalpharasim, percussit eos ibi David, et dixit : Divisit Deus inimicos meos per manum meam, sicut dividuntur aquæ : et idcirco vocatum est nomen illius loci Baalpharasim.

12. Dereliqueruntque ibi deos suos, quos David jussit exuri.

13. Alia etiam vice Philisthiim irruerunt, et diffusi sunt in valle.

14. Consuluitque rursum David Deum, et dixit ei Deus : Non ascendas post eos, recede ab eis, et venies contra illos ex adverso pyrorum.

15. Cumque audieris sonitum gradientis in cacumine pyrorum, tunc egredieris ad bellum. Egredus est enim Deus ante te, ut percutiat castra Philisthiim.

16. Fecit ergo David sicut præceperat ei Deus, et percussit castra Philistinorum, de Gabaon usque Gazera.

17. Divulgatumque est nomen David in universis regionibus, et Dominus dedit pavorem ejus super omnes gentes.

10. David consulta alors le Seigneur, en lui disant : Irai-je contre les Philistins, et me les livrerez-vous entre les mains? Et le Seigneur lui dit : Allez, et je les livrerai entre vos mains.

11. Les ennemis étant donc venus à Baalpharasim, David les y défit; et il dit : Le Seigneur s'est servi de moi pour dissiper mes ennemis, comme les eaux se répandent et se dissipent. Et c'est pour cette raison que ce lieu fut appelé Baalpharasim <sup>3</sup>.

12. Les Philistins ayant laissé là leurs dieux, David commanda qu'on les brûlât.

13. Mais les Philistins revinrent encore une autre fois pour l'attaquer, et se répandirent dans la vallée. *Pl. h. v. 9.*

14. David consulta donc Dieu de nouveau, et Dieu lui dit : N'allez pas directement les attaquer; éloignez-vous d'eux plutôt, et vous tournerez contre eux quand vous serez vis-à-vis des poiriers.

15. Ainsi quand vous entendrez au haut de ces poiriers comme le bruit de quelqu'un qui marche <sup>4</sup>, alors vous ferez avancer vos troupes pour combattre. Car alors le Seigneur aura commencé à marcher devant vous, pour défaire l'armée des Philistins.

16. David fit donc ce que Dieu lui avait commandé, et il battit les Philistins depuis Gabaon jusqu'à Gazer <sup>5</sup>.

17. Ainsi la réputation de David se répandit parmi tous les peuples, et le Seigneur rendit son nom redoutable à toutes les nations.

## CHAPITRE XV.

*L'arche d'alliance est transportée en son lieu. Michol se moque de David.*

1. Fecit quoque sibi domos in Civitate David : et ædificavit locum arce Dei, tetenditque ei tabernaculum.

1. David se bâtit aussi des maisons dans la ville qui portait son nom; et il prépara un lieu pour y placer l'arche du Seigneur, et lui dressa un tabernacle <sup>1</sup>.

γ. 11. — <sup>3</sup> division de (l'idole de) Baal.

γ. 15. — <sup>4</sup> C'était là le signal de la présence des anges du Seigneur pour secourir David.

γ. 16. — <sup>5</sup> ville voisine d'Azoth.

γ. 1. — <sup>1</sup> nouveau. L'ancien qu'avait érigé Moïse, fut laissé à Gabaon. *Voy. pl. b. 16, 39. note.*

2. Alors David dit : Il n'est permis à personne de porter l'arche de Dieu, sinon aux Lévites que le Seigneur a choisis pour la porter, et pour les rendre ses ministres à jamais. 4. *Moy.* 4, 15.

3. Et il assembla tout Israël à Jérusalem, afin de faire apporter l'arche de Dieu au lieu qu'il lui avait préparé.

4. Il fit aussi<sup>2</sup> venir les enfants d'Aaron et les Lévites :

5. Uriel qui était chef des descendants de Caath, et avait sous lui cent vingt de ses frères.

6. Asaïa, qui était chef des descendants de Mérari, et avait sous lui deux cent vingt de ses frères;

7. Joël qui était chef des descendants de Gersom, et avait sous lui cent trente de ses frères;

8. Séméïas qui était chef des descendants d'Elisaphan<sup>3</sup>, et avait sous lui deux cents de ses frères;

9. Eliel qui était chef des descendants d'Hébron<sup>4</sup>, et avait sous lui quatre-vingts de ses frères;

10. Aminadab qui était chef des descendants d'Oziel, et avait sous lui cent douze de ses frères;

11. David appela donc Sadoc et Abiathar, prêtres, avec les Lévites, Uriel, Asaïa, Joël, Séméïa, Eliel et Aminadab.

12. et il leur dit : Vous qui êtes les chefs des familles de Lévi, purifiez-vous avec vos frères<sup>5</sup>, et portez l'arche du Seigneur le Dieu d'Israël au lieu qui lui a été préparé,

13. de peur que comme le Seigneur nous frappa d'abord, parce que vous n'étiez pas présents<sup>6</sup>, il ne nous arrive un même malheur, si nous faisons quelque chose de contraire à ses lois<sup>7</sup>.

14. Les prêtres se purifièrent donc avec les Lévites, afin de porter l'arche du Seigneur le Dieu d'Israël.

2. Tunc dixit David : Illicitum est ut a quocumque portetur arca Dei nisi a Levitis, quos elegit Dominus ad portandum eam, et ad ministrandum sibi usque in æternum.

3. Congregavitque universum Israel in Jerusalem, ut afferretur arca Dei in locum suum, quem præparaverat ei.

4. Necnon et filios Aaron, et Levitas;

5. De filiis Caath, Uriel princeps fuit, et fratres ejus centum viginti.

6. De filiis Merari, Asaia princeps; et fratres ejus ducenti viginti.

7. De filiis Gersom, Johel princeps; et fratres ejus centum triginta.

8. De filiis Elisaphan, Semeias princeps; et fratres ejus ducenti.

9. De filiis Hebron, Eliel princeps; et fratres ejus octoginta.

10. De filiis Oziel, Aminadab princeps; et fratres ejus centum duodecim.

11. Vocavitque David Sadoc, et Abiathar sacerdotes, et Levitas, Uriel, Asaïam, Joel, Semeïam, Eliel, et Aminadab :

12. et dixit ad eos : Vos qui estis principes familiarum Leviticarum, sanctificamini cum fratribus vestris, et afferte arcam Domini Dei Israel, ad locum qui ei præparatus est :

13. ne ut a principio, quia non eratis presentes, percussit nos Dominus; sic et nunc fiat, illicitum quid nobis agentibus.

14. Sanctificati sunt ergo sacerdotes, et Levitæ, ut portarent arcam Domini Dei Israel.

¶ 4. —<sup>2</sup> Litt. : Et aussi les enfants d'Aaron, — il rassembla aussi etc.

¶ 8. —<sup>3</sup> Elisaphan était petit-fils de Caath. Voy. 2. *Moy.* 6, 18. 22.

¶ 9. —<sup>4</sup> Hébron était un fils de Caath. Voy. 2. *Moy.* 6, 18.

¶ 12. —<sup>5</sup> par des ablutions et la continence. Voy. 2. *Moy.* 19, 10.

¶ 13. —<sup>6</sup> D'après la loi de Moïse (4. *Moy.* 4, 5-15.), l'arche, lorsqu'on la transportait d'un lieu à un autre, devait être portée par les Lévites. David attribue en partie la mort d'Oza (13, 11.) à l'oubli et à la transgression de cette prescription. Comp. 2. *Rois*, 6, 7.

si nous touchons l'arche.

15. Et tulerunt filii Levi arcam Dei sicut præceperat Moyses juxta verbum Domini, humeris suis, in vectibus.

16. Dixitque David principibus Levitarum, ut constituerent de fratribus suis cantores in organis musicorum, nablis videlicet, et lyris et cymbalis, ut resonaret in excelsis sonitus lætitie

17. Constitueruntque Levitas : Heman filium Joel, et de fratribus ejus, Asaph filium Barachiae : de filiis vero Merari, fratribus eorum, Ethan, filium Casaïa.

18. Et cum eis fratres eorum : in secundo ordine, Zachariam, et Ben, et Jaziel, et Semiramoth, et Jahiel, et Ani, Eliab, et Banaïam, et Maasiam, et Mathathiam, et Eliphalu, et Maceniam, et Obédedom, et Jehiel janitores.

19. Porro cantores, Heman, Asaph, et Ethan, in cymbalis æneis concrepantes.

20. Zacharias autem, et Oziel, et Semiramoth, et Jahiel, et Ani, et Eliab, et Maasias, et Banaïas, in nablis arcana cantabant.

21. Porro Mathathias, et Eliphalu, et Macenias, et Obédedom, et Jehiel, et Ozaziu, in citharis pro octava caneabant epinicion.

22. Chonenias autem princeps Levitarum, prophetie præerat, ad præcinendam melodiam : erat quippe valde sapiens.

23. Et Barachias, et Elcana, janitores arcæ.

24. Porro Sebenias, et Josaphat, et Nathanaël, et Amasai, et Zacharias, et Banaïas et Eliezer sacerdotes, clangebant tubis coram arca Dei : et Obédedom, et Jehias, erant janitores arcæ.

15. Et les enfants de Lévi prirent ensuite l'arche de Dieu sur leurs épaules avec des bâtons, selon l'ordre que Moïse en avait donné après l'avoir reçu du Seigneur.

16. David dit aussi aux chefs des Lévites d'établir quelques-uns de leurs frères pour faire la fonction de chantres, et pour jouer de toutes sortes d'instruments de musique, comme de la lyre, de la guitare et des cymbales, afin de faire retentir bien haut le bruit de leur joie.

17. Ils choisirent donc plusieurs Lévites<sup>8</sup>, savoir : Héman, fils de Joël ; et entre ses frères, Asaph, fils de Barachias ; entre les fils de Mérari et leurs frères, Ethan<sup>9</sup>, fils de Casaïa,

18. et leurs frères avec eux ; et au second rang, Zacharie, Ben, Jaziel, Sémiramoth, Jahiel, Ani, Eliab, Banaïas, Maasias, Mathathias, Eliphalu, Macénia, et Obédédome, et Jéliel, qui étaient portiers.

19. Or les chantres Héman, Asaph et Ethan jouaient des cymbales d'airain.

20. Mais Zacharie, Oziel, Sémiramoth, Jahiel, Ani, Eliab, Maasias et Banaïas chantaient sur un autre instrument des airs sacrés et mystérieux<sup>10</sup>.

21. Mathathias, Eliphalu, Macénias, Obédédome, Jéliel et Ozaziu chantaient des chants de victoire et d'actions de grâces sur des guitares à huit cordes<sup>11</sup>.

22. Chonénias, chef des Lévites, présidait à toute cette musique, pour commencer le premier cette symphonie<sup>12</sup>, parce qu'il était très-habile.

23. Barachias et Elcana faisaient la fonction de portiers à l'égard de l'arche.

24. Sébénias, Josaphat, Nathanaël, Amasai, Zacharie, Banaïas et Eliezer, qui étaient prêtres, sonnaient des trompettes devant l'arche de Dieu. Obédédome et Jehias faisaient la fonction de portiers<sup>13</sup> à l'égard de l'arche<sup>14</sup>.

ÿ. 17. — <sup>8</sup> les suivants.

<sup>9</sup> \* Sur Héman, Araph et Ethan, voy. pl. h. 6, 33.

ÿ. 20. — <sup>10</sup> D'autres trad. l'hébr. : jouaient de la cithare et de l'alamoth (ce dernier mot étant pris pour un nom d'instrument ou une espèce de ton ; mais notre version le rend plus exactement par « choses mystérieuses ».) — \* Dans les Psaumes, où ce même mot revient souvent, on le prend généralement pour le nom d'un instrument.

ÿ. 21. — <sup>11</sup> D'autres trad. l'hébr. : chantaient sur des harpes à huit cordes, comme chefs de chœur.

ÿ. 22. — <sup>12</sup> D'autres trad. l'hébr. : était chef des Lévites dans le transport, c'est-à-dire devait veiller au transport (de l'arche et des objets qui s'y rattachaient).

ÿ. 24. — <sup>13</sup> Litt. : étaient portiers, — étaient encore.

<sup>14</sup> \* Ils marchaient à côté de l'arche, comme se tiennent les portiers qui sont de garde à la porte des princes.

25. Ainsi David, et tous les anciens d'Israël, et les officiers de l'armée s'en allèrent pour transporter l'arche de l'alliance du Seigneur, de la maison d'Obédédom, dans des transports de joie. 2. *Rois*, 6, 12.

26. Et comme on vit que Dieu avait assisté<sup>15</sup> les Lévités qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, on immola sept taureaux et sept béliers.

27. Or David était revêtu d'une robe de fin lin<sup>16</sup>, aussi bien que tous les Lévités qui portaient l'arche, et les chantres, et Chonénias qui était le maître de la musique et du cœur des chantres<sup>17</sup> : mais David avait de plus un éphod de fin lin<sup>18</sup>.

28. Tout Israël conduisait donc l'arche de l'alliance du Seigneur avec de grandes acclamations, au son des trompettes, des hautbois, des cymbales, des guitares, et des autres instruments de musique<sup>19</sup>.

29. Et l'arche de l'alliance du Seigneur étant arrivée jusqu'à la ville de David, Michol, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David qui sautait et qui dansait, et elle le méprisa dans son cœur<sup>20</sup>.

25. Igitur David, et omnes maiores natu Israel, et tribuni, ierunt ad deportandam arcam foederis Domini de domo Obededom, cum lætitia.

26. Cumque adjuvisset Deus Levitas, qui portabant arcam foederis Domini, immolabantur septem tauri, et septem arietes.

27. Porro David erat indutus stola byssina, et universi Levitæ qui portabant arcam, cantoresque et Chonenias princeps prophetiæ inter cantores : David autem etiam indutus erat ephod lineo.

28. Universusque Israel deducebant arcam foederis Domini in jubilo, et sonitu buccinæ, et tubis, et cymbalis, et nablis, et citharis concrepantes.

29. Cumque pervenisset arca foederis Domini usque ad Civitatem David, Michol filia Saul prospiciens per fenestram, vidit regem David saltantem atque ludentem, et despexit eum in corde suo.

## CHAPITRE XVI.

### *Cantique de David. Ordre qu'il établit dans le culte de Dieu.*

1. L'arche de Dieu fut donc apportée et placée au milieu du tabernacle que David lui avait fait dresser, où l'on offrit des holocaustes et des sacrifices d'action de grâces en la présence de Dieu. 2. *Rois*, 6, 17.

2. Quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices d'action de grâces, il bénit le peuple<sup>1</sup> au nom du Seigneur.

3. Et il distribua à chacun en particulier, tant aux hommes qu'aux femmes, une por-

1. Attulerunt igitur arcam Dei, et constituerunt eam in medio tabernaculi, quod tetenderat ei David : et obtulerunt holocausta, et pacifica coram Deo.

2. Cumque complisset David offerens holocausta et pacifica, benedixit populo in nomine Domini.

3. Et divisit universis per singulos a viro usque ad mulierem,

ÿ. 26. —<sup>15</sup> Comme Dieu avait permis que le transport se fit heureusement de stations en stations.

ÿ. 27. —<sup>16</sup> du plus fin lin d'Egypte.

<sup>17</sup> D'autres trad. l'hébr. : le chef du transport et des chantres.

<sup>18</sup> sur ses vêtements, en signe de distinction.

ÿ. 28. —<sup>19</sup> \* Tous ces noms d'instruments de musique, d'après l'hébr., s'expliquent de manières fort différentes. On peut voir les titres des Psaumes, où ils se retrouvent.

ÿ. 29. —<sup>20</sup> \* Tout ce qui est ici marqué est décrit plus au long dans 2. *Rois*, 6, 12-15.

ÿ. 2. —<sup>1</sup> \* Il lui souhaila au nom du Seigneur toute sorte de prospérité (ÿ. 43. note 17.).

tortam panis, et partem assæ carnis bubalæ, et frixam oleo simillam.

4. Constituitque coram archa Domini de Levitis, qui ministrarent, et recordarentur operum ejus, et glorificarent, atque laudarent Dominum Deum Israel :

5. Asaph principem ; et secundum ejus Zachariam : porro Jahiel, et Semiramoth, et Jehiel et Mathathiam, et Eliab, et Banaïam, et Obédedom : Jehiel super organa psalterii, et lyras : Asaph autem ut cymbalis personaret ;

6. Banaïam vero et Jaziel sacerdotes, canere tuba jugiter coram archa fœderis Domini.

7. In illo die fecit David principem ad confitendum Domino Asaph, et fratres ejus.

8. Confitemini Domino, et invocate nomen ejus : notas facite in populis adventiones ejus.

9. Cantate ei, et psallite ei : et narrate omnia mirabilia ejus.

10. Laudate nomen sanctum ejus : lætetur cor quærentium Dominum.

11. Quærite Dominum, et virtutem ejus : quærite faciem ejus semper.

12. Recordamini mirabilia ejus, quæ fecit : signorum illius, et judiciorum oris ejus.

13. Semen Israël servi ejus : filii Jacob electi ejus.

14. Ipse Dominus Deus noster : in universa terra judicia ejus.

15. Recordamini in sempiternum

tion de pain et un morceau de bœuf rôti, avec de la farine frite à l'huile <sup>3</sup>.

4. Il établit des Lévités pour servir devant l'arche du Seigneur, pour le glorifier et lui rendre de continuelles actions de grâces de toutes ses merveilles, et pour chanter les louanges du Seigneur le Dieu d'Israël, savoir :

5. Asaph, le premier de tous ; Zacharie, le second ; et ensuite Jahiel, Sémiramoth, Jehiel, Mathathias, Eliab, Banaïas et Obédedom. Jehiel fut chargé de l'orgue, du psaltérion <sup>3</sup>, et de la lyre ; et Asaph, de jouer des cymbales.

6. Mais Banaïas et Jaziel qui étaient prêtres, devaient sonner continuellement de la trompette, devant l'arche de l'alliance du Seigneur.

7. Ce fut en ce jour-là que David établit Asaph premier chantre, et tous ceux de sa maison, pour chanter les louanges du Seigneur <sup>4</sup>, en disant :

8. Louez le Seigneur <sup>5</sup>, et invoquez son nom ; publiez ses œuvres <sup>6</sup> dans tous les peuples. Ps. 104 ; 1. Isaïe, 12, 4.

9. Chantez ses louanges : chantez-les sur les instruments ; annoncez toutes ses merveilles.

10. Glorifiez son saint nom <sup>7</sup> : que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur soit dans la joie.

11. Cherchez le Seigneur et la force qui vient de lui ; cherchez sans cesse à voir son visage <sup>8</sup>.

12. Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses prodiges et des jugements qui sont sortis de sa bouche,

13. vous qui êtes les descendants d'Israël, son serviteur, et les enfants de Jacob, son élu.

14. Il est le Seigneur notre Dieu ; il exerce ses jugements dans toute la terre <sup>9</sup>.

15. Souvenez-vous à jamais de son al-

ÿ. 3. — <sup>2</sup> Dans l'hébr. : et une masse de raisins secs.

ÿ. 5. — <sup>3</sup> Litt. : Des instruments du psaltérion. — Dans l'hébr. : Et Jehiel avec les vases des nobles et avec les cythares. — Le mot vasa dans le texte correspond au latin organa.

ÿ. 7. — <sup>4</sup> David fit d'abord en cette occasion chanter le psaume qui suit par Asaph et ses frères. D'autres trad. l'hébr. : En ce jour-là David fit d'abord chanter les louanges de Dieu par Asaph et ses frères. D'autres autrement.

ÿ. 8. — <sup>5</sup> Voy. Ps. 104 et 95.

<sup>6</sup> Litt. : ses inventions pour notre salut. Dans l'hébr. : ses œuvres.

ÿ. 10. — <sup>7</sup> Ou : Glorifiez-vous à cause de son saint nom.

ÿ. 11. — <sup>8</sup> Visitez souvent le Seigneur devant son arche, qui a opéré tant de merveilles : cherchez en tout temps sa présence, marchez toujours devant lui.

ÿ. 14. — <sup>9</sup> le juge toute la terre, et ses jugements sont partout visibles.

tiance, et de la parole dont il a fait un précepte pour tous les âges à venir;

16. de l'accord qu'il <sup>10</sup> a fait avec Abraham, et du serment par lequel il s'est lié avec Isaac;

17. qu'il a confirmé à Jacob comme une loi inviolable, et à Israël comme une alliance éternelle,

18. en disant : Je vous donnerai la terre de Chanaan pour votre héritage <sup>11</sup>.

19. *Et le disant* lorsqu'ils étaient en petit nombre, peu considérables, et étrangers sur la terre.

20. Et ils passèrent d'une nation à une autre, et d'un royaume à un autre peuple <sup>12</sup>.

21. Il ne permit pas que qui que ce soit leur fit insulte, mais il châtia même des rois à cause d'eux,

22. *en leur disant* : Gardez-vous bien de toucher à mes oints, et ne faites point de mal à mes prophètes <sup>13</sup>. *Ps.* 104, 15.

23. Chantez *des hymnes* au Seigneur, vous tous qui habitez sur la terre; annoncez tous les jours le salut qu'il vous a donné. *Ps.* 95, 1. 2.

24. Publiez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi tous les peuples.

25. Car le Seigneur est grand, et mérite des louanges infinies : il est plus redoutable que tous les dieux.

26. Tous les dieux des peuples sont des idoles <sup>14</sup>; mais c'est le Seigneur qui a fait les cieus.

27. Il est tout environné de gloire et de majesté : la force et la joie se trouvent dans le lieu où il habite.

28. Peuples, *venez* avec toutes vos familles offrir *vos dons* au Seigneur. Offrez au Seigneur la gloire et la puissance <sup>15</sup>.

29. Offrez au Seigneur la gloire *qui est due* à son nom <sup>16</sup>; apportez des hosties, et présentez-vous devant lui. Adorez le Seigneur dans un saint respect <sup>17</sup>.

num pacti ejus : sermonis, quem præcepit in mille generationes.

16. Quem pepigit cum Abraham : et juramenti illius cum Isaac.

17. Et constituit illud Jacob in præceptum : et Israel in pactum æmpiternum,

18. dicens : Tibi dabo terram Chanaan, funiculum hereditatis vestræ.

19. Cum essent pauci numero, parvi et coloni ejus.

20. Et transierunt de gente in gentem, et de regno ad populum alterum.

21. Non dimisit quemquam calumniari eos, sed increpavit pro eis reges.

22. Nolite tangere christos meos : et in prophetis meis nolite malignari.

23. Cantate Domino omnis terra : annuntiate ex die in diem salutare ejus.

24. Narrate in gentibus gloriam ejus : in cunctis populis mirabilia ejus.

25. Quia magnus Dominus, et laudabilis nimis : et horribilis super omnes deos.

26. Omnes enim dii populorum, idola : Dominus autem cœlos fecit.

27. Fessio et magnificentia coram eo : fortitudo et gaudium in loco ejus.

28. Afferte Domino familiæ populorum : afferte Domino gloriam et imperium.

29. Date Domino gloriam, nomini ejus, levate sacrificium, et venite in conspectu ejus : et adorate Dominum in decore sancto.

ŷ. 16. — <sup>10</sup> Litt. : qu'il a etc. — de l'alliance qu'il a etc.

ŷ. 18. — <sup>11</sup> Litt. : pour le cordeau de votre héritage, — pour votre partage.

5. *Moys.* 32, 9.

ŷ. 20. — <sup>12</sup> Les patriarches dans le pays de Chanaan.

ŷ. 22. — <sup>13</sup> Les patriarches étaient rois et prophètes; c'est pourquoi ils sont pelés oints. *Voy.* 2. *Moys.* 29, 7.

ŷ. 26. — <sup>14</sup> c'est-à-dire des néants, impuissants.

ŷ. 28. — <sup>15</sup> Reconnaissez sa puissance et rendez-lui hommage par votre obéissance.

ŷ. 29. — <sup>16</sup> Glorifiez son nom, particulièrement par vos bonnes œuvres.

<sup>17</sup> Litt. : dans la magnificence du sanctuaire ou de la sainteté, et, en outre, ornés de bonnes œuvres.

30. Commoveatur a facie ejus omnis terra : ipse enim fundavit orbem immobilem.

31. Lætentur cœli, et exsultet terra : et dicant in nationibus : Dominus regnavit.

32. Tonet mare, et plenitudo ejus : exsultet agri, et omnia quæ in eis sunt.

33. Tunc laudabunt ligna saltus coram Domino : quia venit judicare terram.

34. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus.

35. Et dicite : Salva nos Deus salvator noster ; et congrega nos, et erue de gentibus, ut confiteamur nomini sancto tuo, et exultemus in carminibus tuis.

36. Benedictus Dominus Deus Israel ab æterno usque in æternum : et dicat omnis populus : Amen, et hymnum Domino.

37. Reliquit itaque ibi, coram arca fœderis Domini, Asaph et fratres ejus, ut ministrarent in conspectu arcæ jugiter, per singulos dies, et vices suas.

38. Porro Obededom, et fratres ejus sexaginta octo : et Obededom filium Idithun, et Hosa constituit janitores.

39. Sadoc autem sacerdotem, et fratres ejus sacerdotes, coram tabernaculo Domini in excelso, quod erat in Gabaon,

40. ut offerrent holocausta Domino super altare holocaustatis jugiter, mane et vespere, juxta omnia quæ scripta sunt in lege Domini, quam præcepit Israeli.

30. Que toute la terre tremble devant sa face ; car c'est lui qui l'a affermie sur ses fondements.

31. Que les cieux se réjouissent ; que la terre tressaille de joie, et que l'on publie dans les nations : Le Seigneur est entré dans son royaume.

32. Que la mer et tout ce qu'elle renferme fasse retentir son allégresse ; que les campagnes et tout ce qu'elles contiennent soient dans la joie.

33. Les arbres des forêts chanteront alors les louanges du Seigneur en sa présence, parce qu'il est venu pour juger la terre.

34. Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

35. Et dites-lui : Sauvez-nous, ô Dieu *qui êtes* notre Sauveur ! rassemblez-nous et retirez-nous du milieu des nations, afin que nous témoignions notre joie par de saints cantiques.

36. Que le Seigneur le Dieu d'Israël soit béni dans la suite de tous les siècles, et que tout le peuple dise : Amen, et chante les louanges du Seigneur <sup>18</sup>.

37. David laissa donc en ce lieu devant l'arche de l'alliance du Seigneur, Asaph et ses frères, afin qu'ils servissent continuellement en la présence de l'arche, tous les jours chacun à leur tour.

38. Il établit Obédédom et ses frères qui étaient *au nombre* de soixante-huit ; et Obédédom, fils d'Idithun, avec Hosa pour portiers.

39. *Il établit* aussi Sadoc et ceux de sa maison pour faire les fonctions de prêtres devant le tabernacle du Seigneur, sur le lieu élevé de Gabaon <sup>19</sup>,

40. afin d'y offrir continuellement des holocaustes au Seigneur sur l'autel destiné à ces sortes de sacrifices, tant le matin que le soir, suivant tout ce qui est ordonné dans la loi que le Seigneur a prescrite à Israël.

γ. 36. — <sup>18</sup> \* Les versets 35 et 36 manquent au livre des Psaumes. Et, en effet, cette prière paraît peu convenir au temps de David. Alors les Juifs loin d'être dispersés au milieu des nations et dans l'oppression, jouissaient de la plus haute prospérité. La conjecture de quelques interprètes que ce fut Esdras qui, pour accommoder ce psaume à son temps, y fit cette addition, n'est donc pas dépourvue de probabilité.

γ. 39. — <sup>19</sup> Le tabernacle mosaïque se trouvait encore à Gabaon avec l'autel des holocaustes. Ce fut là qu'il plaça Sadoc, que Saül avait établi grand prêtre. Abiathar demeura chargé de faire les fonctions à Jérusalem après de Saül. L'autel des holocaustes était resté auprès de l'ancien tabernacle, parce que Dieu n'avait pas encore fait connaître le lieu où il voulait qu'on lui offrit des sacrifices. Depuis longtemps l'arche n'était plus dans le tabernacle, car elle suivait les Israélites à la guerre.

41. Après Sadoc étaient Héman et Idithun<sup>20</sup>, avec les autres choisis *pour cela*, chacun selon qu'ils étaient marqués pour chanter les louanges du Seigneur, *en disant* : Que sa miséricorde est éternelle.

42. Héman et Idithun jouaient aussi de la trompette, touchaient les cymbales et tous les autres instruments de musique, pour chanter les louanges de Dieu. Mais pour les fils d'Idithun, *le roi* les établit portiers.

43. Ensuite chacun s'en retourna en sa maison ; et David *se retira aussi* pour bénir sa famille<sup>21</sup>.

41. Et post eum Heman, et Idithun, et reliquos electos, unumquemque vocabulo suo ad confitendum Domino : Quoniam in æternum misericordia ejus.

42. Heman quoque et Idithun canentes tuba, et quatientes cymbala, et omnia musicorum organa, ad canendum Deo ; filios autem Idithun fecit esse portarios.

43. Reversusque est omnis populus in domum suam ; et David, ut benediceret etiam domui suæ.

## CHAPITRE XVII.

### *David pense à bâtir un temple, et reçoit des promesses.*

1. David étant établi dans son palais, dit au prophète Nathan : Me voici logé dans une maison de cèdre, et l'arche de l'alliance du Seigneur est sous des peaux. 2. *Rois*, 7, 2.

2. Nathan répondit à David : Faites tout ce que vous avez dans le cœur, car Dieu est avec vous<sup>1</sup>.

3. Mais la nuit suivante Dieu parla à Nathan, et lui dit :

4. Allez-vous-en trouver mon serviteur David, et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Vous ne me bâtirez point de maison pour y faire ma demeure.

5. Car je n'ai point eu de maison ni de demeure, depuis le temps que j'ai tiré Israël de l'Égypte jusqu'à présent ; mais j'ai été sous des tentes, changeant toujours de lieux où l'on dressait mon pavillon,

6. quand je demeurais avec<sup>2</sup> tout le peuple d'Israël. Ai-je jamais parlé à aucun des juges d'Israël, à qui j'avais commandé d'avoir soin de mon peuple, et lui ai-je dit : D'où vient que vous ne m'avez point bâti de maison de cèdre ?

7. Vous direz donc maintenant à mon serviteur David : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vous ai choisi lorsque vous

1. Cum autem habitaret David in domo sua, dixit ad Nathan prophetam : Ecce ego habito in domo cedrina : arca autem fœderis Domini sub pellibus est.

2. Et ait Nathan ad David : Omnia, quæ in corde tuo sunt, fac : Deus enim tecum est.

3. Igitur nocte illa factus est sermo Dei ad Nathan, dicens :

4. Vade, et loquere David servo meo : Hæc dicit Dominus : Non ædificabis tu mihi domum ad habitandum.

5. Neque enim mansi in domo, ex eo tempore quo eduxi Israël, usque ad diem hanc : sed fui semper mutans loca tabernaculi, et in tentorio,

6. manens cum omni Israël. Numquid locutus sum saltem uni judicum Israel, quibus præceperam ut pascerent populum meum, et dixi : Quare non ædificastis mihi domum cedrinam ?

7. Nunc itaque sic loqueris ad servum meum David : Hæc dicit Dominus exercituum : Ego tuli te,

ŷ. 41. — <sup>20</sup> Il semble qu'Héman et Idithun remplissaient l'office de chœurs à Gabaon, où Sadoc remplissait les fonctions de grand prêtre, et c'était également, ce semble, à Gabaon que les fils d'Idithun étaient portiers (ŷ. 42).

ŷ. 43. — <sup>21</sup> pour la saluer. Le salut consistait en des souhaits de bénédiction.

ŷ. 2. — <sup>1</sup> Voy. la remarque sur 2. *Rois*, 7, 3.

ŷ. 6. — <sup>2</sup> c'est-à-dire comme tout etc.

cum in pascuis sequeris gregem, et esses dux populi mei Israel.

8. Et fui tecum quocumque perrexisti : et interfeci omnes inimicos tuos coram te, fecique tibi nomen quasi unius magnorum, qui celebrantur in terra.

9. Et dedi locum populo meo Israel : plantabitur, et habitabit in eo, et ultra non commovebitur : nec filii iniquitatis atterent eos, sicut a principio,

10. ex diebus quibus dedi iudices populo meo Israel, et humiliavi universos inimicos tuos. Annuntio ergo tibi, quod ædificaturus sit tibi Dominus domum.

11. Cumque impleveris dies tuos ut vadas ad patres tuos, suscitabo semen tuum post te, quod erit de filiis tuis : et stabiliam regnum ejus.

12. Ipse ædificabit mihi domum, et firmabo solium ejus usque in æternum.

13. Ego ero ei in patrem, et ipse erit mihi in filium : et misericordiam meam non auferam ab eo, sicut abstuli ab eo qui ante te fuit.

14. Et statuam eum in domo mea, et in regno meo, usque in sempiternum : et thronus ejus erit firmissimus in perpetuum.

15. Juxta omnia verba hæc, et juxta universam visionem istam, sic locutus est Nathan ad David.

16. Cumque venisset rex David, et sedisset coram Domino, dixit : Quis ego sum Domine Deus, et quæ domus mea, ut præstares mihi talia ?

17. Sed et hoc parum visum est

meniez paître des troupeaux, pour vous établir chef de mon peuple d'Israël.

8. Et j'ai été avec vous partout où vous marchiez ; j'ai exterminé tous vos ennemis devant vous, et j'ai rendu votre nom aussi illustre que celui des grands hommes qui sont célèbres dans le monde.

9. J'ai donné un lieu à mon peuple d'Israël ; il y sera affermi, et il y demeurera sans être ébranlé à l'avenir ; et les enfants d'iniquité ne l'humilieront plus, comme ils ont fait auparavant<sup>3</sup>,

10. depuis le temps que j'ai donné des juges à mon peuple d'Israël, et que j'ai humilié tous vos ennemis. Je vous déclare donc que le Seigneur doit établir votre maison<sup>4</sup>.

11. Et lorsque vos jours seront accomplis pour aller avec vos pères, j'élèverai sur le trône après vous un de votre race et de vos enfants, et j'affermirai son règne.

12. Ce sera lui qui me bâtera une maison ; et j'établirai son trône pour jamais.

13. Je serai son père, et il sera mon fils ; et je ne retirerai point ma miséricorde de dessus lui, comme je l'ai retirée de dessus votre prédécesseur<sup>5</sup>.

14. Je l'établirai dans ma maison et dans mon royaume pour jamais ; et son trône sera très-ferme pour toujours.

15. Nathan parla dans ces mêmes termes à David, et lui rapporta tout ce que Dieu lui avait fait entendre dans cette vision.

16. Ensuite le roi David étant venu devant le Seigneur<sup>6</sup>, et s'y étant arrêté, il lui dit : Qui suis-je, ô Seigneur Dieu ! et quelle est ma maison pour me faire de si grandes grâces ?

17. Mais cela vous a encore paru peu de

γ. 9. — <sup>3</sup> Les Egyptiens n'opprimeront plus les Israélites comme autrefois. Mon peuple est établi dans une contrée heureuse ; il en jouira aussi longtemps qu'il persévérera dans la fidélité qu'il me doit, et je ne permettrai pas qu'il soit, comme auparavant, sous le joug de ses ennemis. Promesses conditionnelles qui ne se réalisèrent point entièrement, parce que les Hébreux violèrent les conditions qui y étaient jointes, en manquant à la fidélité qu'ils devaient à leur Dieu. C'est pourquoi Israël fut depuis livré non-seulement aux Assyriens et aux Chaldéens, mais aux Grecs et aux Romains.

γ. 10. — <sup>4</sup> Voyez cette prophétie et son explication 2. Rois, 7 ; de même que d'autres explications qui ont également déjà été données dans les livres des Rois, où les mêmes histoires sont rapportées, et qu'il faut aller chercher dans ces livres.

γ. 13. — <sup>5</sup> de dessus Saül.

γ. 16. — <sup>6</sup> devant l'arche.

chose; c'est pourquoi vous avez voulu assurer votre serviteur de l'établissement de sa maison même pour les siècles à venir<sup>7</sup>; et vous m'avez rendu plus considérable que tous les autres hommes, ô Seigneur Dieu<sup>8</sup>!

18. Après cela quelle reconnaissance assez grande peut témoigner David, en voyant ce que vous avez fait pour relever votre serviteur, et comment vous vous êtes souvenu de lui?

19. *Oui*, Seigneur, c'est pour l'amour de votre serviteur, et parce qu'il vous a plu d'agir ainsi, que vous en avez usé *envers lui* d'une manière si magnifique, et que vous avez voulu faire connaître tant de grandes choses.

20. Seigneur, nul n'est semblable à vous; et il n'y a point d'autre Dieu que vous entre tous ceux dont nous avons entendu parler.

21. En effet, y a-t-il encore un autre peuple semblable à votre peuple d'Israël, cette nation unique sur la terre, dont Dieu ait daigné s'approcher pour la délivrer, et en faire un peuple qui lui fût particulièrement consacré, et pour chasser, par sa puissance et par la terreur *de son Nom*, toutes les nations de devant ce peuple qu'il avait tiré de l'Égypte?

22. Ainsi, Seigneur, vous avez établi votre peuple d'Israël pour être à jamais votre peuple, et vous avez bien voulu être son Dieu.

23. Confirmez donc maintenant pour jamais la promesse que vous avez faite à votre serviteur, pour lui et pour sa maison, et accomplissez-la selon votre parole.

24. Que votre nom demeure et soit glorifié éternellement. Qu'on dise : Le Seigneur des armées est le Dieu d'Israël, et la maison de David, son serviteur, subsiste toujours devant lui.

25. Car c'est vous, Seigneur mon Dieu, qui avez révélé à votre serviteur<sup>9</sup> que vous

in conspectu tuo, ideoque locutus es super domum servi tui etiam in futurum : et fecisti me spectabilem super omnes homines, Domine Deus.

18. Quid ultra addere potest David, cum ita glorificaveris servum tuum, et cognoveris eum?

19. Domine propter famulum tuum juxta cor tuum fecisti omnem magnificentiam hanc, et nota esse voluisti universa magnalia.

20. Domine, non est similis tui : et non est alius Deus absque te, ex omnibus, quos audivimus auribus nostris.

21. Quis enim est alius, ut populus tuus Israel, gens una in terra, ad quam perrexit Deus, ut liberaret, et faceret populum sibi, et magnitudine sua atque terribus ejiceret nationes a facie ejus, quem de Ægypto liberarat?

22. Et posuisti populum tuum Israel tibi in populum usque in æternum, et tu Domine factus es Deus ejus.

23. Nunc igitur Domine, sermo, quem locutus es famulo tuo, et super domum ejus, confirmetur in perpetuum, et fac sicut locutus es.

24. Permaneatque et magnificentetur nomen tuum usque in sempiternum : et dicatur : Dominus exercituum Deus Israel, et domus David servi ejus permanens coram eo.

25. Tu enim Domine Deus meus revelasti auriculam servi tui, ut

7. 17. — <sup>7</sup> Litt. : vous avez encore parlé de la maison de votre serviteur en ce qui regarde l'avenir. — Vous avez parlé des choses d'un avenir éloigné, qui regardent ma maison.

<sup>8</sup> D'autres trad. l'hébr. : et vous m'avez considéré (selon l'ordre) dans le rang d'un homme distingué, ô Dieu Seigneur! D'autres : et vous m'avez considéré comme dans la forme (comme type) d'un homme qui, dans son élévation, est le Seigneur Dieu (comme type de l'Homme-Dieu). — \* Cette traduction aurait contre elle la ponctuation du texte, car les mots *Jehovah Elohim* sont séparés des mots : *secundum ordinem hominis superioris (de super)* par un signe équivalent à une virgule.

9. 25. — <sup>9</sup> Litt. : qui avez découvert l'oreille de votre serviteur etc., — qui lui avez révélé.

ædificares ei domum : et idcirco invenit servus tuus fiduciam, ut oret coram te.

26. Nunc ergo Domine, tu es Deus : et locutus es ad servum tuum tanta beneficia.

27. Et cœpisti benedicere domui servi tui, ut sit semper coram te : te enim Domine benedicente, benedicta erit in perpetuum.

voulez lui établir sa maison ; et c'est pour cela que votre serviteur est rempli de confiance pour vous offrir sa prière.

26. *Je reconnais* donc maintenant, Seigneur, *que* vous êtes Dieu ; et c'est à votre serviteur que vous avez fait ces grandes promesses.

27. Vous avez déjà commencé à bénir la maison de votre serviteur, afin qu'elle subsiste éternellement devant vous : car quand vous la bénirez, Seigneur, elle sera bénie pour jamais.

## CHAPITRE XVIII.

### *Victoires de David et institution des dignités.*

1. Factum est autem post hæc, ut percuteret David Philistiim et humiliaret eos, et tolleret Geth, et filias ejus, de manu Philistiim, 2. percuteretque Moab, et fierent Moabitæ servi David, offerentes ei munera.

3. Eo tempore percussit David etiam Adarezer regem Soba regionis Hemath, quando perrexit ut dilataret imperium suum usque ad flumen Euphraten.

4. Cepit ergo David mille quadrigas ejus, et septem millia equitum, ac viginti millia virorum peditum, subnervavitque omnes equos curruum, exceptis centum quadrigis, quas reservavit sibi.

5. Supervenit autem et Syrus Damascenus, ut auxilium præberet Adarezer regi Soba : sed et hujus percussit David viginti duo millia virorum.

6. Et posuit milites in Damasco, ut Syria quoque serviret sibi, et offerret munera. Adjuvitque eum Dominus in cunctis, ad quæ perrexerat.

7. Tulit quoque David phare-

1. Après cela David battit les Philistins ; il les humilia, et retira Geth avec ses dépendances <sup>1</sup> d'entre leurs mains. 2. *Rois*, 8, 4.

2. Il défit aussi les Moabites, et se les assujettit, et les obligea de lui payer tribut <sup>2</sup>.

3. En ce même temps David battit encore Adarézér, roi de Soba, dans le pays d'Emath, lorsqu'il marcha pour étendre son empire jusqu'au fleuve de l'Euphrate.

4. David lui prit donc mille chariots et sept mille hommes de cheval, avec vingt mille hommes d'infanterie. Il coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, hormis cent attelages qu'il réserva pour son service <sup>3</sup>.

5. Les Syriens de Damas vinrent au secours d'Adarézér, roi de Soba ; mais David en défit vingt-deux mille.

6. Il mit garnison dans Damas pour tenir la Syrie soumise, et se la rendre tributaire. Et le Seigneur l'assista dans toutes les guerres qu'il entreprenait.

7. David prit aussi les carquois <sup>4</sup> d'or des

γ. 1. — <sup>1</sup> Litt. : avec ses filles, — la ville de Geth avec les petites villes situées autour.

γ. 2. — <sup>2</sup> Litt. : de lui offrir des présents ; mais ces présents étaient un vrai tribut.

γ. 4. — <sup>3</sup> David aurait pu garder tous ces chevaux et ces chariots ; mais il était défendu aux rois d'Israël, par la loi de Moÿse (5. *Moÿs.* 17, 16.), d'avoir une nombreuse cavalerie, les Hébreux ne devant pas être un peuple conquérant.

γ. 7. — <sup>4</sup> Dans l'hébr. : les boucliers.

soldats d'Adarézer, et il les porta à Jérusalem.

8. Il enleva encore une grande quantité d'airain des villes de Thébath et de Chun, sujettes du roi Adarézer, dont Salomon fit faire cette grande mer d'airain, avec les colonnes et les vases du même métal.

9. Thouï, roi d'Hemath, ayant appris que David avait défait toute l'armée d'Adarézer, roi de Soba,

10. envoya Adoram, son fils, au roi David pour lui demander son alliance <sup>5</sup>, et lui témoigner sa joie de ce qu'il avait défait et vaincu entièrement Adarézer : car Thouï était ennemi d'Adarézer.

11. Le roi David consacra au Seigneur <sup>6</sup> tous les vases d'or, d'argent et d'airain, avec tout ce qu'il avait pris d'or et d'argent sur tous les peuples, tant sur les Iduméens, les Moabites et les Ammonites, que sur les Philistins et les Amalécites.

12. Abisaï, fils de Sarvia, défit aussi dix-huit mille Iduméens, dans la vallée des Salines <sup>7</sup>.

13. Il mit garnison dans l'Idumée, pour tenir cette province dans l'obéissance de David. Et le Seigneur conserva toujours David dans toutes les expéditions qu'il entreprit.

14. David régna donc sur tout Israël ; et dans les jugemens qu'il rendait, il faisait justice à tout son peuple.

15. Joab, fils de Sarvia, était général de ses armées, et Josaphat, fils d'Ahilud, avait la charge des requêtes.

16. Sadoc, fils d'Achitob, et Achimélech, fils d'Abiathar, étaient grands prêtres. Susa était secrétaire.

17. Banaïas, fils de Joaida, commandait les Céréthiens et les Phéléthiens : mais les fils de David étaient les premiers auprès du roi.

tras aureas, quas habuerant servi Adarezer, et attulit eas in Jerusalem;

8. necnon de Thebath et Chun urbibus Adarezer, æris plurimum, de quo fecit Salomon mare æneum, et columnas, et vasa ænea.

9. Quod cum audisset Thou rex Hemath, percussisse videlicet David omnem exercitum Adarezer regis Soba,

10. misit Adoram filium suum ad regem David, ut postularet ab eo pacem, et congratularetur ei, quod percussisset, et expugnasset Adarezer : adversarius quippe erat Thou Adarezer.

11. Sed et omnia vasa aurea, et argentea, et ænea consecravit David rex Domino, cum argento et auro, quod tulerat ex universis gentibus, tam de Idumæa, et Moab, et filiis Ammon, quam de Philisthiim et Amalec.

12. Abisai vero filius Sarviæ percussit Edom in valle Salinarum, decem et octo millia :

13. et constituit in Edom præsidium, ut serviret et Idumæa David : salvavitque Dominus David in cunctis, ad quæ perrexerat.

14. Regnavit ergo David super universum Israel, et faciebat iudicium atque justitiam cuncto populo suo.

15. Porro Joab filius Sarviæ erat super exercitum, et Josaphat filius Ahilud a commentariis.

16. Sadoc autem filius Achitob, et Achimelech filius Abiathar, sacerdotes : et Susa, scriba.

17. Banaïas quoque filius Joïadæ super legiones Cerethi, et Phelathi : porro filii David, primi ad manum regis.

7. 10. — <sup>5</sup> Dans l'hébr. : pour lui souhaiter la paix, pour le saluer.

7. 11. — <sup>6</sup> déposa dans le trésor sacré.

7. 12. — <sup>7</sup> \* où il y avait des salines dans lesquelles on recueillait le sel. Comp. 2. Rois, 8, 13; 3. Rois, 11, 15. 16; Ps. 59, 2.

## CHAPITRE XIX.

*Vengeance de David contre les Ammonites.*

1. Accidit autem ut moreretur Naas rex filiorum Ammon, et regnaret filius ejus pro eo.

2. Dixitque David : Faciam misericordiam cum Hanon filio Naas : præstitit enim mihi pater ejus gratiam. Misitque David nuntios ad consolandum eum super morte patris sui. Qui cum pervenissent in terram filiorum Ammon, ut consolarentur Hanon,

3. dixerunt principes filiorum Ammon ad Hanon : Tu forsitan putas, quod David honoris causa in patrem tuum miserit qui consolentur te : nec animadvertis, quod ut explorent, et investigent, et scrutentur terram tuam, venerint ad te servi ejus.

4. Igitur Hanon pueros David decalvavit, et rasit, et præcidit tunicas eorum a natibus usque ad pedes, et dimisit eos.

5. Qui cum abiissent, et hoc mandassent David, misit in occursum eorum (grandem enim contumeliam sustinuerant) et præcepit ut manerent in Jericho, donec cresceret barba eorum, et tunc revertentur.

6. Videntes autem filii Ammon, quod injuriam fecissent David, tam Hanon, quam reliquos populus, miserunt mille talenta argenti, ut conducerent sibi de Mesopotamia, et de Syria Maacha, et de Soba, currus et equites.

7. Conduxeruntque triginta duo millia curruum, et regem Maacha cum populo ejus. Qui cum venissent, castrametati sunt e regione Medaba. Filii quoque Ammon congregati de urbibus suis, venerunt ad bellum.

1. Naas, roi des Ammonites, étant mort, et son fils régnaant en sa place <sup>1</sup>, 2. *Rois*, 10, 1.

2. David dit : Je veux témoigner de l'affection à Hanon, fils de Naas, parce que son père m'a obligé. Il envoya donc des ambassadeurs pour le consoler de la mort de son père. Mais quand ils furent arrivés sur les terres des Ammonites pour consoler Hanon,

3. les principaux du pays dirent à ce prince : Vous croyez peut-être que ce soit pour rendre quelque honneur à la mémoire de votre père, que David a envoyé ici des ambassadeurs pour vous consoler, et vous ne voyez pas qu'ils n'y sont venus que pour reconnaître votre pays, pour y découvrir tout, et pour remarquer juxqu'aux moindres choses.

4. Hanon fit donc raser la tête et la barbe aux serviteurs de David, leur fit couper leurs robes depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds <sup>2</sup>, et les renvoya.

5. Lorsqu'ils s'en furent allés, et qu'ils eurent fait savoir à David ce qui était arrivé, il envoya au-devant d'eux, à cause de ce grand outrage qu'ils avaient reçu, et leur ordonna de demeurer à Jéricho jusqu'à ce que leur barbe fût crue, et de revenir ensuite.

6. Mais les Ammonites voyant bien qu'ils avaient offensé David, envoyèrent tant de la part d'Hanon, que de celle de tout le peuple, mille talents d'argent pour acheter des chariots de guerre et lever de la cavalerie dans la Mésopotamie, dans la Syrie de Maacha et dans Soba.

7. Ils assemblèrent donc trente-deux mille chariots <sup>3</sup> et engagèrent le roi de Maacha avec ses sujets dans leur parti. Tous ces gens s'étant mis en marche, vinrent camper vis-à-vis de Médaba. Et les Ammonites s'étant aussi assemblés de toutes leurs villes, se préparèrent à la guerre.

γ. 1. — <sup>1</sup> Voy. ce que l'on a dit sur cette histoire 2. *Rois*, 10.

γ. 4. — <sup>2</sup> c'est-à-dire : il leur fit couper leurs habits jusqu'aux hanches.

γ. 7. — <sup>3</sup> Il semble qu'il y a excès dans ce nombre de 32,000 chariots. Peut-être y a-t-il quelque faute de copiste, et ces 32,000 chariots sont-ils mis pour autant de combattants.

8. Lorsque David eut été informé de tous ces préparatifs, il envoya Joab avec toutes ses meilleures troupes.

9. Les Ammonites s'étant avancés rangèrent leur armée en bataille près de la porte de la ville. Et les rois qui étaient venus à leur secours, campèrent séparément dans la plaine.

10. Ainsi Joab ayant remarqué qu'on se préparait à le combattre et de front et par derrière, choisit les plus braves hommes de toutes les troupes d'Israël, et marcha contre les Syriens.

11. Il donna le reste de l'armée à Abisaï, son frère, pour marcher contre les Ammonites,

12. et lui dit : Si les Syriens ont de l'avantage sur moi, vous viendrez à mon secours; et si les Ammonites en ont sur vous, j'irai aussi pour vous secourir.

13. Agissez en homme de cœur, et combattez généreusement pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu; et le Seigneur ordonnera de tout comme il lui plaira.

14. Joab marcha donc contre les Syriens avec les troupes qu'il commandait, les battit et les mit en fuite.

15. Les Ammonites voyant la fuite des Syriens, s'enfuirent aussi eux-mêmes de devant son frère Abisaï, et se retirèrent dans la ville. Et Joab s'en retourna à Jérusalem.

16. Lorsque les Syriens eurent vu que leur armée n'avait pu se soutenir devant Israël, ils envoyèrent solliciter les autres Syriens qui étaient au-delà du fleuve, et les engagèrent à venir à leur secours. Sophach, général de l'armée d'Adarzer, les commandait.

17. David en ayant reçu nouvelle, rassembla toutes les troupes d'Israël, passa le Jourdain, et vint fondre tout d'un coup sur eux, en les attaquant de front avec son armée rangée en bataille, et eux, de leur côté, soutenant ce rude choc.

18. Mais les Syriens prirent la fuite devant Israël; et David tailla en pièces sept mille hommes des chariots <sup>4</sup>, et quarante mille hommes de pied, avec Sophach, le général de cette armée.

8. Quod cum audisset David, misit Joab, et omnem exercitum virorum fortium :

9. egressive filii Ammon, direxerunt aciem juxta portam civitatis : reges autem, qui ad auxilium ejus venerant, separatim in agro steterunt.

10. Igitur Joab, intelligens bellum ex adverso et post tergum contra se fieri, elegit viros fortissimos de universo Israel, et perrexit contra Syrum.

11. Reliquam autem partem populi dedit sub manu Abisai fratris sui; et perrexerunt contra filios Ammon.

12. Dixitque : Si vicerit me Syrus, auxilio eris mihi : si autem superaverint te filii Ammon, ero tibi in presidium.

13. Confortare, et agamus viriliter pro populo nostro, et pro uribus Dei nostri : Dominus autem, quod in conspectu suo bonum est, faciet.

14. Perrexit ergo Joab, et populus qui cum eo erat, contra Syrum ad prælium : et fugavit eos.

15. Porro filii Ammon videntes quod fugisset Syrus, ipsi quoque fugerunt Abisai fratrem ejus, et ingressi sunt civitatem : reversusque est etiam Joab in Jerusalem.

16. Videns autem Syrus quod cecidisset coram Israel, misit nuntios, et adduxit Syrum, qui erat trans fluvium : Sophach autem princeps militiæ Adarezer, erat dux eorum.

17. Quod cum nuntiatum esset David, congregavit universum Israel, et transivit Jordanem, irruique in eos, et direxit ex adverso aciem, illis contra pugnantibus.

18. Fugit autem Syrus Israel : et interfecit David de Syris septem millia curruum, et quadraginta millia peditum, et Sophach exercitus principem.

⁂ 18. — \* \* Au livre des Rois il y a 700 chariots : occidit de Syris septingentos currus.

19. Videntes autem servi Adazer se ab Israel esse superatos, transfugerunt ad David, et servierunt ei : noluitque ultra Syria auxilium præbere filiis Ammon.

19. Alors tous les sujets *et alliés* d'Adazer se voyant vaincus par les Israélites, passèrent dans le parti de David, et lui furent assujettis. Et *depuis ce temps* les Syriens ne voulurent plus donner de secours aux Ammonites.

## CHAPITRE XX.

### *Victoires de David sur les Ammonites et les Philistins.*

1. Factum est autem post anni circulum, eo tempore, quo solent reges ad bella procedere, congregavit Joab exercitum, et robur militiæ, et vastavit terram filiorum Ammon; perrexitque et obsedit Rabba: porro David manebat in Jerusalem, quando Joab percussit Rabba, et destruxit eam.

2. Tulit autem David coronam Melchom de capite ejus, et invenit in ea auri pondo talentum, et pretiosissimas gemmas, fecitque sibi inde diadema: manubias quoque urbis plurimas tulit:

3. populum autem, qui erat in ea, eduxit: et fecit super eos tribulas, et trahas, et ferrata carpenta transire, ita ut dissecarentur, et contererentur: sic fecit David cunctis urbibus filiorum Ammon: et reversus est cum omni populo suo Jerusalem.

4. Post hæc initum est bellum in Gazer adversum Philisthæos: in quo percussit Sobochai Husathites, Saphai de genere Raphaim, et humiliavit eos.

5. Aliud quoque bellum gestum est adversus Philisthæos, in quo percussit Adeodat filius Salus Bethlehemitis fratrem Goliath Gethæi, cujus hastæ lignum erat quasi licitorium textentium.

1. Un an après, au temps où les rois ont accoutumé d'aller à la guerre, Joab assembla une armée composée de l'élite de toutes les troupes, et ravagea le pays des Ammonites. Puis s'avancant il mit le siège devant Rabba. Mais David demeura à Jérusalem pendant que Joab fit battre Rabba; *et y étant allé, il la fit détruire.* 2. *Rois*, 10, 7. 11, 1.

2. Alors David prit la couronne de dessus la tête de Melchom<sup>1</sup>, et il y trouva un talent d'or pesant, et des pierreries très-précieuses, dont il se fit un diadème, sans parler de plusieurs autres dépouilles qu'il remporta de cette ville.

3. Il en fit sortir aussi tout le peuple qui y était, et fit passer sur eux des traîneaux et des chariots armés de fers et de tranchants<sup>2</sup> pour les briser et les mettre en pièces. Il en usa de la même sorte dans toutes les villes des Ammonites: et il s'en revint ensuite à Jérusalem avec tout son peuple. 2. *Rois*, 21, 18.

4. Après cela on fit la guerre à Gazer contre les Philistins, où Sobochai de Husathi tua Saphai qui était de la race des géants<sup>3</sup>, et les humilia.

5. On fit encore une autre guerre contre les Philistins, où Adéodat, fils de la Forêt, qui était de Bethléhem, tua un frère de Goliath de Geth, dont<sup>4</sup> la hampe de la lance était comme le grand bois des tisserands.

γ. 2. — <sup>1</sup> c'est-à-dire du roi, qui est appelé ailleurs Moloch. Voy. 3. *Moy.* 48, 21.

γ. 3. — <sup>2</sup> D'autres trad. l'hébr. : et il les mit en pièces avec des scies et des chariots à fouler et des haches.

γ. 4. — <sup>3</sup> Litt. : des Raphaim, — des géants.

γ. 5. — <sup>4</sup> du frère de Goliath. — \* Dans l'hébr. le verset 5 porte : Et il y eut encore une guerre avec les Philistins; et Elchanan Benjahir frappa Laherni, frère de Goliath, le Géthéen etc. — La Vulgate a mis la signification des noms hébreux au lieu des noms mêmes.

6. Il y eut encore une autre guerre *que l'on fit* à Geth, où il se trouva un homme extrêmement grand, qui avait six doigts, c'est-à-dire vingt-quatre en tout, et qui était aussi lui-même de la race des géants <sup>5</sup>.

7. Celui-ci outrageait insolemment les Israélites. Et Jonathan, fils de Samaa, frère de David, le tua. Ce sont-là les enfants des géants <sup>6</sup> qui se trouvèrent à Geth, et qui furent tués par David et par ses gens.

6. Sed et aliud bellum accidit in Geth, in quo fuit homo longissimus, senos habens digitos, id est simul viginti quatuor : qui et ipse de Rapha fuerat stirpe generatus.

7. Hic blasphemavit Israel : et percussit eum Jonathan filius Samaa fratris David. Hi sunt filii Rapha in Geth, qui ceciderunt in manu David et servorum ejus.

## CHAPITRE XXI.

*Dieu punit l'orgueil de David par la peste, mais il s'apaise ensuite.*

1. Cependant Satan s'éleva contre Israël, et excita David à faire le dénombrement d'Israël <sup>1</sup>. 2. *Rois*, 24, 1. *Pl. b.* 27, 24.

2. David dit donc à Joab et aux premiers d'entre le peuple : Allez, et faites le dénombrement de tout Israël, depuis Bersabée jusqu'à Dan <sup>2</sup>; et m'en apportez le rôle, afin que j'en sache le nombre.

3. Joab lui répondit : Que le Seigneur daigne multiplier son peuple au centuple de ce qu'il est maintenant : mon seigneur et mon roi, tous ne sont-ils pas vos serviteurs ? Pourquoi recherchez-vous une chose qui sera imputée à péché à Israël ?

4. Néanmoins le commandement du roi l'emporta. Joab partit donc, et fit tout le tour des terres d'Israël, et il s'en revint à Jérusalem.

5. Il donna à David le dénombrement de tous ceux qu'il avait comptés; et il se trouva onze cent mille hommes d'Israël, tous gens capables de porter les armes; et quatre cent soixante et dix mille hommes de guerre de Juda.

6. Joab ne fit point le dénombrement de la tribu de Lévi, ni de celle de Benjamin <sup>3</sup>, parce qu'il n'exécutait qu'à regret l'ordre du roi <sup>4</sup>.

1. Consurrexit autem Satan contra Israel : et concitavit David ut numeraret Israel.

2. Dixitque David ad Joab, et ad principes populi : Ite, et numerate Israel à Bersabee usque Dan : et afferte mihi numerum ut sciam.

3. Responditque Joab : Augeat Dominus populum suum centuplum, quam sunt : nonne domine mi rex, omnes servi tui sunt ? quare hoc quærit dominus meus, quod in peccatum reputetur Israeli ?

4. Sed sermo regis magis prævaluit : egressusque est Joab, et circumvit universum Israel; et reversus est Jerusalem.

5. Deditque Davidi numerum eorum, quos circuierat : et inventus est omnis numerus Israel, mille millia et centum millia virorum educantium gladium : de Juda autem quadringenta septuaginta millia bellatorum.

6. Nam Levi, et Benjamin non numeravit : eo quod Joab invitus exequeretur regis imperium.

ŷ. 6. — <sup>5</sup> Litt. : de la race de Rapha, — des géants.

ŷ. 7. — <sup>6</sup> Litt. : les enfants de Rapha. Les enfants de Rapha (ou Arapha) et d'Enach étaient des géants. Comp. 4. *Moy.* 13, 34; 1. *Rois*, 17, 4.

ŷ. 1. — <sup>1</sup> Voy. les remarques sur 2. *Rois*, 24, 1.

ŷ. 2. — <sup>2</sup> depuis l'extrémité du royaume, au sud, jusqu'à l'autre extrémité, au nord.

ŷ. 6. — <sup>3</sup> Le dénombrement était par conséquent incomplet.

<sup>4</sup> Ainsi le dénombrement de la tribu de Benjamin, dont il est fait mention *Pl. h.* 7, 6. 7. etc., ne fut pas fait en cette occasion.

7. Displicuit autem Deo quod jussum erat; et percussit Israel.

8. Dixitque David ad Deum : Peccavi nimis ut hoc facerem : obscuro aufer iniquitatem servi tui, quia insipienter egi.

9. Et locutus est Dominus ad Gad videntem Davidis, dicens :

10. Vade et loquere ad David, et dic ei : Hæc dicit Dominus : Trium tibi optionem do; unum, quod volueris, elige, et faciam tibi.

11. Cumque venisset Gad ad David, dixit ei : Hæc dicit Dominus : Elige quod volueris :

12. aut tribus annis famem : aut tribus mensibus te fugere hostes tuos, et gladium eorum non posse evadere : aut tribus diebus gladium Domini, et pestilentiam versari in terra, et angelum Domini interficere in universis finibus Israel : nunc igitur vide quid respondeam ei, qui misit me.

13. Et dixit David ad Gad : Ex omni parte me angustiae premunt : sed melius mihi est, ut incidam in manus Domini, quia multae sunt miserationes ejus, quam in manus hominum.

14. Misit ergo Dominus pestilentiam in Israel : et ceciderunt de Israel septuaginta millia virorum.

15. Misit quoque angelum in Jerusalem, ut percuteret eam : cumque percuteretur, vidit Dominus, et misertus est super magnitudine mali : et imperavit angelo, qui percutiebat : Sufficit, jam cesset manus tua. Porro angelus Domini stabat juxta aream Ornan Jebusæi.

16. Levansque David oculos

7. En effet ce commandement déplut à Dieu; et il frappa Israël.

8. Mais David dit à Dieu : J'ai commis une grande faute, d'avoir fait faire ce dénombrement. Je vous prie, Seigneur, de pardonner à votre serviteur cette iniquité, parce que j'ai fait une folie.

9. Alors le Seigneur parla à Gad, prophète de David, et lui dit :

10. Allez trouver David, et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous donne le choix de trois choses; choisissez celle que vous voudrez, et je suivrai votre choix.

11. Lors donc que Gad fut venu trouver David, il lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Choisissez ce que vous voudrez : 2. *Rois*, 24, 13.

12. ou de souffrir la famine durant trois ans; ou de fuir devant vos ennemis durant trois mois, sans pouvoir éviter leur épée; ou d'être sous le glaive du Seigneur durant trois jours, la peste étant dans vos états, et l'ange du Seigneur tuant les peuples dans toutes les terres d'Israël. Voyez donc ce que vous voulez que je réponde à celui qui m'a envoyé <sup>5</sup>.

13. David répondit à Gad : De quelque côté que je me tourne, je me vois pressé par de grandes extrémités. Cependant il m'est plus avantageux de tomber entre les mains du Seigneur, sachant qu'il est plein de miséricorde, que non pas en celles des hommes <sup>6</sup>.

14. Le Seigneur envoya donc la peste en Israël, et il mourut soixante et dix mille Israélites.

15. Il envoya aussi <sup>7</sup> son ange à Jérusalem pour la ravager. Et comme la ville était toute pleine de morts, le Seigneur la regarda, et il fut touché de compassion d'une plaie si terrible. Il dit donc à l'ange exterminateur : C'en est assez, et arrêtez votre main. Or l'ange du Seigneur était *alors* près de l'aire d'Ornan <sup>8</sup>, Jébuséen.

16. Et David levant les yeux, vit l'ange

7. 12. — <sup>5</sup> Voy. 2. *Rois*, 24.

7. 13. — <sup>6</sup> La main de Dieu est paternelle et elle punit par amour : les hommes agissent trop souvent par passion et par malice. Cependant, dans un autre sens, il vaut mieux tomber entre les mains des hommes qu'entre les mains de Dieu, ainsi qu'il est dit dans *Dan*. 13, 23; car Dieu peut punir éternellement, tandis que le mal que les hommes peuvent nous faire, est passager.

7. 15. — <sup>7</sup> c'est-à-dire à savoir : il envoya.

<sup>8</sup> Appelé aussi *Areuna*. Comp. 2. *Rois*, 24, 18. 23.

du Seigneur qui était entre le ciel et la terre, et qui tenait en sa main une épée nue et tournée contre Jérusalem. A l'heure même, lui et les anciens, couverts de cilices, se prosternèrent en terre.

17. Et David dit à Dieu : N'est-ce pas moi qui ai commandé de faire ce dénombrement du peuple? C'est moi qui ai péché, c'est moi qui ai commis *tout* le mal : mais pour ce troupeau qu'a-t-il mérité? Tournez donc, je vous supplie, Seigneur mon Dieu, votre main contre moi et contre la maison de mon père; mais épargnez votre peuple.

18. Alors l'ange du Seigneur commanda à Gad de dire à David de venir, et de dresser un autel au Seigneur le Dieu d'Israël, dans l'aire d'Ornan, Jébuséen.

19. David s'y transporta donc, suivant l'ordre que Gad lui en avait signifié de la part de Dieu.

20. Mais Ornan ayant levé les yeux et vu l'ange, qui fut vu aussi de ses quatre fils, ils se cachèrent; car c'était le temps où ils battaient leurs grains dans leur aire.

21. Lors donc que David approchait, Ornan l'aperçut; et sortant de son aire pour aller au-devant de lui, il lui fit une profonde révérence en se baissant jusqu'en terre.

22. David lui dit : Donnez-moi la place qu'occupe votre aire, afin que j'y dresse un autel au Seigneur, et que je fasse cesser cette plaie de dessus le peuple; et je vous en payerai le prix qu'elle vaut.

23. Ornan répondit à David : Le roi mon seigneur n'a qu'à la prendre et à en faire ce qu'il lui plaira. Je lui donnerai aussi les bœufs pour l'holocauste, des traînoirs au lieu de bois, et le blé qui est nécessaire pour le sacrifice : je lui donnerai toutes ces choses avec joie.

24. Le roi David lui répondit : Je ne puis pas en user ainsi, mais je vous en payerai le prix; car je ne dois pas vous en ôter ce qui vous appartient, pour offrir au Seigneur des holocaustes qui ne me coûtent rien.

25. David donna donc à Ornan pour la place six cents sicles<sup>9</sup> d'or d'un poids très-juste.

suos, vidit angelum Domini stantem inter cœlum et terram, et evaginatum gladium in manu ejus, et versum contra Jerusalem : et ceciderunt, tam ipse quam majores natu vestiti ciliciis, proni in terram.

17. Dixitque David ad Deum : Nonne ego sum, qui jussi ut numeraretur populus? Ego, qui peccavi : ego, qui malum feci : iste grex quid commeruit? Domine Deus meus, vertatur obsecro manus tua in me, et in domum patris mei : populus autem tuus non percutiatur.

18. Angelus autem Domini præcepit Gad, ut diceret Davidi ut ascenderet, extrueretque altare Domino Deo in area Ornan Jebusæi.

19. Ascendit ergo David juxta sermonem Gad, quem locutus ei fuerat ex nomine Domini.

20. Porro Ornan cum suspexisset, et vidisset angelum, quatuorque filii ejus cum eo, absconderunt se : nam eo tempore terebat in area triticum.

21. Igitur cum veniret David ad Ornan, conspexit eum Ornan, et processit ei obviam de area, et adoravit eum pronus in terram.

22. Dixitque ei David : Da mihi locum aræ tuæ, ut ædificem in ea altare Domino : ita ut quantum valet argenti accipias, et cesset plaga a populo.

23. Dixit autem Ornan ad David : Tolle, et faciat dominus meus rex quodcumque ei placet : sed et boves do in holocaustum, et tribulas in ligna, et triticum in sacrificium : Omnia libens præbebo.

24. Dixitque ei rex David : Nequaquam ita fiet, sed argentum dabo quantum valet : neque enim tibi auferre debeo, et sic offerre Domino holocausta gratuita.

25. Dedit ergo David Ornan pro loco sicles auri justissimi pondoris sexcentos.

9. 25. — \* David acheta d'abord l'aire seulement et les bœufs au prix de cinquante sicles, puis tout le mont Moria pour lequel il compta 500 sicles. Comp. 2. Rois, 24, 24.

26. Et ædificavit ibi altare Domino : obtulitque holocausta, et pacifica, et invocavit Dominum, et exaudivit eum in igne de cœlo super altare holocausti.

27. Præcepitque Dominus angelo : et convertit gladium suum in vaginam.

28. Protinus ergo David, videns quod exaudivisset eum Dominus in area Ornan Jebusæi, immolavit ibi victimas.

29. Tabernaculum autem Domini, quod fecerat Moyses in deserto, et altare holocaustorum, ea tempestate erat in excelso Gabaon.

30. Et non prævaluit David ire ad altare, ut ibi obsecraret Deum : nimio enim fuerat timore perterritus, videns gladium angeli Domini.

26. Et il dressa là un autel au Seigneur, et il y offrit des holocaustes et des hosties pacifiques. Il invoqua le Seigneur, et le Seigneur l'exauça, en faisant descendre le feu du ciel sur l'autel de l'holocauste <sup>10</sup>. 2. Par. 3, 1.

27. Alors le Seigneur commanda à l'ange de remettre son épée dans le fourreau; ce qu'il fit.

28. Et à l'heure même, David voyant que le Seigneur l'avait exaucé dans l'aire d'Ornan, Jébuséen, lui immola des victimes.

29. Le tabernacle du Seigneur que Moïse avait fait dans le désert, et l'autel des holocaustes, étaient alors au haut lieu de Gabaon. 2. Moys. 36, 2.

30. Et David n'eut pas la force d'aller jusque-là pour y offrir sa prière à Dieu, parce qu'il avait été frappé d'une trop grande frayeur en voyant l'épée de l'ange du Seigneur.

## CHAPITRE XXII.

### *Préparatifs pour la construction du temple.*

1. Dixitque David : Hæc est domus Dei, et hoc altare in holocaustum Israel.

2. Et præcepit ut congregarentur omnes proselyti de terra Israel, et constituit ex eis latomos ad cædendos lapides et poliendos, ut ædificaretur domus Dei.

3. Ferrum quoque plurimum ad clavos januarum, et ad commissuras atque juncturas præparavit David : et æris pondus innumerabile.

1. David dit ensuite : C'est ici la maison de Dieu, et c'est là l'autel qui doit servir pour les holocaustes à Israël <sup>1</sup>.

2. Il commanda qu'on assemblât tous les prosélytes <sup>2</sup> qui se trouveraient dans la terre d'Israël; et il en prit pour tirer les pierres et les marbres des carrières, pour les tailler et pour les polir, afin que l'on commençât à disposer les choses pour la construction du temple <sup>3</sup>.

3. David fit aussi provision de fer pour les clous et les pentures des portes, et pour joindre les ais ou les pierres ensemble. Il fit même amasser quantité d'airain, dont le poids était innombrable.

ŷ. 26. — <sup>10</sup> \* Voy. des faits semblables 1. Moys. 4, 4; 15, 17; 3. Moys. 9, 24; 3. Rois, 18, 24. 38; 2. Par. 7, 1.

ŷ. 1. — <sup>1</sup> C'est ici (sur la montagne de Moria, où était l'aire d'Ornan), que doit être bâti le temple, et c'est là que sera à l'avenir le lieu des sacrifices. Ce fut par l'inspiration divine, comme on le voit par 2. Par. 3, 1., que David fit choix de ce lieu. La colline de Moria était située au nord-est de la montagne de Sion. Ces deux montagnes avec la colline d'akra, située au nord-ouest, formaient la ville de Jérusalem. Plus tard elle prit plus d'extension dans la plaine du côté du nord.

ŷ. 2. — <sup>2</sup> c'est-à-dire les Chananéens qui étaient restés parmi les Israélites, et auxquels on avait accordé la vie sauve, à la condition qu'ils renonceraient au culte des idoles et qu'ils serviraient comme esclaves. Comp. 3. Rois, 9, 20. 21.

<sup>3</sup> \* Comp. 3. Rois, 9, 20. 21. et les remarques.

4. Ceux de Tyr et de Sidon lui apportaient aussi des bois de cèdre, qu'on ne pouvait estimer.

5. Et David dit : Mon fils Salomon est encore jeune et d'une complexion délicate ; et la maison que je désire que l'on bâtisse au Seigneur, doit être telle qu'on en parle dans tous les pays. Je veux donc lui préparer toutes les choses nécessaires. Et c'est pour cette raison qu'avant sa mort il voulut disposer tout ce qui pouvait contribuer à une si grande entreprise.

6. Ensuite il appela Salomon, son fils, et lui ordonna de bâtir un temple au Seigneur le Dieu d'Israël.

7. Il lui dit donc : Mon fils, j'avais conçu le dessein de bâtir un temple en l'honneur du Seigneur mon Dieu. 2. *Rois*, 7, 2. *Pl. h.* 17, 1.

8. Mais Dieu me parla et me dit : Vous avez répandu beaucoup de sang, et vous vous êtes trouvé en quantité de batailles ; ainsi vous ne pourrez point bâtir un temple à mon nom, après tant de sang répandu en ma présence<sup>4</sup>.

9. Vous aurez un fils dont la vie sera tout-à-fait tranquille ; car je le maintiendrai en paix, sans qu'elle soit troublée par aucun des ennemis qui vous environnent. C'est pour cette raison qu'il sera appelé Pacifique<sup>5</sup>. Je le ferai vivre en repos, et lui donnerai la paix durant tout son règne.

10. Ce sera lui qui bâtira un temple à mon nom. Il sera mon fils, et moi je serai son père ; et j'affermirai le trône de son règne sur tout Israël pour l'éternité. 2. *Rois*, 7, 13. 3. *Rois*, 5, 5. *Hébr.* 1, 5.

11. Maintenant donc, mon fils, que le Seigneur soit avec vous, qu'il vous rende heureux, et édifiez une maison au Seigneur votre Dieu, comme il a prédit que vous deviez faire.

12. Qu'il vous donne aussi la sagesse et le bon sens, afin que vous puissiez conduire Israël, et garder fidèlement la loi du Seigneur votre Dieu.

13. Car vous ne pourrez être heureux qu'en suivant ses ordres, et en observant les lois qu'il a commandé à Moïse d'enseigner

4. Ligna quoque cedrina non poterant aestimari, quæ Sidonii et Tyrii deportaverant ad David.

5. Et dixit David : Salomon filius meus puer parvulus est et delicatus ; domus autem, quam ædificari volo Domino, talis esse debet ut in cunctis regionibus nominetur : præparabo ergo ei necessaria. Et ob hanc causam ante mortem suam omnes præparavit impensas.

6. Vocavitque Salomonem filium suum : et præcepit ei ut ædificaret domum Domino Deo Israel.

7. Dixitque David ad Salomonem : Fili mi, voluntatis meæ fuit ut ædificarem domum nomini Domini Dei mei,

8. sed factus est sermo Domini ad me, dicens : Multum sanguinem effudisti, et plurima bella bellasti : non poteris ædificare domum nomini meo, tanto effuso sanguine coram me :

9. filius, qui nascetur tibi, erit vir quietissimus : faciam enim eum requiescere ab omnibus inimicis suis per circuitum : et ob hanc causam Pacificus vocabitur : et pacem et otium dabo in Israel cunctis diebus ejus.

10. Ipse ædificabit domum nomini meo, et ipse erit mihi in filium, et ego ero illi in patrem : firmaboque solium regni ejus super Israel in æternum.

11. Nunc ergo fili mi, sit Dominus tecum, et prosperare, et ædifica domum Domino Deo tuo, sicut locutus est de te.

12. Det quoque tibi Dominus prudentiam et sensum, ut regere possis Israel, et custodire legem Domini Dei tui.

13. Tunc enim proficere poteris, si custodieris mandata et judicia, quæ præcepit Dominus Moysi ut

γ. 8. — \*\* Le sens de ces paroles est éclairci par ce que Salomon dit au roi de Tyr (3. *Rois*, 5, 3.) : Vous savez la volonté de David mon père, et qu'il ne put bâtir une maison au nom du Seigneur son Dieu, à cause des guerres qu'il avait de tous côtés à soutenir, jusqu'à ce que le Seigneur les mit (ses ennemis) sous ses pieds. Toutes les guerres que fit David étaient justes, et il ne répandit point de sang qui pût lui être reproché.

γ. 9. — \* C'est ce que signifie le mot Salomon.

doceret Israel : confortare et viriliter age, ne timeas, neque paveas.

14. Ecce ego in paupertate mea præparavi impensas domus Domini, auri talenta centum millia, et argenti mille millia talentorum : æris vero et ferri non est pondus, vincitur enim numerus magnitudine : ligna et lapides præparavi ad universa impendia.

15. Habes quoque plurimos artifices, latomos, et cæmentarios, artificesque lignorum, et omnium artium ad faciendum opus prudentissimos,

16. in auro et argento et ære et ferro, cujus non est numerus. Surge igitur, et fac, et erit dominus tecum.

17. Præcepit quoque David cunctis principibus Israel, ut adjuvarent Salomonem filium suum.

18. Cernitis, inquiens, quod Dominus Deus vester vobiscum sit, et dederit vobis requiem per circuitum, et tradiderit omnes inimicos vestros in manus vestras, et subjecta sit terra coram Domino, et coram populo ejus.

19. Præbete igitur corda vestra et animas vestras, ut quæratis Dominum Deum vestrum : et consurgite, et ædificate sanctuarium Domino Deo, ut introducatur arca fœderis Domini, et vasa Domino consecrata, in domum, quæ ædificatur nomini Domini.

à tout Israël. Armez-vous de force ; agissez en homme de cœur, ne craignez rien, ne vous étonnez de rien.

14. Vous voyez que dans ma pauvreté<sup>6</sup> j'ai préparé de quoi fournir à la dépense de la maison du Seigneur, savoir : cent mille talents d'or et un million de talents d'argent<sup>7</sup>, avec une quantité d'airain<sup>8</sup> et de fer, dont on ne peut dire le poids ni le nombre, sans parler du bois et des pierres que j'ai préparés pour les employer à tout ce qui sera nécessaire.

15. Vous avez aussi quantité d'ouvriers, des tailleurs de pierre, des maçons, des ouvriers qui sont habiles dans les ouvrages de bois, et des gens qui excellent dans toutes sortes d'ouvrages,

16. soit en or, ou en argent, en cuivre ou en fer, dont on ne peut dire le nombre. Mettez-vous donc en état de travailler ; et le Seigneur sera avec vous.

17. David commanda en même temps à tous les chefs d'Israël, d'assister son fils Salomon.

18. Vous voyez, leur dit-il, que le Seigneur votre Dieu est avec vous, et qu'il vous a établis dans une profonde paix de tous côtés, en livrant tous vos ennemis entre vos mains ; et que la terre est assujettie devant le Seigneur et devant son peuple.

19. Disposez donc vos cœurs et vos âmes pour chercher le Seigneur votre Dieu. Levez-vous, et bâtissez un sanctuaire au Seigneur votre Dieu, afin que l'arche de l'alliance du Seigneur et les vases qui sont consacrés au Seigneur soient transportés dans cette maison qu'on va bâtir à son nom.

γ. 14. — <sup>6</sup> Expression de modestie. D'autres trad. : par mes peines, dans les circonstances pénibles de mon règne.

<sup>7</sup> Le talent d'or valait, suivant D. Calmet, 68,133 l. 6 s. 8 d. et le talent d'argent 4,866 l. 13 s. 4 d. (Dict. de la Bibl.). Sur ces sommes énormes voy. 3. Rois, 10. note. — <sup>8</sup> L'auteur évalue le talent d'or à 4397 1/2 ducats, et le talent d'argent, à 1050 thaler, monnaie d'Autriche. Or, le ducat d'Autriche vaut 11 fr. 89 c., et le thaler 5 fr. 15 c. ; ce qui porterait le talent d'or à 53,286 fr. 27 c., et le talent d'argent à 5,407 fr. 50 c. — Toutes ces appréciations ne reposent que sur des données fort incertaines. — Il ne faut pas oublier que la pensée de bâtir un temple au Seigneur, fut la préoccupation constante de David pendant un règne de quarante ans ; et si l'on réfléchit combien de peuples il vainquit et rendit tributaires, on ne sera pas étonné des trésors considérables qu'il amassa dans ce dessein. Quelque immenses du reste que fussent ces trésors, ils n'étaient rien en comparaison de ceux que possédèrent les rois d'Assyrie, de Perse et d'Égypte, et, plus tard, ceux de Babylone. Voy. la note indiquée ci-dessus.

<sup>8</sup> de cuivre.

## CHAPITRE XXIII.

*Distribution des fonctions des Lévites.*

1. David étant donc fort âgé et plein de jours, établit son fils Salomon roi sur Israël.

2. Et il assembla tous les princes d'Israël avec les prêtres et les Lévites.

3. Le rôle des Lévites qui avaient trente ans et au-dessus<sup>1</sup>, monta à trente-huit mille hommes,

4. desquels on choisit vingt-quatre mille qui furent distribués dans les divers offices de la maison du Seigneur<sup>2</sup>. Et ceux qui faisaient la fonction de chefs<sup>3</sup> et de juges<sup>4</sup> montaient encore au nombre de six mille<sup>5</sup>.

5. Il y avait quatre mille portiers, et autant de chantres qui chantaient les louanges du Seigneur sur les instruments que David avait fait faire pour ce sujet.

6. David les distribua tous pour servir chacun à son tour, selon les diverses maisons de la tribu de Lévi, savoir celles de Gerson, de Caath et de Mérari. *Pl. h. 6, 1.*

7. Les enfants de Gerson étaient Léédan et Séméï.

8. Léédan avait trois enfants : Jahiel, qui était l'aîné, Zéthan et Joël.

9. Séméï eut aussi trois enfants : Salomith, Hoziel et Aran. Ce sont là les chefs des familles de Léédan.

1. Igitur David senex et plenus dierum, regem constituit Salomonem filium suum super Israël.

2. Et congregavit omnes principes Israel, et sacerdotes atque Levitas.

3. Numeratique sunt Levitæ a triginta annis, et supra : et inventa sunt triginta octo millia virorum.

4. Ex his electi sunt, et distributi in ministerium domus Domini, viginti quatuor millia : præpositorum autem et iudicum sex millia.

5. Porro quatuor millia janitores : et totidem psaltæ canentes Domino in organis, quæ fecerat ad canendum.

6. Et distribuit eos David per vices filiorum Levi, Gerson videlicet, et Caath, et Mérari.

7. Filii Gerson : Leedan, et Semei.

8. Filii Leedan : princeps Jahiel, et Zethan, et Joel, tres.

9. Filii Semei : Salomith, et Hosiel, et Aran, tres : isti principes familiarum Leedan.

¶ 3. — <sup>1</sup> David fit d'abord faire le recensement à partir de cet âge (Comp. 4. *Moy.* 4, 3.). Mais ayant reconnu que les Lévites même plus jeunes n'étaient pas hors d'état d'en remplir les fonctions, parce qu'il n'était plus nécessaire, comme dans le désert, de porter et de dresser le saint tabernacle avec tout ce qu'il renfermait, il fit alors un second dénombrement depuis l'âge de vingt ans (¶ 24. 27.). C'est ainsi que l'on concilie les versets 3. 24. 27.

¶ 4. — <sup>2</sup> pour en faire le service tour à tour.

<sup>3</sup> Voy. 5. *Moy.* 16, 18.

<sup>4</sup> Voy. 2. *Par.* 19, 8.

<sup>5</sup> \* Dans l'hébr. : D'entre eux pour présider au ministère de la maison de Jéhovah, vingt-quatre mille, et des *schoterim* et des *schophthim*, six mille. Les *schophthim* sont certainement des juges. Mais on est partagé sur la signification du mot *schoterim*. Les uns croient qu'il marque des fonctionnaires de l'ordre civil; les autres, des scribes et des docteurs de la loi. Le premier sens paraît préférable; et c'est ce qui fait dire à Corneille de Lapierre : « Les Lévites étaient au nombre de trente-huit mille. David en destina vingt-quatre mille au ministère du temple; il en établit six mille chefs et juges, c'est-à-dire que ces Lévites étaient comme les sénateurs et les pères conscrits. Des huit mille qui restaient, quatre mille furent portiers et quatre mille chantres. — Il y avait d'ailleurs parmi les ministres du temple un ordre hiérarchique parfaitement régulier. Les Lévites obéissaient aux prêtres; mais eux-mêmes, d'autre part, étaient à la tête des *nathinéens* et des autres serviteurs de la maison de Dieu qui n'appartenaient point à la tribu de Lévi.

10. Porro filii Semei, Leheth, et Ziza, et Jaus, et Baria : isti filii Semei, quatuor.

11. Erat autem Leheth prior, Ziza secundus : porro Jaus et Baria non habuerunt plurimos filios, et idcirco in una familia, unaque domo, computati sunt.

12. Filii Caath : Amram, et Isaar, Hebron, et Oziel, quatuor.

13. Filii Amram : Aaron, et Moyses. Separatusque est Aaron ut ministraret in Sancto sanctorum, ipse et filii ejus in sempiternum, et adoleret incensum Domino secundum ritum suum, ac benediceret nomini ejus in perpetuum.

14. Moysi quoque hominis Dei filii annumerati sunt in tribu Levi.

15. Filii Moysi : Gersom, et Eliezer.

16. Filii Gersom : Subuel primus.

17. Fuerunt autem filii Eliezer : Rohobia primus : et non erant Eliezer filii alii. Porro filii Rohobia multiplicati sunt nimis.

18. Filii Isaar : Salomith primus.

19. Filii Hebron : Jeriau primus, Amarias secundus, Jahaziel, tertius, Jecmaam quartus.

20. Filii Oziel : Micha primus, Jesia secundus.

21. Filii Merari : Moholi, et Musi. Filii Moholi : Eleazar, et Cis.

22. Mortuus est autem Eleazar, et non habuit filios, sed filias : acceperuntque eas filii Cis fratres earum.

23. Filii Musi : Moholi, et Eder, et Jerimoth, tres.

24. Hi filii Levi in cognationibus et familiis suis, principes per vices, et numerum capitum singulorum, qui faciebant opera mi-

10. Les enfants de Séméï sont Léheth, Ziza, Jaüs et Baria. Ce sont là les quatre enfants de Séméï.

11. Léheth était donc l'aîné, Ziza le second. Or Jaüs et Baria n'eurent pas beaucoup d'enfants. C'est pourquoi on les comprit sous une seule famille et une seule maison.

12. Les fils de Caath *sont* au nombre de quatre, *savoir* : Amram, Isaar, Hébron et Oziel.

13. Ceux d'Amram *furent* Aaron et Moïse. Aaron fut choisi et séparé pour servir à jamais, lui et ses enfants, dans le sanctuaire, pour offrir l'encens au Seigneur, selon les cérémonies qu'il avait ordonnées, et pour bénir éternellement son nom. *Pl. h. 6, 3. Hébr. 5, 4.*

14. Les enfants de Moïse, qui était l'homme de Dieu, furent aussi compris dans la tribu de Lévi.

15. Les enfants de Moïse furent Gersom et Eliézer. 2. *Moy. 2, 22. 18, 3. 4.*

16. Gersom eut pour fils Subuel, qui était l'aîné.

17. Eliézer eut pour fils Rohobia, qui fut un chef de famille<sup>6</sup>. Et Eliézer n'eut point d'autre fils; mais Rohobia eut un fort grand nombre d'enfants.

18. Isaar<sup>7</sup> eut pour fils Salomith, qui était l'aîné.

19. Les enfants d'Hébron *furent* Jérïaü l'aîné, Amarias le second, Jahaziel le troisième, Jecmaam le quatrième.

20. Les fils d'Oziel *étaient* Micha l'aîné, et Jésia le second.

21. Les fils de Mérari<sup>8</sup> *étaient* Moholi et Musi. Les fils de Moholi *étaient* Eléazar et Cis.

22. Eléazar mourut sans avoir de fils, et il ne laissa que des filles, qui furent mariées aux fils de Cis, leurs cousins-germains<sup>9</sup>.

23. Les fils de Musi *furent* trois : Moholi, Eder et Jérïmoth.

24. Voilà les fils de Lévi, selon leurs branches et leurs familles, qui, comme les chefs, *servaient* à leur tour avec un nombre de particuliers, et qui s'acquittaient des dif-

ŷ. 17. — <sup>6</sup> Litt. : Eliézer eut aussi des fils : Rohobia fut le premier, — le premier et le dernier né. *Voy. Matth. 1, 25.*

ŷ. 18. — <sup>7</sup> *Voy. ŷ. 12.*

ŷ. 21. — <sup>8</sup> *Voy. ŷ. 6.*

ŷ. 22. — <sup>9</sup> Litt. : leurs frères, — leurs cousins-germains. *Comp. 4. Moy. 27, 3. 6.*

36, 7.

férents ministères dans la maison du Seigneur, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus.

25. Car David dit : Le Seigneur le Dieu d'Israël a donné la paix à son peuple, et l'a établi dans Jérusalem pour jamais.

26. Les Lévites ne seront plus obligés de transporter le tabernacle avec tous les vases destinés pour son ministère.

27. On comptera aussi à l'avenir le nombre des enfants de Lévi, en les prenant depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, suivant les dernières ordonnances de David.

28. Et ils seront soumis<sup>10</sup> aux fils d'Aaron pour tout ce qui regarde le service de la maison du Seigneur, soit dans les vestibules, ou dans les chambres *du temple*, soit dans le lieu de la purification, ou dans le sanctuaire<sup>11</sup>, soit enfin dans toutes les fonctions qui regardent le ministère du temple du Seigneur.

29. Mais les prêtres<sup>12</sup> auront l'intendance sur les pains exposés devant le Seigneur, sur le sacrifice qui se fait de la fleur de farine, sur les beignets de pâte sans levain, sur les poêles, sur ce que l'on rôtit sur le feu, et sur tous les poids et toutes les mesures<sup>13</sup>.

30. Les Lévites seront aussi obligés de se trouver *dès le matin*<sup>14</sup> pour chanter les louanges du Seigneur, et ils le feront aussi le soir,

31. tant au sacrifice des holocaustes qu'on offre au Seigneur, qu'aux jours de sabbat, aux premiers jours des mois, et aux autres solennités<sup>15</sup>, en observant toujours le nombre *qui leur est prescrit*, et les cérémonies que l'on doit garder en chaque chose, *se tenant* continuellement en la présence du Seigneur.

32. Et ils observeront avec soin les ordonnances qui sont prescrites touchant le tabernacle<sup>16</sup> de l'alliance, et le culte du

ministerium domus Domini, a viginti annis et supra.

25. Dixit enim David : Requiem dedit Dominus Deus Israel populo suo, et habitationem Jerusalem usque in æternum.

26. Nec erit officii Levitarum ut ultra portent tabernaculum, et omnia vasa ejus ad ministrandum.

27. Juxta præcepta quoque David novissima supputabitur numerus filiorum Levi a viginti annis et supra.

28. Et erunt sub manu filiorum Aaron in cultum domus Domini, in vestibulis, et in exedris, et in loco purificationis, et in sanctuario, et in universis operibus ministerii templi Domini.

29. Sacerdotes autem, super panes propositionis, et ad simile sacrificium, et ad lagana azyma, et sartagine, et ad torrendum, et super omne pondus atque mensuram.

30. Levitæ vero, ut stent mane ad confitendum et canendum Domino : similiterque ad vesperam

31. tam in oblatione holocaustorum Domini, quam in sabbatis et calendis et solemnitatibus reliquis juxta numerum, et ceremonias uniuscujusque rei, jugiter coram Domino.

32. Et custodiant observationes tabernaculi fœderis, et ritum sanctuarii, et observationem filiorum

¶ 28. — <sup>10</sup> Litt. : sous la main, — sous les ordres des fils etc.

<sup>11</sup> Au lieu de : « dans le lieu... sanctuaire, » il y a dans l'hébr. : et ils serviront pour la propriété de toutes les choses saintes.

¶ 29. — <sup>12</sup> \* « Les prêtres » n'est pas dans l'hébreu, et ne doit pas y être, puisque la préparation des pains de proposition est attribuée (*pl. b. 9, 32.*) aux Lévites de la famille de Caath, et qu'aux prêtres de la famille d'Aaron était seulement réservé le soin de changer ces pains et de les consommer (3. *Moys. 24, 8.*), et d'offrir les autres oblations de choses cuites (3. *Moys. 7, 12-14; 8, 26.*)

<sup>13</sup> qui se conservaient dans le temple. Voy. *Moys. 30, 13.* Toutes ces fonctions (¶ 29.) sont dans le texte hébr. également attribuées aux Lévites.

¶ 30. — <sup>14</sup> dans le temple.

¶ 31. — <sup>15</sup> Ils se trouveront tous tant au sacrifice etc.

¶ 32. — <sup>16</sup> Ils rempliront avec soin leur ministère, leurs fonctions.

Aaron fratrum suorum, ut ministrent in domo Domini.

sanctuaire, et rendront respectueuse obéissance aux enfants d'Aaron, qui sont leurs frères, pour s'acquitter de leur ministère dans la maison du Seigneur.

## CHAPITRE XXIV.

### *Classification des prêtres et des Lévites par la voie du sort.*

1. Porro filiis Aaron hæ partitiones erant : Filii Aaron : Nadab, et Abiu, et Eleazar, et Ithamar.

2. Mortui sunt autem Nadab et Abiu ante patrem suum absque liberis : sacerdotioque functus est Eleazar, et Ithamar.

3. Et divisit eos David, id est, Sadoc de filiis Eleazari, et Ahimélech de filiis Ithamar, secundum vices suas et ministerium.

4. Inventique sunt multo plures filii Eleazar in principibus viris, quam filii Ithamar. Divisit autem eis, hoc est filiis Eleazar, principes per familias sedecim : et filiis Ithamar per familias et domos suas octo.

5. Porro divisit utrasque inter se familias sortibus : erant enim principes sanctuarii, et principes Dei, tam de filiis Eleazar, quam de filiis Ithamar.

1. Or voici en quelles classes furent partagés les enfants d'Aaron<sup>1</sup>. Les fils d'Aaron sont Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar.

2. Mais Nadab et Abiu moururent avant leur père sans laisser d'enfants. Ainsi Eléazar et Ithamar firent toutes les fonctions sacerdotales. 3. *Moys.* 10, 2. 4. *Moys.* 3, 4.

3. David divisa donc la famille<sup>2</sup> de Sadoc, qui venait d'Eléazar, et celle d'Ahimélech<sup>3</sup>, qui descendait d'Ithamar, afin qu'elles servissent alternativement, et s'acquittassent chacune de leur ministère<sup>4</sup>.

4. Mais il se trouva beaucoup plus de chefs de familles descendus d'Eléazar<sup>5</sup>, que d'Ithamar; et il distribua les descendants d'Eléazar en seize familles, chaque famille ayant son prince; et ceux d'Ithamar en huit seulement<sup>6</sup>.

5. Il distribua encore les diverses fonctions de l'une et de l'autre famille<sup>7</sup> par le sort<sup>8</sup>; car les enfants d'Eléazar et ceux d'Ithamar étaient les princes du sanctuaire et les princes de Dieu<sup>9</sup>.

ŷ. 1. — <sup>1</sup> On a dit plus haut (4, 22 et 9, 35.) de quelle utilité étaient parmi les Juifs les tables généalogiques, et quelle importance ils y attachaient. Il était plus nécessaire encore de connaître exactement les vrais descendants de la tribu de Lévi, et dans cette tribu, ceux de la race d'Aaron; car aux enfants d'Aaron était réservé le privilège de monter à l'autel et d'exercer les fonctions du sacerdoce, et les enfants de Lévi seuls pouvaient remplir les divers services du temple, sous l'autorité des prêtres (*Voy. pl. h.* 23, 4 et la remarq.). Ainsi, quoique les chapitres qui suivent ne contiennent presque que des noms propres, dans l'économie de l'histoire sainte, et pour l'organisation du culte de Dieu dans le temple, ils étaient d'une indispensable nécessité.

ŷ. 3. — <sup>2</sup> Litt. : David les divisa donc, c'est-à-dire Sadoc des enfants d'Eléazar etc., — les descendants d'Eléazar et d'Ithamar, qui existaient de son temps.

<sup>3</sup> fils d'Abiathar (ŷ. 6.).

<sup>4</sup> Il sépara les descendants de Sadoc de ceux d'Abiathar, et il établit des classes entre eux pour le service.

ŷ. 4. — <sup>5</sup> Litt. : ... beaucoup plus de fils d'Eléazar parmi les chefs, — les chefs de familles.

<sup>6</sup> Pour les seize familles des enfants d'Eléazar, il établit seize chefs; pour les huit familles des enfants d'Ithamar, il en établit huit, en tout vingt-quatre.

ŷ. 5. — <sup>7</sup> de Sadoc et d'Ahimélech.

<sup>8</sup> Le sort devait décider de l'ordre dans lequel les classes des prêtres se suivraient. Ainsi il n'y eut point lieu à jalousie.

<sup>9</sup> Litt. : car les princes du sanctuaire et les princes de Dieu étaient tant des en-

6. Séméias fils de Nathanael, de la tribu de Lévi, en dressa le rôle <sup>10</sup>, comme secrétaire, en présence du roi et des princes, de Sadoc prêtre <sup>11</sup> et d'Ahimélech, fils d'Abiathar, et devant tous les chefs des familles sacerdotales et lévétiques, prenant d'une part la maison d'Eléazar, qui était comme la souche de plusieurs branches <sup>12</sup>, et d'autre part celle d'Ithamar, qui en avait plusieurs autres sous elle <sup>13</sup>.

7. Ainsi le premier sort échut à Joarib <sup>14</sup>, le second à Jédéï,

8. le troisième à Harim, le quatrième à Séorim,

9. le cinquième à Melchia, le sixième à Maïman,

10. le septième à Accos, le huitième à Abia <sup>15</sup>,

11. le neuvième à Jésusa, le dixième à Séchénia,

12. le onzième à Eliasib, le douzième à Jacim,

13. le treizième à Hoppa, le quatorzième à Isbaab,

14. le quinzième à Belga, le seizième à Emmer,

15. le dix-septième à Hézir, le dix-huitième à Apsès,

16. le dix-neuvième à Phétéia, le vingtième à Hézéchiël,

17. le vingt et unième à Jachin, le vingt-deuxième à Gamul,

18. le vingt-troisième à Dalaïaü, le vingt-quatrième à Maaziaü.

19. Voilà quelle fut leur distribution, selon <sup>16</sup> les différentes fonctions de leur ministère, afin qu'ils pussent, chacun à leur tour, être employés dans le temple, en gardant les cérémonies accoutumées, sous le nom et l'autorité <sup>17</sup> d'Aaron, leur père commun, comme le Seigneur le Dieu d'Israël l'avait commandé.

6. Descripsitque eos Semeias filius Nathanael scriba Levites, coram rege et principibus, et Sadoc, sacerdote, et Ahimelech filio Abiathar, principibus quoque familiarum sacerdotalium et leviticarum : unam domum, quæ cæteris præerat, Eleazar : et alteram domum, quæ sub se habebat cæteros, Ithamar.

7. Exivit autem, sors prima Joarib, secunda Jedci,

8. tertia Harim, quarta Seorim,

9. quinta Melchia, sexta Maïman,

10. septima Accos, octava Abia,

11. nona Jesua, decima Sechenia,

12. undecima Eliasib, duodecima Jacim.

13. tertiadecima Hoppa, decimaquarta Isbaab,

14. decimaquinta Belga, decimasexta Emmer,

15. decimaseptima Hézir, decimaoctava Apsès,

16. decimanona Pheteia, vigesima Hezechiël,

17. vigesimaprima Jachin, vigesimaquarta Gamul,

18. vigesimatertia Dalaïau, vigesimaquarta Maaziaü.

19. Hæ vices eorum secundum ministeria sua, ut ingrediantur domum Domini, et juxta ritum suum sub manu Aaron patris eorum : sicut præceperat Dominus Deus Israel.

fants d'Eléazar que des enfants d'Ithamar, — les chefs des classes des prêtres qui exerçaient les fonctions saintes dans le sanctuaire devant Dieu, étaient etc.

¶ 6. — <sup>10</sup> selon que le sort les avait classés.

<sup>11</sup> grand prêtre.

<sup>12</sup> Litt. : qui était à la tête des autres, — des autres maisons, parmi lesquelles elle était la principale, et avec lesquelles elle formait une race, une classe sacerdotale.

<sup>13</sup> C'est-à-dire qu'on jeta le sort alternativement une fois sur les enfants d'Eléazar et une fois sur les enfants d'Ithamar, en sorte qu'il fut formé tour à tour une classe de prêtres des descendants d'Eléazar, et une des descendants d'Ithamar. Comme il n'y avait que huit familles des enfants d'Ithamar, le sort ne fut à la fin jeté que sur les enfants d'Eléazar.

¶ 7. — <sup>14</sup> La famille qui avait Joarib pour chef, dut former la première classe de prêtres.

¶ 10. — <sup>15</sup> Voy. *Luc*, 1, 5.

¶ 19. — <sup>16</sup> c'est-à-dire pour.

<sup>17</sup> Litt. : sous la main. — *Voy. pl. h.* 23. note 10. Les vingt-quatre classes de prêtres servaient à tour de rôle dans le sanctuaire.

20. Porro filiorum Levi, qui reliqui fuerant, de filiis Amram erat Subael, et de filiis Subael, Jehedeia.

21. De filiis quoque Rohobia princeps Jesias.

22. Isaari vero filius Salemoth, filiusque Salemoth Jahath :

23. filiusque ejus Jeriau primus, Amarias secundus, Jahaziel tertius, Jecmaan quartus.

24. Filius Oziel, Micha : filius Micha, Samir.

25. Frater Micha, Jesia : filiusque Zeziæ, Zacharias.

26. Filii Merari : Moholi et Musi. Filius Oziau : Benno.

27. Filius quoque Merari : Oziau et Soam et Zachur et Hebrî.

28. Porro Moholi filius : Eleazar, qui non habebat liberos.

29. Filius vero Cis, Jerameel.

30. Filii Musi : Moholi, Eder, et Jerimoth; isti filii Levi secundum domos familiarum suarum.

31. Miseruntque et ipsi sortes contra fratres suos filios Aaron, coram David rege, et Sadoc, et Ahimelech, et principibus familiarum sacerdotalium et leviticarum; tam majores, quam minores, omnes sors æqualiter dividebat.

20. Or les autres enfants de Lévi dont on n'a point parlé sont Subaël, descendant d'Amram<sup>18</sup>, et Jéhédéïa descendant de Subaël.

21. Entre les enfants de Rohobia<sup>19</sup> le chef était Jésias.

22. Salémoth<sup>20</sup> était fils d'Isaar, et Jahath était fils de Salémoth.

23. Le fils aîné<sup>21</sup> de Jahath fut Jérïaü, le second Amarias, le troisième Jahaziel, le quatrième Jecmaan.

24. Le fils d'Oziel fut Micha, le fils de Micha fut Samir.

25. Jésïa était frère de Micha, et Zacharie était fils de Jésïa.

26. Les enfants de Mèrari sont Moholi et Musi. Ozïaü eut un fils nommé Benno.

27. Mais Mèrari eut encore Ozïaü, Soam, Zachur et Hebrî<sup>22</sup>.

28. Moholi eut un fils nommé Eléazar, qui n'eut point d'enfants.

29. Jéráméel était fils de Cis<sup>23</sup>.

30. Les fils de Musi sont Moholi, Eder et Jérïmoth. Ce sont là les enfants de Lévi comptés selon leurs diverses familles.

31. Et ceux-ci jetèrent aussi au sort avec leurs frères enfants d'Aaron, en la présence du roi David, de Sadoc, d'Ahimélech, et des chefs des familles sacerdotales et Lévitiques. Ainsi tout se jetait au sort, pour diviser également les offices, soit entre les anciens ou les plus jeunes<sup>24</sup>.

## CHAPITRE XXV.

### Rang des chantes.

1. Igitur David et magistratus exercitus segregaverunt in minis-

1. David, avec les principaux officiers de l'armée<sup>1</sup> choisirent donc<sup>2</sup> pour les fonctions

ÿ. 20. — <sup>18</sup> en dehors de la famille d'Aaron (*pl. h.* 23, 13.), laquelle seule était destinée aux fonctions du sacerdoce.

ÿ. 21. — <sup>19</sup> *Voy.* 23, 17.

ÿ. 22. — <sup>20</sup> appelé Salomith ch. 23, 18.

ÿ. 23. — <sup>21</sup> Il faut ici entendre, d'après ch. 23, 19., Hébron au lieu de Jahath : « Et le fils aîné d'Hébron. »

ÿ. 27. — <sup>22</sup> D'autres trad. : ... Benno. Ozïaü fut aussi fils de Mèrari, et Soam... furent fils d'Ozïaü.

ÿ. 29. — <sup>23</sup> *Voy.* 23, 21.

ÿ. 31. — <sup>24</sup> D'autres trad. : soit entre les plus grands ou les plus petits. De même que les prêtres descendants d'Aaron furent répartis en vingt-quatre classes, et tirèrent au sort pour savoir dans quel ordre ils serviraient, les Lévites furent également divisés en vingt-quatre classes, et ils tirèrent au sort pour savoir dans quel ordre ils seraient distribués conjointement avec les prêtres.

ÿ. 1. — <sup>1</sup> les principaux dignitaires de l'ordre ecclésiastique et séculier désignés chap. 24, 6.

<sup>2</sup> \*On pourrait peut-être demander en vertu de quel droit le roi David entreprit

les enfants d'Asaph, d'Héman et d'Idithun, afin qu'ils touchassent les guitares, et les harpes, et les cymbales <sup>3</sup>, s'employant *chacun à leur tour* à remplir les offices qui leur étaient destinés à proportion de leur nombre.

2. Des enfants d'Asaph, il y avait Zacchur, Joseph, Nathania et Asarela, tous fils d'Asaph, qui les conduisait et les faisait chanter suivant ce que le roi ordonnait <sup>4</sup>.

3. Pour ce qui est d'Idithun, ses enfants étaient Idithun, Godolias, Sori, Jéséias, Hasabias, Mathathias, qui font six. Le père conduisait ses enfants et chantait sur la harpe, présidant sur eux, lorsqu'ils faisaient retentir les louanges du Seigneur.

4. Quant à Héman, ses fils sont Bocciaü, Mathaniaü, Oziel, Subuel, Jérimoth, Hananias, Hanani, Eliatha, Geddelthi, Romemthiézer, Jesbacassa, Mellothi, Othir, Mahazioth.

5. Tous ceux-là étaient fils d'Héman, lequel était musicien <sup>5</sup> du roi, pour chanter les louanges de Dieu, et relever sa puissance <sup>6</sup>, Dieu ayant donné quatorze fils à Héman, avec trois filles.

6. Ces enfants d'Asaph, d'Idithun et d'Héman avaient donc été tous distribués sous la conduite de leur père, pour chanter dans le temple du Seigneur, en jouant des cymbales, des harpes et des guitares, et pour remplir les divers ministères de la maison du Seigneur, selon l'ordre prescrit par le roi.

7. Or le nombre de ceux-ci avec leurs

terium filios Asaph, et Heman, et Idithun : qui prophetarent in citharis, et psalteriis; et cymbalis secundum numerum suum dedicato sibi officio servientes.

2. De filiis Asaph : Zacchur, et Joseph, et Nathania, et Asarela, filii Asaph : sub manu Asaph prophetantis juxta regem.

3. Porro Idithun : filii Idithun, Godolias, Sori, Jeseias, et Hasabias, et Mathathias, sex, sub manu patris sui Idithun, qui in cithara prophetabat super confitentes et laudantes Dominum.

4. Heman quoque : filii Heman, Bocciau, Mathaniau, Oziel, Subuel, et Jerimoth, Hananias, Hanani, Eliatha, Geddelthi, et Romemthiezer, et Jesbacassa, Mellothi, Othir, Mahazioth :

5. omnes isti filii Heman Videntis regis in sermonibus Dei, ut exaltaret cornu : deditque Deus Heman filios quatuordecim, et filias tres.

6. Universi sub manu patris sui ad cantandum in templo Domini distributi erant in cymbalis, et psalteriis, et cytharis, in ministeria domus Domini juxta regem : Asaph, videlicet, et Idithun, et Heman.

7. Fuit autem numerus eorum

de faire tous les règlements dont il est parlé dans ce chapitre et dans les deux précédents, soit touchant les prêtres et les Lévités, soit touchant les chantres de la maison du Seigneur. A cette question on peut répondre que, de même que le Seigneur l'avait averti que ce serait Salomon, son fils, qui lui bâtirait un temple, et que même il lui avait marqué et le lieu où il le bâtirait, et le modèle qu'on suivrait en le bâtissant, il se conduisit aussi par l'ordre même de Dieu dans ce qu'il régla par avance, touchant le rang et les fonctions de ses saints ministres. David, en effet, il ne faut pas l'oublier, n'était pas seulement roi, mais prophète; c'était un homme rempli de l'Esprit de Dieu et vraiment inspiré. Du reste, dans ces mêmes règlements qu'il fit à l'égard des ministres de Dieu, David eut soin, comme il est marqué au chapitre précédent, d'agir de concert avec le grand prêtre et avec les chefs des familles sacerdotales et des Lévités. Il est à remarquer que tout ce que David établit en cette occasion, fut maintenu dans la suite sans qu'on y fit aucun changement, et que les choses qu'il régla demeurèrent fixes pour toujours (de Sacy).

<sup>3</sup> Litt. : afin qu'ils prophétisassent sur les cythares etc. — qu'ils chantaient des hymnes sacrés. Voy. 1. Rois, 10, 5.

<sup>4</sup> 2. — <sup>4</sup> qui prophétisait sous la main du roi, — qui mettait en musique et exécutait les hymnes sacrés du roi. Autrement qui chantait ses cantiques, non à Gaboon, auprès de l'ancien tabernacle, mais à Jérusalem, auprès du tabernacle érigé par le roi.

<sup>5</sup> 5. — <sup>5</sup> Litt. : qui était Voyant, — qui prophétisait, chantait de saints cantiques.

<sup>6</sup> Littéralement : et exalter sa corne, — pour glorifier Dieu. Voy. Ps. 88, 19 et suiv.

cum fratribus suis, qui erudiebant canticum Domini, cuncti doctores, ducenti octoginta octo.

8. Miseruntque sortes per vices suas, ex æquo tam major quam minor, doctus pariter, et indoctus.

9. Egressaque est sors prima Joseph, qui erat de Asaph. Secunda Godolia, ipsi et filiis ejus, et fratribus ejus duodecim.

10. Tertia Zacchur, filiis et fratribus ejus duodecim.

11. Quarta Isari, filiis et fratribus ejus duodecim.

12. Quinta Nathania, filiis et fratribus ejus duodecim.

13. Sexta Bocciau, filiis et fratribus ejus duodecim.

14. Septima Isreela, filiis et fratribus ejus duodecim.

15. Octava Jesaia, filiis et fratribus ejus duodecim.

16. Nona Mathania, filiis et fratribus ejus duodecim.

17. Decima Semeia, filiis et fratribus ejus duodecim.

18. Undecima Azareel, filiis et fratribus ejus duodecim.

19. Duodecima Hasabia, filiis et fratribus ejus duodecim.

20. Tertiadecima Subael, filiis et fratribus ejus duodecim.

21. Quartadecima Mathathia, filiis et fratribus ejus duodecim.

22. Quintadecima Jerimoth, filiis et fratribus ejus duodecim.

23. Sextadecima Hanania, filiis et fratribus ejus duodecim.

24. Septimadecima Jesbacassa, filiis et fratribus ejus duodecim.

25. Octavadecima Hanani, filiis et fratribus ejus duodecim.

frères qui étaient habiles dans l'art, et qui montraient aux autres à chanter les louanges du Seigneur, allait à deux cent quatre-vingt-huit<sup>7</sup>.

8. Et ils jetèrent au sort dans chaque classe, sans faire acception des personnes, soit jeunes ou vieux, soit habiles ou moins habiles<sup>8</sup>.

9. Le premier sort échut à Joseph, qui était de la maison d'Asaph<sup>9</sup>. Le second à Godolia, tant pour lui que pour ses fils et frères, qui étaient au nombre de douze<sup>10</sup>.

10. Le troisième à Zacchur, pour lui, ses fils et ses frères, qui étaient au nombre de douze.

11. Le quatrième à Isari, à ses fils et à ses frères, qui étaient au nombre de douze.

12. Le cinquième à Nathania, à ses fils et à ses frères, qui étaient au nombre de douze.

13. Le sixième à Bocciaü, à ses fils et à ses frères, qui étaient au nombre de douze.

14. Le septième à Isréela, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

15. Le huitième à Jésaia, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

16. Le neuvième à Mathania, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

17. Le dixième à Séméia, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

18. Le onzième à Azaréel, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

19. Le douzième à Hasabias, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

20. Le treizième à Subaël, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

21. Le quatorzième à Mathathias, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

22. Le quinzième à Jérimoth, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

23. Le seizième à Hanania, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

24. Le dix-septième à Jesbacassa, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

25. Le dix-huitième à Hanani, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

7. 7. —<sup>7</sup> Les chantres étaient partagés en vingt-quatre classes (v. 9-31.), de même que les prêtres. Chaque classe avait douze maîtres, et par conséquent il y en avait en tout 288. Parmi les chantres étaient un grand nombre de chantres moins habiles, qui se formaient sous la direction des maîtres.

8. 8. —<sup>8</sup> Ils jetèrent au sort pour savoir dans quelle classe chacun servirait. Ces classes des chantres furent ensuite, de même que les classes des autres Léuites, employées dans le ministère, adjointes à des classes de prêtres déterminées.

9. 9. —<sup>9</sup> c'est-à-dire son fils. Joseph était à la tête de la première classe de chantres. Du milieu de ses enfants et de ses frères (de ses parents) furent tirés les onze maîtres qui manquaient encore (note 7.), et le nombre requis de sous-chantres.

<sup>10</sup> C'est-à-dire, il y eut de leur famille douze maîtres avec leurs sous-chantres.

26. Le dix-neuvième à Mellothi, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

27. Le vingtième à Eliatha, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

28. Le vingt et unième à Othir, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

29. Le vingt-deuxième à Geddelthi, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

30. Le vingt-troisième à Mahazioth, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

31. Le vingt-quatrième à Romemthiézer, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

26. Nonadecima Mellothi, filiis et fratribus ejus duodecim.

27. Vigesima Eliatha, filiis et fratribus ejus duodecim.

28. Vigesimalprima Othir, filiis et fratribus ejus duodecim.

29. Vigesimaecunda Geddelthi, filiis et fratribus ejus duodecim.

30. Vigimatertia Mahazioth, filiis et fratribus ejus duodecim.

31. Vigesimaquarta Romemthiezer, filiis et fratribus ejus duodecim.

## CHAPITRE XXVI

### *Etablissement des portiers, des gardes du trésor, des docteurs et des juges.*

1. Ceux qui gardaient les portes <sup>1</sup> furent ainsi distribués. Dans la maison de Coré <sup>2</sup>, Mésélémia, fils <sup>3</sup> de Coré, d'entre les fils d'Asaph <sup>4</sup>.

2. Les enfants de Mésélémia furent Zacharie, son fils aîné, Jadhel le second, Zabadias, le troisième, Jathanael le quatrième,

3. Elam le cinquième, Johanan le sixième, Elioénaï le septième.

4. Les enfants d'Obédédôm <sup>5</sup> furent Séméias, l'aîné, Jozabad, le second, Joaha, le troisième, Sachar le quatrième, Nathanael le cinquième,

5. Ammiel le sixième, Issachar le septième, et Phollathi le huitième : car le Seigneur le bénit <sup>6</sup>. 2. *Rois*, 6, 11. 12.

1. Divisiones autem janitorum : de Coritis Meselemia, filius Core, de filiis Asaph.

2. Filii Meselemiae : Zacharias primogenitus, Jadhel secundus, Zabadias tertius, Jathanael quartus,

3. Elam quintus, Johanan sextus, Elioenaï septimus.

4. Filii autem Obededom : Semeias primogenitus, Jozabad secundus, Joaha tertius, Sachar quartus, Nathanael quintus.

5. Ammiel sextus, Issachar septimus, Phollathi octavus : qui benedixit illi Dominus.

§. 1. — <sup>1</sup> dans le temple et auprès du temple. Ils étaient pareillement distribués en vingt-quatre classes, et placés sous quatre chefs, — <sup>2</sup> pour présider à la garde de chacune des portes du temple. Ces quatre chefs avaient sous eux un assez grand nombre de portiers, et de chefs subalternes qui faisaient le service à tour de rôle, et se relevaient chaque semaine. — La dignité des portiers était considérable. Non-seulement ils avaient la garde des portes du temple, des celliers, des magasins (§. 28. 29.), et de tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la maison de Dieu (§. 20. 26.), mais ils veillaient à la conservation des bâtiments du temple, présidaient aux réparations, et même à la culture des terrains qui en dépendaient; enfin parmi eux étaient choisis des hommes chargés d'instruire le peuple, et de remplir les fonctions de gouverneurs, de magistrats et de juges (§. 29. 30. 32.).

<sup>2</sup> Coré était de la famille de Caath, fils de Lévi.

<sup>3</sup> parent.

<sup>4</sup> de cette branche de la famille de Coré, qui eut pour souche Asaph (Abiasaph; pl. h. 6, 37.).

§. 4. — <sup>5</sup> également un descendant de Coré.

§. 5. — <sup>6</sup> parce qu'il avait reçu l'arche sainte dans sa maison.

6. Semei autem filio ejus nati sunt filii, præfecti familiarum suarum : erant enim viri fortissimi;

7. filii ergo Semeiæ : Othni, et Raphael, et Obed, Elzabad, fratres ejus viri fortissimi : Eliu quoque, et Samachias.

8. Omnes hi, de filiis Obédedom : ipsi, et filii, et fratres eorum fortissimi ad ministrandum, sexaginta duo de Obédedom.

9. Porro Meselemiæ filii, et fratres eorum robustissimi, decem et octo.

10. De Hosa autem, id est, de filiis Merari : Semri princeps (non enim habuerat primogenitum, et idcirco posuerat eum pater ejus in principem).

11. Helcias secundus, Tabélias tertius, Zacharias quartus ; omnes hi filii, et fratres Hosa, tredecim.

12. Hi divisi sunt in janitores, ut semper principes custodiarum, sicut et fratres eorum, ministrarent in domo Domini.

13. Missæ sunt ergo sortes ex æquo, et parvis, et magnis, per familias suas, in unamquamque portarum.

14. Cecidit ergo sors orientalis, Selemiæ. Porro Zachariæ filio ejus, viro prudentissimo, et erudito, sortito obtigit plaga septentrionalis.

15. Obédedom vero et filiis ejus ad austrum : in qua parte domus erat seniorum concilium.

16. Séphim et Hosa ad occi-

6. Séméi, son fils, eut plusieurs enfants, qui furent tous chefs d'autant de familles, car ils étaient des hommes forts et robustes <sup>7</sup>.

7. Les fils de Séméi <sup>8</sup> furent donc Othni, Raphaël, Obed, Elzabad et ses frères <sup>9</sup>, qui étaient des hommes très-forts, comme encore Eliu et Samachias.

8. Ils étaient tous de la maison d'Obédédedom, eux, leurs fils et leurs frères, ayant tous beaucoup de force pour s'acquitter de leur emploi. *Ils étaient donc soixante-deux de la maison d'Obédédedom.*

9. Les enfants de Mésélémiæ et leurs frères, qui faisaient le nombre de dix-huit, étaient aussi très-robustes.

10. Mais d'Hosa qui descendait de Mérari <sup>10</sup>, sont venus Semri, qui était le chef ; car il n'y avait point d'ainé <sup>11</sup>, et son père lui avait donné le premier lieu.

11. Helcias était le second, Tabélias le troisième, Zacharie le quatrième. Ces enfants d'Hosa joints avec ses frères, faisaient le nombre de treize.

12. Voilà quelle était la distribution des portiers, en sorte que les capitaines des gardes, comme leurs frères, servaient toujours dans la maison du Seigneur.

13. L'on jeta donc au sort avec une égalité entière chaque famille, soit grands ou petits pour chaque porte.

14. Celle d'orient <sup>12</sup> échut à Sélémiæ <sup>13</sup>. Zacharie, son fils, qui était un homme très-sage et fort habile, eut celle du septentrion.

15. Obédédedom, avec ses fils, fut chargé de celle du midi, où était aussi le conseil des anciens <sup>14</sup>.

16. Séphim et Hosa furent placés à l'occi-

γ. 6. — <sup>7</sup> \* L'Écriture parle plusieurs fois de la force de ceux que l'on destinait à la garde des portes du temple. Il était en effet nécessaire qu'ils fussent très-forts, car ces portes étaient très-grandes et très-pesantes. Au rapport de Josèphe, il ne fallait pas moins de vingt hommes pour faire mouvoir les portes du dernier temple. L'ordre des portiers, par la nature même de ses fonctions, était un ordre militaire. Comp. 4. Rois, 11.

γ. 7. — <sup>8</sup> Litt. : de Séméiæ, — de Séméi.

<sup>9</sup> d'Othni.

γ. 10. — <sup>10</sup> Litt. : des enfants de Mérari, — qui descendait de Mérari, fils de Lévi.

<sup>11</sup> soit qu'il fût mort ou incapable d'exercer les droits d'aînesse.

γ. 14. — <sup>12</sup> Litt. : Le sort à l'orient tomba donc sur Sélémiæ, — la surveillance générale de la porte du côté de l'orient échut etc.

<sup>13</sup> Mésélémiæ (γ. 9.).

γ. 15. — <sup>14</sup> Dans l'hébr. le verset porte : A Obédédedom au midi, et à ses enfants (échut) la maison Asuplîm (la maison des choses recueillies, ou destinée à recueillir les provisions).

dent, près de la porte qui conduit au chemin par où l'on monte <sup>16</sup>. Et ces corps de garde se répondaient l'un à l'autre <sup>16</sup>.

17. La porte d'orient était gardée par six Lévités, et celle du septentrion par quatre, que l'on changeait tous les jours. Il y en avait aussi quatre par jour pour celle du midi <sup>17</sup>; et là où se tenait le conseil, ils servaient deux à deux.

18. Il y en avait aussi quatre au logis des portiers à l'occident, sur le chemin; deux à chaque chambre <sup>18</sup>.

19. Voilà de quelle manière on partagea les fonctions des portiers, qui étaient tous descendus de Coré et de Mérari.

20. Achias avait la garde des trésors de la maison de Dieu et des vases sacrés.

21. Les fils de Lédan sont fils de Gersonni <sup>19</sup>. Et de Lédan viennent ces chefs de famille, Lédan, Gersonni et Jéhiéli <sup>20</sup>.

22. Les fils de Jéhiéli, Zathan et Jéel, ses frères <sup>21</sup>, gardaient les trésors de la maison du Seigneur,

23. avec ceux de la famille d'Amram, d'Issaar, d'Hébron et d'Ozihel.

24. Subael, qui descendait de Gersom, fils de Moïse, était un des trésoriers.

25. Eliézer, son frère, eut pour fils Rahabiah, qui fut père d'Isaïe; et Isaïe le fut de Joram; Joram, de Zéchri; et Zéchri, de Sélémith.

26. Sélémith et ses frères étaient encore officiers du trésor des choses saintes, que le roi David, les princes des familles, les tribuns, les centeniers et les chefs de l'armée avaient consacrées à Dieu.

27. *c'est-à-dire* des dépouilles remportées dans les guerres et dans les combats, qu'ils avaient consacrées pour la restauration du temple du Seigneur, et pour faire tous les vaisseaux et les autres choses qui y servaient.

dentem, juxta portam, quæ ducit ad viam ascensionis : custodia contra custodiam.

17. Ad orientem vero Levitæ sex : et ad aquilonem quatuor per diem : atque ad meridiem similiter in die quatuor : et ubi erat concilium, bini et bini.

18. In cellulis quoque janitorum ad occidentem quatuor in via, binique per cellulas.

19. Hæ sunt divisiones janitorum, filiorum Core et Merari.

20. Porro Achias erat super thesauros domus Dei, et vasa sanctorum.

21. Filii Ledan, filii Gersonni : de Ledan principes familiarum, Ledan, et Gersonni, Jehieli.

22. Filii Jehieli : Zathan, et Joel fratres ejus, super thesauros domus Domini,

23. Amramitis, et Isaaritis, et Hebronitis, et Ozihelitis.

24. Subael autem filius Gerson, filii Moysi, præpositus thesauris.

25. Fratres quoque ejus Eliezer, cujus filius Rahabiah, et hujus filius Isaïas, et hujus filius Joram, hujus quoque filius Zechri; et hujus filius Selemith.

26. Ipse Selemith, et fratres ejus, super thesauros sanctorum, quæ sanctificavit David rex, et principes familiarum, et tribuni, et centuriones, et duces exercitus,

27. de bellis, et manubiis præliorum, quæ consecraverant ad instaurationem, et suppellectilem templi Domini.

ŷ. 16. — <sup>16</sup> Dans l'hébr. : ... près de la porte Schalléchet, où le sentier monte (à la montagne du temple).

<sup>16</sup> étaient en face l'un de l'autre; selon d'autres : une garde était auprès d'une autre. — \* Il y avait là deux corps de garde... l'un à la porte du temple, et l'autre à celle du vestibule, tant à cause que c'était la partie du temple la plus riche par le dedans, que parce que c'était là où était le sanctuaire. De Sacy.

ŷ. 17. — <sup>17</sup> Dans l'hébr. : près des Asuphim (comp. note 14), deux à deux.

ŷ. 18. — <sup>18</sup> Dans l'hébr. le verbe porte : Et près du Pharbar (du faubourg) à l'occident, il y en avait quatre sur la route, deux près du Pharbar.

ŷ. 21. — <sup>19</sup> Voy. pl. h. 23, 7.

<sup>20</sup> Quelques membres de sa race furent choisis pour maîtres du trésor; c'est pour cela que l'on voit ici une partie de ses descendants. Voy. pl. h. 23, 8.

ŷ. 22. — <sup>21</sup> de Jéhiéli.

28. Hæc autem universa sanctificavit Samuel Videns, et Saul filius Cis, et Abner filius Ner, et Joab filius Sarvia : omnes, qui sanctificaverant ea per manum Sélémith, et fratrum ejus.

29. Isaritis vero præerat Chonenias, et filii ejus, ad opera forinsecus super Israel, ad docendum et judicandum eos.

30. Porro de Hebronitis Hasabias, et fratres ejus viri fortissimi, mille septingenti, præerant Israeli trans Jordanem contra occidentem, in cunctis operibus Domini, et in ministerium regis.

31. Hebronitarum autem princeps fuit Jeria, secundum familias et cognationes eorum. Quadragesimo anno regni David recensiti sunt, et inventi sunt viri fortissimi in Jazer Galaad,

32. fratresque ejus robustioris ætatis, duo millia septingenti principes familiarum. Præposuit autem eos David rex Rubenitis, et Gadditis, et dimidiæ tribui Manasse, in omni ministerium Dei, et regis.

28. Le prophète Samuel y consacra donc toutes ces choses<sup>22</sup>, aussi bien que Saül, fils de Cis, Abner, fils de Ner, et Joab, fils de Sarvia. Or tous ceux qui offraient quelques présents les mettaient entre les mains de Sélémith et de ses frères<sup>23</sup>.

29. Ceux de la famille d'Isaar avaient à leur tête Chonénias et ses enfants; et ils avaient soin des choses de dehors qui regardaient Israël<sup>24</sup>, c'est-à-dire de les instruire, et de juger leurs différends<sup>25</sup>.

30. Hasabias, de la famille d'Hébron, et ses frères qui étaient tous des hommes très-forts, au nombre de mille sept cents, gouvernaient les Israélites qui étaient au delà du Jourdain vers l'occident, soit dans les choses qui regardaient le service du Seigneur<sup>26</sup>, ou dans celles qui regardaient le service du roi.

31. Jeria fut un des chefs de la postérité d'Hébron, divisée selon ses diverses branches<sup>27</sup>. La quarantième année du règne de David, on en fit le dénombrement à Jazer de Galaad, et l'on trouva

32. qu'eux et leurs frères, qui étaient tous gens de cœur, et dans la force de leur âge, faisaient le nombre de deux mille sept cents chefs de familles. Or David les établit sur la tribu de Ruben, sur celle de Gad, et sur la demi-tribu de Manassé, pour présider dans toutes les choses qui regardaient le culte de Dieu et le service du roi.

γ. 28. — <sup>22</sup> \* Ces paroles ne veulent pas dire que Samuel consacra les dons de David et de ses généraux; car Samuel mourut avant que David fût reconnu roi. Mais le sens est que Samuel d'abord, et après lui Saül, David, etc., offrirent à Dieu les choses qui devaient servir à la construction de son temple. — Bel exemple de la reconnaissance que les princes chrétiens doivent témoigner à Dieu de la prospérité de leur règne et des succès qu'il leur accorde sur leurs ennemis!

<sup>23</sup> L'ensemble de ce verset veut dire que non-seulement David, mais encore Samuel, Saül et les chefs de l'armée offrirent aussi de ce butin au trésor sacré, en sorte que leurs offrandes étaient sous l'inspection de Sélémith et de ses frères.

γ. 29. — <sup>24</sup> par opposition au service du temple.

<sup>25</sup> Dans Flébr. : ils étaient magistrats du peuple et juges.

γ. 30. — <sup>26</sup> Litt. : dans toutes les œuvres du Seigneur et dans le service du roi. — Ils rendaient la justice et remplissaient d'autres fonctions civiles, que les Israélites considéraient comme des fonctions sacrées, parce que Dieu était leur roi.

γ. 31. — <sup>27</sup> Proprement : selon leurs générations, selon les maisons souches; car voy. 4. Moys. 1, note.

## CHAPITRE XXVII.

*Division de l'armée. Chefs des tribus. Différents officiers de David.*

1. Or le nombre des enfants d'Israël qui<sup>1</sup> entraient successivement par troupes au service du roi<sup>2</sup>, et qu'on relevait tous les mois de l'année, suivant le partage qu'on en avait fait, était de vingt-quatre mille hommes à chaque fois : chaque troupe ayant ses chefs de familles, ses tribuns, ses centeniers et ses préfets<sup>3</sup>.

2. La première troupe, qui entrait en service au premier mois, était commandée par Jesboam, fils de Zabdiel, qui avait vingt-quatre mille hommes sous lui.

3. Il était de la maison de Pharès et le premier entre tous les autres princes, commandant au premier mois.

4. Dudia, qui était d'Ahohi, commandait les troupes du second mois; et il avait sous lui Macelloth, qui commandait une partie de cette armée, qui était encore de vingt-quatre mille hommes.

5. Le chef de la troisième troupe était Ba-

1. Filii autem Israel secundum numerum suum, principes familiarum, tribuni, et centuriones, et præfecti, qui ministrabant regi juxta turmas suas, ingredientes et egredientes per singulos menses in anno, viginti quatuor millibus singuli præerant.

2. Primæ turmæ in primo mense Jesboam præerat filius Zabdiel, et sub eo viginti quatuor millia.

3. De filiis Phares, princeps cunctorum principum in exercitu mense primo.

4. Secundi mensis habebat turmam Dudia Ahohites, et post se alter nomine Macelloth, qui regebat partem exercitus viginti quatuor millium.

5. Dux quoque turmæ tertiæ in

§. 1. — <sup>1</sup> Litt. : Or le nombre des enfants d'Israël, chefs de familles, tribuns, centeniers et préfets, qui étaient au service du roi avec leurs troupes, entrant et sortant chaque mois, était etc.

<sup>2</sup> avec les troupes (les divisions) placées sous les ordres des divers officiers.

<sup>3</sup> Jusque-là nous avons vu quel ordre fut établi parmi les prêtres et les Lévites, tant pour le ministère du temple que pour le régime extérieur. Dans ce chapitre et ceux qui suivent nous voyons l'ordre politique, le règlement de l'armée, de la cour et de l'état civil pour le service du roi. Le règlement relatif aux prêtres et aux Lévites fut fait seulement la dernière année de la vie de David; le choix des chefs de l'armée et la levée des troupes eurent lieu au commencement même de son règne (§. 7.). — D'après ce qui est ici marqué, voici quelle était l'organisation de l'armée : elle se composait de douze corps, formés chacun de vingt-quatre mille hommes, en tout deux cent quatre-vingt-huit mille hommes. Vingt-quatre généraux, choisis parmi tout ce qu'il y avait de plus distingué, commandaient ces divers corps d'armée, et avaient sous eux autant de lieutenants qui, dans les circonstances, prenaient le commandement à leur place. Chaque corps d'armée ne servait qu'un mois dans l'armée (§. 2-15), ce qui faisait que le service n'était point du tout onéreux, et n'empêchait pas ceux qui y étaient astreints de s'appliquer à leurs affaires privées, de cultiver leurs champs et de remplir les autres devoirs de citoyens et de pères de familles. Cependant le roi avait constamment sous la main un corps de vingt-quatre mille guerriers, et en très-peu de temps il pouvait, en appelant les autres corps sous les drapeaux, réunir une armée formidable. Les soldats n'étaient pas stipendiés, et ils pourvoaient eux-mêmes à leur entretien; mais ce service et les dépenses qu'il exigeait ne pouvaient, dans l'espace d'un mois, être beaucoup à charge à chaque soldat. Du reste, ces vingt-quatre mille hommes, qui chaque mois étaient de service, n'étaient pas tirés d'une seule tribu; ils étaient choisis parmi tout Israël; et chaque corps d'armée avec son chef savait quel mois lui était assigné.

mense tertio, erat Banaïas filius Joiadæ sacerdos : et in divisione sua viginti quatuor millia.

6. Ipse est Banaïas fortissimus inter triginta, et super triginta; præerat autem turmæ ipsius Amizabad filius ejus.

7. Quartus, mense quarto, Asahel frater Joab, et Zabadias filius ejus post eum : et in turma ejus viginti quatuor millia.

8. Quintus, mense quinto, princeps Samaoth Jezerites : et in turma ejus viginti quatuor millia.

9. Sextus, mense sexto, Hira filius Acces Thecutites : et in turma ejus viginti quatuor millia.

10. Septimus, mense septimo, Helles Phallonites de filiis Ephraïm : et in turma ejus viginti quatuor millia.

11. Octavus, mense octavo, Sonochai Husathites de stirpe Zarahi : et in turma ejus viginti quatuor millia.

12. Nonus, mense nono, Abiezer Anathothites de filiis Jemini : et in turma ejus viginti quatuor millia.

13. Decimus, mense decimo, Marai, et ipse Netophathites de stirpe Zarahi : et in turma ejus viginti quatuor millia.

14. Undecimus, mense undecimo, Banaïas Pharathonites de filiis Ephraïm : et in turma ejus viginti quatuor millia.

15. Duodecimus, mense duodecimo, Holdai Netophathites, de stirpe Gothoniël, et in turma ejus viginti quatuor millia.

16. Porro tribus præerat Israël, Rubenitis, dux Eliézer filius Zechri : Simæonitis, dux Saphatias filius Maacha :

naias, prêtre <sup>4</sup>, fils de Joiada : et il avait aussi sous lui vingt-quatre mille hommes.

6. C'est ce même Banaïas qui était le plus courageux d'entre les trente <sup>5</sup>, et qui les surpassait tous. Son fils Amizabad commandait aussi l'armée sous lui <sup>6</sup>.

7. Le quatrième général pour les troupes du quatrième mois, était Azahel, frère de Joab; et Zabadias, son fils, commandait après lui : le nombre de ses troupes était aussi de vingt-quatre mille hommes.

8. Le cinquième chef pour le cinquième mois était Samaoth de Jezer; et son armée était de même de vingt-quatre mille hommes.

9. Le sixième pour le sixième mois était Hira, fils d'Accès, de la ville de Thécua : et il avait aussi vingt-quatre mille hommes dans ses troupes.

10. Le septième pour le septième mois était Hellès de Phallon, de la tribu d'Ephraïm : son armée était aussi de vingt-quatre mille hommes.

11. Le huitième pour le huitième mois était Sobochai, de Husathi, de la race de Zarahi, qui avait de même vingt-quatre mille hommes sous lui.

12. Le neuvième pour le neuvième mois était Abiezer d'Anathoth, des enfants de Jemini <sup>7</sup>, qui commandait encore vingt-quatre mille hommes.

13. Le dixième pour le dixième mois était Marai de Nétophath, qui descendait de Zarahi : il avait de même vingt-quatre mille hommes sous lui.

14. Le onzième pour le onzième mois était Banaïas de Pharathon, de la tribu d'Ephraïm, dont les troupes faisaient encore vingt-quatre mille hommes.

15. Le douzième pour le douzième mois était Holdai de Nétophathi, qui descendait de Gothoniël : et ses troupes étaient encore de vingt-quatre mille hommes.

16. Or les premiers de chaque tribu <sup>8</sup> d'Israël étaient ceux-ci : Dans celle de Ruben, Eliézer, fils de Zéchri; dans celle de Siméon, Saphatias, fils de Maacha;

γ. 5. — <sup>4</sup> En hébr. : Choen, officier de la cour, parmi ceux qui approchaient de plus près le roi. Comp. 2. Rois, 8, 18.

γ. 6. — <sup>5</sup> Litt. : et qui était sur les trente, — qui était à la tête des trente.

<sup>6</sup> Litt. : son fils... était à la tête de la troupe, — c'est-à-dire qu'il commandait sous lui (γ. 4.).

γ. 12. — <sup>7</sup> c'est-à-dire de la tribu de Benjamin.

γ. 16. — <sup>8</sup> Les chefs de chacune des tribus, ceux qui étaient chargés de la direction des affaires de leurs tribus. Ceux dont il est fait mention jusqu'ici étaient chefs de l'armée.

17. dans celle de Lévi, Hasabias, fils de Camuel; dans la branche d'Aaron, Sadoc;

18. dans celle de Juda, Eliu, frère de David; dans celle d'Issachar, Amri, fils de Michel;

19. dans celle de Zabulon, Jesmaïas, fils d'Abdias; dans celle de Nephthali, Jérimoth, fils d'Ozriel;

20. dans celle d'Ephraïm, Osée, fils d'Ozaziu; dans la demi-tribu de Manassé, Joel de Phadaïa;

21. et dans l'autre moitié de la tribu de Manassé en Galaad, Jaddo, fils de Zacharie; dans la tribu de Benjamin, Jasiel, fils d'Abner;

22. dans celle de Dan, Ezrihel, fils de Jéroram. Voilà ceux qui étaient les premiers parmi les enfants d'Israël<sup>9</sup>.

23. Or David ne voulut point compter ceux qui étaient au-dessous de vingt ans, parce que le Seigneur avait dit qu'il multiplierait Israël comme les étoiles du firmament<sup>10</sup>.

24. Joab, fils de Sarvia, avait commencé à faire le dénombrement; mais il ne l'acheva pas<sup>11</sup>, parce que cette entreprise avait attiré la colère de Dieu sur Israël. Et c'est pour cela que le nombre de ceux qu'on avait déjà comptés n'est pas écrit dans les fastes du roi David. *Pl. h. 21, 2.*

25. Le surintendant des finances du roi était Azmoth, fils d'Adiel. Mais l'intendant des revenus particuliers des villes, des villages et des châteaux<sup>12</sup>, était Jonathan, fils d'Ozias.

26. Ezri, fils de Chélub, avait la conduite du travail de la campagne et des laboureurs qui cultivaient la terre<sup>13</sup>.

27. Séméias de Romathi avait l'autorité sur ceux qui travaillaient aux vignes; Zabdias d'Aphoni, sur les caves et les celliers;

28. Balanan de Géder, sur les oliviers et les figuiers de la campagne; et Joas, sur les magasins d'huile.

29. Les troupeaux que l'on faisait paître

17. Levitis, Hasabias filius Camuel : Aaronitis, Sadoc :

18. Juda, Eliu frater David : Issachar, Amri filius Michael.

19. Zabulonitis, Jesmaïas filius Abdiæ : Nephthalitibus, Jerimoth filius Ozriel :

20. filius Ephraim, Osee filius Ozaziu : dimidiæ tribui Manasse, Joel filius Phadaïa :

21. et dimidiæ tribui Manasse in Galaad, Jaddo filius Zachariæ : Benjamin autem, Jasiel filius Abner.

22. Dan vero, Ezrihel filius Jeroram : hi principes filiorum Israel.

23. Noluit autem David numerare eos a viginti annis inferius : quia dixerat Dominus ut multiplicaret Israel quasi stellas cæli.

24. Joab filius Sarviæ ceperat numerare, nec complevit : quia super hoc ira irruerat in Israel : et idcirco numerus eorum qui fuerant recensiti, non est relatus in fastos regis David.

25. Super thesauros autem regis fuit Azmoth filius Adiel ; his autem thesauris, qui erant in urbibus, et in vicis, et in turribus, præsidebat Jonathan filius Ozia.

26. Operi autem rustico, et agricolis qui exercebant terram, præerat Ezri filius Chelub :

27. vinearumque cultoribus, Semeias Romathites : cellis autem viniariis, Zabdias Aphonites.

28. Nam super oliveta et ficeta, quæ erant in campestribus, Balanan Gederites : super apothecas autem olei, Joas.

29. Porro armentis, quæ pasce-

ŷ. 22. — <sup>9</sup> Les chefs des tribus d'Aser et de Gad manquent. Il est probable que, par l'inadvertance des copistes, ils furent omis même dans les premiers manuscrits.

ŷ. 23. — <sup>10</sup> c'est-à-dire car ils étaient, selon la promesse, en trop grand nombre pour pouvoir être comptés; le roi se contenta du dénombrement de ceux qui pouvaient porter les armes.

ŷ. 24. — <sup>11</sup> Il y eut deux tribus qu'il ne comprit point dans le dénombrement. *Voy. pl. h. 21, 6.*

ŷ. 25. — <sup>12</sup> par là il faut vraisemblablement entendre les blés.

ŷ. 26. — <sup>13</sup> Les produits de leurs propres possessions et du commerce formaient la principale partie du revenu des rois d'Israël. Les rois d'Orient, dans l'antiquité, avaient pareillement de vastes domaines qu'ils faisaient cultiver par des intendants.

bantur in Saron, præpositus fuit Setrai Saronites : et super boves in vallibus, Saphat filius Adli :

30. super camelos vero, Ubil Ismahelites : et super asinos, Jadius Meronathites ;

31. super oves quoque Jaziz Agareus ; omnes hi, principes substantiæ regis David.

32. Jonathan autem patruus David, consiliarius, vir prudens et litteratus : ipse et Jahiel filius Hachamoni erant cum filiis regis.

33. Achitophel etiam consiliarius regis, et Chusai Arachites amicus regis.

34. Post Achitophel fuit Joiada filius Banaïæ, et Abiathar. Princeps autem exercitus regis erat Joab.

dans la plaine de Saron <sup>14</sup>, étaient sous la charge de Sétraï le Saronite, et Saphat, fils d'Adli, était préposé sur les bœufs dans les vallées.

30. Mais Ubil, Ismahélite, avait la charge des chameaux ; Jadius, de Méronath, celle des ânes ;

31. et Jaziz, Agaréen, celle des brebis. Tous ceux-là avaient l'intendance sur les biens du roi David.

32. Mais Jonathan, oncle de David, qui était un homme sage et savant, était un de ses conseillers. Lui et Jahiel, fils d'Hachamoni, étaient près des enfants du roi.

33. Achitophel <sup>15</sup> était aussi du conseil du roi ; et Chusai, Arachite, était son favori.

34. Joiada, fils de Banaïas, et Abiathar étaient après Achitophel. Mais le généralissime de toute l'armée du roi était Joab.

## CHAPITRE XXVIII.

*David tient une assemblée générale du peuple au sujet de la construction du temple, il en donne à Salomon le modèle et les matériaux.*

1. Convocavit igitur David omnes principes Israel, duces tribuum, et præpositos turmarum, qui ministrabant regi : tribunos quoque et centuriones, et qui præerant substantiæ et possessionibus regis, filiosque suos cum eunuchis, et potentes, et robustissimos quosque in exercitu Jerusalem.

2. Cumque surrexisset rex, et stetit, ait : Audite me fratres mei, et populus meus : Cogitavi ut ædificarem domum, in qua requiesceret arca fœderis Domini, et scabellum pedum Dei nostri : et ad ædificandum, omnia præparavi.

3. Deus autem dixit mihi : Non ædificabis domum nomini meo,

1. David convoqua donc tous les princes d'Israël, les chefs des tribus, et les généraux des troupes qui étaient à son service, les tribuns et les centeniers, et tous les officiers du domaine du roi. Il fit venir aussi ses enfants, les principaux officiers de son palais, avec les plus puissants et les plus braves de l'armée, et les assembla tous à Jérusalem.

2. Et s'étant levé, il leur dit en demeurant debout : Ecoutez-moi, vous qui êtes mes frères et mon peuple : J'avais eu la pensée de bâtir un temple pour y faire reposer l'arche de l'alliance du Seigneur, qui est le marche-pied de notre Dieu <sup>1</sup>, et j'ai tout préparé pour la construction de cet édifice.

3. Mais Dieu m'a dit : Vous ne bâtirez point une maison à mon nom, parce que vous

§. 29. — <sup>14</sup> Une plaine très-fertile entre Césarée et Joppé, sur les bords de la mer.

§. 33. — <sup>15</sup> C'est Achitophel, cet homme pervers, qui ayant abandonné David, passa du côté d'Absalom. Sur Chusal voy. 2. Rois, 16, 23 ; 17, 1 et suiv.

êtes un homme de guerre, et que vous avez répandu le sang. *Pl. h. 22, 8. 2. Rois, 7, 13.*

4. Cependant le Seigneur le Dieu d'Israël a bien voulu me choisir dans toute la maison de mon père, pour me faire roi à jamais sur Israël; car c'est de la tribu de Juda qu'il a déterminé de tirer vos princes<sup>3</sup>: il a choisi la maison de mon père dans cette tribu; et entre tous les enfants de mon père, il lui a plu de jeter les yeux sur moi pour me faire roi de tout Israël.

5. De plus, comme le Seigneur m'a donné beaucoup d'enfants, il a aussi choisi entre mes enfants, Salomon, mon fils, pour le faire asseoir sur le trône du royaume du Seigneur, en l'établissant sur Israël. *Sag. 9, 7.*

6. Et il m'a dit: Ce sera Salomon, votre fils, qui me bâtira une maison avec ses parvis; car je l'ai choisi pour mon fils, et je lui tiendrai lieu de père.

7. Et j'affermirai son règne à jamais, pourvu qu'il persévère dans l'observance de mes préceptes et de mes jugements, comme il fait présentement<sup>4</sup>.

8. Maintenant donc, en présence de toute l'assemblée du peuple d'Israël, et devant notre Dieu qui nous entend<sup>5</sup>, gardez avec exactitude tous les commandements du Seigneur notre Dieu, et recherchez à les connaître, afin que vous possédiez cette terre qui est remplie de biens, et que vous la laissiez pour jamais à vos enfants après vous.

9. Et vous, mon fils Salomon, reconnaissez le Dieu de votre père, et le servez avec un cœur parfait et une pleine volonté; car le Seigneur sonde tous les cœurs, et il pénètre toutes les pensées des esprits. Si vous le cherchez, vous le trouverez; mais si vous l'abandonnez, il vous rejettera pour jamais. *Jér. 29, 13. 14. Ps. 7, 41.*

10. Puis donc que le Seigneur vous a choisi pour bâtir la maison de son sanctuaire, armez-vous de force et accomplissez son ouvrage.

eo quod sis vir bellator, et sanguinem fuderis.

4. Sed elegit Dominus Deus Israel me de universa domo patris mei, ut essem rex super Israel in sempiternum: de Juda enim elegit principes: porro de domo Juda, domum patris mei, et de filiis patris mei, placuit ei ut me eligeret regem super cunctum Israel.

5. Sed et de filiis meis (filios enim mihi multos dedit Dominus) elegit Salomonem filium meum, ut sederet in throno regni Domini super Israel,

6. dixitque mihi: Salomon filius tuus ædificabit domum meam, et atria mea: ipsum enim elegeram mihi in filium, et ego ero ei in patrem.

7. Et firmabo regnum ejus usque in æternum, si perseveraverit facere præcepta mea, et judicia, sicut et hodie.

8. Nunc ergo coram universo cœtu Israel, audiente Deo nostro, custodite, et perquirite cuncta mandata Domini Dei nostri: ut possideatis terram bonam, et relinquatis eam filiis vestris post vos usque in sempiternum.

9. Tu autem Salomon fili mi, scito Deum patris tui, et servito ei corde perfecto, et animo voluntario: omnia enim corda scrutatur Dominus, et universas mentium cogitationes intelligit. Si juresieris eum, invenies: si autem dereliqueris eum projiciet te in æternum.

10. Nunc ergo quia elegit te Dominus ut ædificares domum sanctuarium, confortare, et perface-

ÿ. 2. —<sup>1</sup> Litt.: du Seigneur, et l'escabeau des pieds etc. — L'arche est ainsi appelée, parce que Dieu était présent sur les chérubins qui la couvraient de leurs ailes.

ÿ. 4. —<sup>2</sup> dans sa race, qui existe encore dans la personne de Jésus-Christ.

<sup>3</sup> *Pl. h. 5, 2. 1. Moys. 49, 19. Jug. 1, 2.*

ÿ. 7. —<sup>4</sup> Dieu fait de grandes promesses à Salomon; mais il faut bien remarquer qu'il y met toujours des conditions, de même qu'en promettant autrefois aux Israélites de grands biens par la bouche de Moïse, il ne manquait pas d'y ajouter comme condition nécessaire, qu'ils persévéreraient dans son service et dans la fidélité à observer ses préceptes.

ÿ. 8. —<sup>5</sup> Je vous y exhorte, gardez etc.

11. Dedit autem David Salomoni filio suo descriptionem porticus, et templi, et cellariorum, et cœnaculi, et cubiculorum in adytis, et domus propitiationis,

12. necnon et omnium quæ cogitaverat atriorum, et exedarum per circuitum in thesauros domus Domini, et in thesauros sanctorum,

13. divisionumque sacerdotium et Leviticarum, in omnia opera domus Domini, et in universa vasa ministerii templi Domini.

14. Aurum in pondere per singula vasa ministerii. Argenti quoque pondus pro vasorum et operum diversitate.

15. Sed et in candelabra aurea, et ad lucernas eorum, aurum pro mensura uniuscujusque candelabri et lucernarum. Similiter et in candelabra argentea, et in lucernas eorum, pro diversitate mensuræ, pondus argenti tradidit.

16. Aurum quoque dedit in mensas propositionis pro diversitate mensarum : similiter et argentum in alias mensas argenteas.

17. Ad fuscinulas quoque, et phialas, et thuribula ex auro purissimo, et leuculos aureos, pro

11. Or David donna à son fils Salomon le dessin <sup>6</sup> du vestibule, celui du temple <sup>7</sup>, des garde-meubles <sup>8</sup>, des chambres hautes destinées pour y manger <sup>9</sup>, des chambres secrètes <sup>10</sup>, et du propitiatoire <sup>11</sup>.

12. Il y ajouta celui de tous les parvis qu'il voulait faire, et des logements qui devaient être tout autour, pour garder les trésors de la maison du Seigneur, et toutes les choses consacrées au temple <sup>12</sup>.

13. Il lui donna aussi l'ordre et la distribution des prêtres et des Lévites, pour remplir toutes les fonctions de la maison du Seigneur; et il lui marqua tous les vaisseaux qui devaient être employés dans le temple du Seigneur.

14. Il lui spécifia <sup>13</sup> les poids que devaient avoir tous les différents vases d'or <sup>14</sup>, et le poids que devaient avoir aussi ceux d'argent, selon les divers emplois où ils étaient destinés.

15. Il donna encore l'or qu'il fallait pour les chandeliers d'or avec leurs lampes, et l'argent qu'il fallait pour les chandeliers d'argent avec leurs lampes, à proportion de leurs différentes grandeurs <sup>15</sup>.

16. Il donna de même de l'or pour faire les tables qui servaient à exposer les pains, selon les mesures qu'elles devaient avoir <sup>16</sup>, et donna aussi de l'argent pour en faire d'autres tables d'argent <sup>17</sup>.

17. Il donna encore pour faire les fourchettes, les coupes <sup>18</sup> et les encensoirs <sup>19</sup> d'un or très-pur, et pour les petits lions d'or <sup>20</sup>,

γ. 11. — <sup>6</sup> un modèle. Comp. 2. Moys. 25, 9. Voyez surtout la description du temple et de ses différents vases et meubles 3. Rois, et 2. Par.

<sup>7</sup> Dans l'hébr. : des portiques et de ses maisons (du Saint et du Saint des saints).

<sup>8</sup> Dans l'hébr. : des chambres du trésor.

<sup>9</sup> de l'étage supérieur dans les édifices attenants au temple.

<sup>10</sup> des chambres à l'intérieur.

<sup>11</sup> du Saint et du Saint des saints

γ. 12. — <sup>12</sup> Voy. pl. h. 26, 20. 26. Par les chambres sont vraisemblablement encore ici désignés les appartements adhérents à l'édifice du temple.

γ. 14. — <sup>13</sup> Litt. : De l'or selon le poids que etc. — c'est-à-dire il lui donna aussi de l'or selon le poids que etc.

<sup>14</sup> c'est-à-dire il lui donna autant d'or qu'il en fallait selon le poids etc.

γ. 15. — <sup>15</sup> David commanda quelques chandeliers d'argent, mais Salomon fit faire les dix chandeliers d'or, de même que le reste des meubles. 2. Par. 4, 20.

γ. 16. — <sup>16</sup> D'après l'hébr. les tables ni les chandeliers ne différaient point par le poids.

<sup>17</sup> \* En faisant faire les tables et tous les autres meubles du temple en or, Salomon enchérit sur la pensée de son père, mais ne crut point aller contre sa volonté.

γ. 17. — <sup>18</sup> Voy. 2. Moys. 27, 3.

<sup>19</sup> Dans l'hébr. : les patères.

<sup>20</sup> Dans l'hébr. : pour les coupes : c'est aussi ce qu'il faut entendre dans notre version par les lionceaux.

proportionnant le poids de l'or à la grandeur que chacun de ces petits lions devait avoir, et donnant aussi de l'argent pour les lions qui devaient être d'argent, selon la mesure de chacun d'eux.

18. Il donna du plus pur or pour faire l'autel des parfums, et ces quatre chérubins qui formaient la ressemblance d'un char <sup>21</sup>, et qui, étendant leurs ailes, couvraient l'arche de l'alliance du Seigneur.

19. Toutes ces choses, leur dit le roi, m'ont été données écrites de la main de Dieu, afin que j'eusse l'intelligence de tous les ouvrages suivant le modèle <sup>22</sup>.

20. David dit encore à son fils Salomon : Agissez en homme de cœur; prenez une forte résolution, et accomplissez l'ouvrage de Dieu. Ne craignez rien, et ne vous étonnez de rien : car le Seigneur mon Dieu sera avec vous. Il ne vous abandonnera point que vous n'ayez achevé tout ce qui est nécessaire pour le service de la maison du Seigneur.

21. Voilà les prêtres et les Lévites divisés par bandes, lesquels seront toujours avec vous dans tout ce qui regarde le service de la maison du Seigneur; les voilà tous prêts; et les princes, aussi bien que le peuple, sont disposés à exécuter tous vos ordres.

qualitate mensuræ pondus distribuit in leunculum et leunculum. Similiter et in leones argenteos diversum argenti pondus separavit.

18. Altari autem, in quo adoletur incensum, aurum purissimum dedit: ut ex ipso fieret similitudo quadrigæ cherubim, extendentium alas, et velantium arcam fœderis Domini.

19. Omnia, inquit, venerunt scripta manu Domini ad me, ut intelligerem universa opera exemplaris.

20. Dixit quoque David Salomoni filio suo: Viriliter age, et confortare, et fac: ne timeas, et ne paveas: Dominus enim Deus meus tecum erit, et non dimittet te, nec derelinquet, donec perficias omne opus ministerii domus Domini.

21. Ecce divisiones sacerdotum et Levitarum, in omne ministerium domus Domini assistunt tibi, et parati sunt, et noverunt tam principes quam populus facere omnia præcepta tua.

## CHAPITRE XXIX.

### *Tribut pour la construction du temple et louanges de Dieu. Réitération du sacre de Salomon. Mort de David.*

1. Ensuite le roi David adressa la parole à toute cette assemblée, et leur dit : Dieu a bien voulu choisir mon fils Salomon entre tous les autres, quoiqu'il soit encore jeune et délicat, et que l'entreprise dont il s'agit soit grande, puisque ce n'est pas pour un homme, mais pour Dieu *même*, que nous voulons préparer une maison.

2. Pour moi, je me suis employé de toutes mes forces à amasser ce qui était nécessaire pour fournir à la dépense de la maison de mon Dieu : de l'or pour les vases d'or, et de l'argent pour ceux d'argent, du cuivre

1. Locutusque est David rex ad omnem ecclesiam: Salomonem filium meum unum elegit Deus, adhuc puerum et tenellum: opus namque grande est, neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.

2. Ego autem totis viribus meis præparavi impensas domus Dei mei. Aurum ad vasa aurea, et argentum in argentea, æs in ænea, ferrum in ferrea, ligna ad lignea,

γ. 18. — <sup>21</sup> c'est-à-dire la ressemblance des chérubins, qui sont comme un chariot, parce que Dieu repose dessus, s'y rend présent. Voy. 2. Rois, 23, 11.

γ. 19. — <sup>22</sup> c'est-à-dire : Tout ce plan du temple m'est venu de Dieu, qui me l'a inspiré, gravé dans le cœur, afin que j'en comprisse bien tous les détails; ou bien : afin que je comprisse tous les objets du temple, qui est un type du temple spirituel, qui sera un jour érigé.

et lapides onychinos, et quasi stibinos, et diversorum colorum, omnemque pretiosum lapidem et marmor Parium abundantissime :

3. et super hæc, quæ obtuli in domum Dei mei de peculio meo aurum et argentum, do in templum Dei mei, exceptis his, quæ præparavi in ædem sanctam.

4. Tria millia talenta auri de auro Ophir : et septem millia talentorum argenti probatissimi, ad deaprandos parietes templi.

5. Et, ubicumque opus est aurum de auro, et ubicumque opus est argentum de argento, opera fiant per manus artificum : et si quis sponte offert, impleat manum suam hodie, et offerat quod voluerit Domino.

6. Polliciti sunt itaque principes familiarum, et proceres tribuum Israel, tribuni quoque, et centuriones, et principes possessionum regis.

7. Dederuntque in opera domus Dei auri talenta quinque millia, et solidos decem millia : argenti talenta decem millia, et æris talenta decem octo millia : ferri quoque centum millia talentorum.

8. Et apud quemcumque inventi sunt lapides, dederunt in thesauros domus Domini, per manum Jahiel Gersonitis.

pour les ouvrages de cuivre, du fer pour ceux de fer, et du bois pour ceux de bois. J'ai aussi préparé des pierres d'onyx, des pierres blanches comme l'albâtre, du jaspe de diverses couleurs <sup>1</sup>, toutes sortes de pierres précieuses, et du marbre de Paros en quantité <sup>2</sup>.

3. Outre toutes ces choses que j'ai offertes pour la maison de mon Dieu, j'ai encore ménagé de mon propre bien de l'or et de l'argent que je donne pour le temple de mon Dieu, sans parler de ce que j'ai préparé pour bâtir son sanctuaire.

4. J'ai donc amassé trois mille talents d'or d'Ophir <sup>3</sup>, et sept mille talents d'argent très-fin et très-pur, pour en revêtir les murailles du temple;

5. en sorte que partout où il en sera besoin, les ouvriers puissent faire d'or pur les ouvrages d'or, et d'argent, ceux qui doivent être d'argent. Mais si quelqu'un veut encore offrir quelque chose de lui-même au Seigneur, qu'il emplisse aujourd'hui ses mains, et qu'il offre au Seigneur ce qu'il lui plaira <sup>4</sup>.

4. *Rois*, 12, 4.

6. Les chefs des maisons, et les plus considérables de chaque tribu promirent donc d'offrir leurs présents, aussi bien que les tribuns, les centeniers, et les intendants du domaine du roi.

7. Et ils donnèrent pour les ouvrages de la maison de Dieu cinq mille talents d'or et dix mille solidos <sup>5</sup>; dix mille talents d'argent, dix-huit mille talents de cuivre, et cent mille talents de fer.

8. Tous ceux qui avaient quelques pierres précieuses les donnèrent aussi pour être mises au trésor de la maison du Seigneur, sous la charge de Jahiel, de la famille de Gerson <sup>6</sup>.

γ. 2. — <sup>1</sup> Dans l'hébr. : *Rixemah*, mot qui marque quelque étoffe, ou quelque tissu brodé de diverses couleurs, ou orné de plumes d'oiseaux. D'où il semble qu'il s'agit ici, non d'une pierre précieuse, mais d'étoffes ou de broderies pour les voiles du temple. Comp. *Ezéch.* 16, 17; 26, 16; 27, 24; *Ps.* 44, 15; *Jug.* 5, 30.

<sup>2</sup> du marbre blanc de l'île de Paros. Dans l'hébr. : et des pierres de marbre en quantité.

γ. 4. — <sup>3</sup> de l'or le plus pur que l'on possède. Pour l'évaluation des sommes amassées par David, ou offertes par les princes et les grands (γ. 7.), voy. *pl. h.* 22, 14 et les remarq.

γ. 5. — <sup>4</sup> David, en prince pieux, exhorte les principaux de la nation à suivre son exemple, et à témoigner à Dieu leur zèle pour la construction de sa maison, en offrant chacun ce qu'ils pourront; mais il veut que ces offrandes viennent de la plénitude du cœur (γ. 9.).

γ. 7. — <sup>5</sup> Dans l'hébr. : 10,000 dariques, une monnaie de Perse, que D. Calmet estime à 11 l. 11 s. 9 d. de son temps. Comp. 1. *Esdr.* 2, 69. — <sup>6</sup> L'auteur évalue la darique à 1 1/2 ducat; or le ducat d'Autriche vaut 11 fr. 89 c., et le ducat de Prusse 11,77, ce qui porterait la darique à environ 17,88. C'est aussi à peu près ce que vaudraient aujourd'hui les 11 l. 11 s. 9 d. du temps de D. Calmet.

γ. 8. — <sup>6</sup> *Voy. pl. h.* 26, 20. 21.

9. Et tout le monde témoigna une grande joie en faisant ces offrandes <sup>7</sup> volontaires, parce qu'ils les offraient de tout leur cœur au Seigneur. Et le roi David était aussi tout transporté de joie.

10. C'est pourquoi il commença à louer Dieu devant toute cette multitude, et il dit : Seigneur, qui êtes le Dieu d'Israël, notre père, vous êtes béni dans tous les siècles.

11. C'est à vous, Seigneur, qu'appartient la grandeur, la puissance, la gloire et la victoire : et c'est à vous que sont dues les louanges ; car tout ce qui est dans le ciel et sur la terre est à vous. L'empire, Seigneur, vous appartient, et vous êtes élevé au-dessus de tous les princes <sup>8</sup>.

12. Les richesses et la gloire sont à vous. C'est vous qui avez la souveraine puissance sur toutes les créatures. La force et l'autorité sont entre vos mains ; vous possédez la grandeur et le commandement sur tous les hommes.

13. Maintenant donc, ô vous qui êtes notre Dieu, nous vous rendons nos hommages, et nous donnons à votre saint nom les louanges qui lui sont dues.

14. Mais qui suis-je moi, et qui est mon peuple pour oser vous offrir toutes ces choses <sup>9</sup> ? Tout est à vous, et nous ne vous avons présenté que ce que nous avons reçu de votre main <sup>10</sup>.

15. Car nous sommes *comme* des étrangers et des voyageurs devant vous, ainsi que l'ont été tous nos pères. Nos jours passent comme l'ombre sur la terre ; et nous n'y demeurons qu'un moment <sup>11</sup>. *Sag.* 2, 5.

16. Seigneur notre Dieu, toutes les grandes richesses que nous avons amassées pour bâtir une maison à la gloire de votre saint nom, sont venues de votre main, et toutes choses sont à vous.

17. Je sais, mon Dieu, que c'est vous qui sondez les cœurs, et que vous aimez la simplicité. C'est pourquoi je vous ai offert toutes ces choses dans la simplicité de mon cœur

9. *Lætatusque est populus, cum vota sponte promitterent : quia corde toto offerébant ea Domino : sed et David rex lætatus est gaudio magno.*

10. *Et benedixit Domino coram universa multitudine, et ait : Benedictus es Domine Deus Israel patris nostri ab æterno in æternum.*

11. *Tua est Domine magnificentia, et potentia, et gloria, atque victoria : et tibi laus : cuncta enim quæ in cælo sunt, et in terra, tua sunt : tuum Domine regnum, et tu es super omnes principes.*

12. *Tuæ divitiæ, et tua est gloria : tu dominaris omnium, in manu tua virtus et potentia : in manu tua magnitudo, et imperium omnium.*

13. *Nunc igitur Deus noster confitemur tibi, et laudamus nomen tuum inclytum.*

14. *Quis ego, et quis populus meus, ut possimus hæc tibi universa promittere ? tua sunt omnia : et quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi.*

15. *Peregrini enim sumus coram te, et advenæ, sicut omnes patres nostri. Dies nostri quasi umbra super terram, et nulla est mora.*

16. *Domine Deus noster, omnis hæc copia, quam paravimus ut ædificaretur domus nomini sancto tuo, de manu tua est, et tua sunt omnia.*

17. *Scio Deus meus quod probes corda, et simplicitatem diligas, unde et ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa hæc :*

7. 9. — <sup>7</sup> Voy. 2. *Cor.* 9, 7.

7. 11. — <sup>8</sup> David s'humiliait devant Dieu, et c'est ce qui le rendait vraiment grand.

7. 14. — <sup>9</sup> pour que nous puissions vous donner toutes ces choses (ce qui était offert pour la construction du temple).

<sup>10</sup> \* *Qu'avez-vous que vous n'avez reçu ?* disait saint Paul aux Corinthiens. *Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous ne l'aviez point reçu ?* (1. *Cor.* 4, 7.) Paroles qui, ainsi qu'on le voit ici, sont vraies même en ce qui regarde les biens temporels.

7. 15. — <sup>11</sup> Nous ne sommes point les possesseurs des biens que vous nous avez donnés, mais seulement vos économes ; nous sommes voyageurs, et nous n'avons que pour peu de temps l'usage des choses que nous amassons sur la terre. *Voy. Sages.* 2, 5.

et populum tuum, qui hic reperi-  
tus est, vidi cum ingenti gaudio  
tibi offerre donaria.

18. Domine Deus Abr' am, et  
Isaac, et Israel, patrum nostro-  
rum, custodi in æternum hanc  
voluntatem cordis eorum, et sem-  
per in venerationem tui mens ista  
permaneat.

19. Salomoni quoque filio meo  
da cor perfectum, ut custodiat  
mandata tua, testimonia tua, et  
cæremonia tuas, et faciat uni-  
versa : et ædificet ædem, cujus  
impensus paravi.

20. Præcipit autem David uni-  
versæ ecclesiæ : Benedicite Do-  
mino Deo nostro. Et benedixit  
omnis ecclesia Domino Deo pa-  
trum suorum : et inclinaverunt  
se, et adoraverunt Deum, et  
deinde regem.

21. Immolaveruntque victimas  
Domino : et obtulerunt holocausta  
die sequenti, tauros mille, arietes  
mille, agnos mille, cum libami-  
nibus suis, et universo ritu abun-  
dantissime in omnem Israel.

22. Et comederunt, et biberunt  
coram Domino in die illo cum  
grandi lætitia. Et unxerunt se-  
cundo Salomonem filium David.  
Unxerunt autem eum Domino in  
principem, et Sadoc in pontificem.

23. Seditque Salomon super so-  
lium Domini, in regem pro David  
patre suo, et cunctis placuit : et  
paruit illi omnis Israel.

24. Sed et universi principes,  
et potentes, et cuncti filii regis

et avec joie, et j'ai été ravi de voir aussi  
tout ce peuple rassemblé en ce lieu vous  
offrir de même ses présents.

18. Seigneur, qui êtes le Dieu de nos  
pères Abraham, Isaac, et Israël, conservez  
éternellement cette volonté dans leur cœur,  
et faites qu'ils demeurent toujours fermes  
dans cette résolution de vous rendre toute  
la vénération et le culte qu'ils vous doivent.

19. Donnez aussi à mon fils Salomon un  
cœur parfait, afin qu'il garde vos comman-  
dements et vos paroles <sup>12</sup>, et qu'il observe vos  
cérémonies, et accomplisse tous vos ordres;  
qu'il bâtisse votre maison, pour laquelle j'ai  
préparé toutes les choses nécessaires.

20. David dit ensuite à toute l'assemblée :  
Bénissez le Seigneur notre Dieu. Et toute  
l'assemblée bénit le Seigneur le Dieu de  
leurs pères; et se prosternant, ils adorèrent  
Dieu, et rendirent ensuite leur hommage  
au roi.

21. Ils immolèrent en même temps des  
victimes <sup>13</sup> au Seigneur; et le lendemain ils  
lui offrirent en holocauste mille taureaux,  
mille béliers et mille agneaux, avec leurs  
offrandes de liqueurs, et tout ce qui était  
prescrit; ce qui fut très-suffisant pour tout  
Israël <sup>14</sup>.

22. Ainsi ils mangèrent et ils burent ce  
jour-là en la présence du Seigneur avec de  
grandes réjouissances <sup>15</sup>. Ils sacrèrent une  
seconde fois Salomon, fils de David <sup>16</sup>. Ils le  
sacrèrent par l'ordre du Seigneur <sup>17</sup>, pour  
être roi, et Sadoc pour être pontife. 3. *Rois*,  
1, 39.

23. Ainsi Salomon fut mis sur le trône  
du Seigneur, pour régner au lieu de David,  
son père. Il fut agréable à tous, et tout Is-  
raël lui rendit obéissance.

24. Tous les princes mêmes, les grands  
du royaume <sup>18</sup>, et les fils du roi David vin-

γ. 19. — <sup>12</sup> Litt. : et vos témoignages, — l'alliance que vous avez confirmée par  
votre témoignage, vos lois.

γ. 21. — <sup>13</sup> vraisemblablement des victimes pour le péché et le délit.

<sup>14</sup> ayant encore offert des sacrifices pacifiques pour les repas. Dans l'hébr. :...  
leurs offrandes de liqueurs et des sacrifices (des sacrifices pacifiques) en quantité  
pour tout Israël.

γ. 22. — <sup>15</sup> \* Les sacrifices pacifiques étaient suivis de repas sacrés. Voy. 3. *Moy.*  
1. note 1. — Puisque le sacre de Sadoc est renouvelé en même temps que celui du  
roi, il s'ensuit que le premier, pas plus que le second, n'imprimait aucun caractère.  
En cela le sacerdoce de l'ancienne loi était inférieur au sacerdoce de la loi nou-  
velle. Comp. *Hébr.* 7, 15 et suiv.

<sup>16</sup> Ce second sacre de Salomon n'eut lieu qu'après la mort de David. On réitéra  
son sacre apparemment parce que le premier (3. *Rois*, 1.) avait été fait à la hâte et  
sans les formalités requises.

<sup>17</sup> Autrement pour le Seigneur, pour être le représentant du Seigneur.

γ. 24. — <sup>18</sup> Litt. : ceux qui avaient la puissance. — D'autres trad. l'hébr. : haggib-  
torim, par : les héros, les nobles.

rent rendre leurs hommages, et se soumettre au roi Salomon.

25. Dieu éleva donc Salomon sur tout Israël; et il combla son règne d'une telle gloire, que nul autre roi d'Israël n'en avait eu avant lui de semblable.

26. David, fils d'Isaï, régna donc sur tout le peuple d'Israël.

27. Et la durée de son règne sur Israël fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem. 3. Rois, 2, 11.

28. Il mourut dans une heureuse vieillesse, comblé d'années, de biens et de gloire. Et Salomon, son fils, régna en sa place.

29. Or toutes les actions du roi David, tant les premières que les dernières, sont écrites dans le livre du prophète Samuel, et dans le livre du prophète Nathan, et dans celui du prophète Gad<sup>19</sup>.

30. avec tout ce qui s'est passé sous son règne, et les grands événements que l'on vit alors, soit dans le royaume d'Israël, soit dans tous les autres royaumes de la terre<sup>20</sup>.

David dederunt manum, et subiecti fuerunt Salomoni regi.

25. Magnificavit ergo Dominus Salomonem super omnem Israel: et dedit illi gloriam regni, qualem nullus habuit ante eum rex Israel.

26. Igitur David filius Isai regnavit super universum Israel.

27. Et dies, quibus regnavit super Israel, fuerunt quadraginta anni: in Hebron regnavit septem annis: et in Jerusalem annis triginta tribus.

28. Et mortuus est in senectute bona, plenus dierum, et divitiis, et gloria; et regnavit Salomon filius ejus pro eo.

29. Gesta autem David regis priora, et novissima, scripta sunt in libro Samuelis Videntis, et in libro Nathan prophetae, atque in volumine Gad Videntis:

30. universique regni ejus, et fortitudinis, et temporum, que transierunt sub eo, sive in Israel, sive in cunctis regnis terrarum.

γ. 29. — <sup>19</sup> \* Ces trois prophètes vécurent sous David, et tracèrent ses actions par écrit. Samuel ne put parler que de sa jeunesse, puisqu'il mourut avant que David fût reconnu comme roi par Israël (1. Rois, 5, 1.). — Les écrits des deux autres prophètes ne sont point parvenus jusqu'à nous; mais c'est à ces sources qu'ont été puisés les faits qu'on lit dans les deux premiers livres des Rois.

γ. 30. — <sup>20</sup> \* L'Histoire sainte est le seul monument qui nous fasse connaître les temps primitifs, et la manière dont la terre, à l'origine de la société, fut peuplée. Pour les temps de l'antiquité les plus reculés, elle seule encore nous apprend avec précision et certitude ce qui regarde les royaumes voisins de la Palestine; ce qui s'entend non-seulement des Philistins, des Amalécites, des Iduméens, des Moabites, des Ammonites, etc., mais des Egyptiens, des Phéniciens, des Syriens, des Chaldéens et des Assyriens. Tant il est vrai que même sous le rapport historique, l'Écriture est la source non-seulement la plus ancienne, mais la plus riche, la plus précieuse et la plus sûre. Comp. 1. Moys. 10, 5. 32 et les remarq.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

Coulommiers. — Typographie de A. MOUSSIN.